Montréal lundi 13 décembre 2004 Le plus grand quotidien français d'Amérique 121e année no 55 80 pages 5 cahiers Faible neige, Max. 0 Min. -10 65¢ taxes en sus - Édition provinciale 75¢
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

cyberpresse.ca
LA PRESSE

L'AUTO
DOSSIER
SÉCURITÉ routière
CAHIER L'AUTO PAGES 1 À 6

NFL
LA PRESSE
À PITTSBURGH
SPORTS PAGES 2 ET 3

SPORTS
BETTIS SAUVE ROETHLISBERGER
PAGES 2 ET 3

BEN ROETHLISBERGER

ARTS ET SPECTACLES
SERGE LOSIQUE POURSUIT TÉLÉFILM CANADA
PAGE 5

SÉRIE
LA PLANÈTE AUTOCHTONE
3. PROBLÈMES D'AILLEURS
PAGES A16 ET A17

Pour le développement des appareils de plus de 100 places

OTTAWA ET QUÉBEC APPUIENT BOMBARDIER

DENIS LESSARD

QUÉBEC – Dans le cadre d'une politique d'aide à l'industrie aérospatiale de plus de 1 milliard de dollars, Ottawa accordera en janvier une subvention de 380 millions à Bombardier pour la mise au point de la série C, de nouveaux appareils de 100 à 135 places.

Le responsable fédéral de l'Industrie, David Emerson, a obtenu le feu vert du conseil des ministres pour entreprendre des négociations avec l'avionneur québécois. À Québec, il est acquis que le gouvernement Charest emboîtera immédiatement le pas et accordera lui aussi une subvention

›Voir APPUI en page A6

PHOTO IAN BARRETT, PRESSE CANADIENNE

En visite hier dans sa circonscription de LaSalle-Émard, le premier ministre Paul Martin a participé à un dîner de Noël en faveur des athlètes des Jeux spéciaux pour handicapés.

TÉLÉMARKETING

L'industrie sera mise au pas

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA – Le gouvernement Martin s'apprête à se porter à la défense des consommateurs qui en ont assez de se faire harceler chez eux par des firmes de télémarketing.

En effet, le ministre de l'Industrie, David Emerson, devrait déposer aujourd'hui un projet de loi visant à créer un registre des consommateurs qui désirent ne plus recevoir d'appels téléphoniques de ces firmes, qui pullulent depuis quelques années. Les libéraux de Paul Martin souhaitent déposer ce projet maintenant, même si la Chambre des communes doit ajourner ses travaux demain pour le congé des Fêtes. Les députés seront de retour au travail à Ottawa le 31 janvier.

Mais ceux qui pestent depuis des années contre la sollicitation téléphonique devront vraisemblablement prendre leur mal en patience puisque tout indique qu'il faudra au moins un an avant que le nouveau registre entre en vigueur. En plus du temps nécessaire pour adopter le projet de loi aux Communes, il faudra tenir des audiences publiques pour déterminer quels types d'organismes — notamment les organisations caritatives et à but non lucratif — pourraient être exemptés.

›Voir TÉLÉMARKETING en page A6

MARTIN RÉPOND À RALPH KLEIN

Pas de référendum national sur les mariages gais

PRESSE CANADIENNE

Le premier ministre Paul Martin a accueilli plutôt froidement l'idée de tenir un référendum national sur le mariage de conjoints de même sexe. Il estime que cette question controversée doit être laissée au Parlement.

C'est au tour des parlementaires de se prononcer au cours d'un vote libre, a déclaré M. Martin à Montréal au cours d'un point de presse, hier matin, juste avant de prononcer un discours dans sa circonscription. « Les tribunaux ont fait connaître leur position. Je pense que cela relève du Parlement et je crois que le Parlement doit prendre cette responsabilité », a-t-il dit.

Le premier ministre albertain, Ralph Klein, avait demandé vendredi un référendum national sur la question des mariages gais, mais sa proposition a déjà été rejetée par le ministre fédéral de la Justice, Irwin Cotler.

M. Klein a formulé sa demande au lendemain de l'avis rendu par la Cour suprême du Canada, qui a décidé qu'il appartient au Parlement d'Ottawa de légiférer sur les mariages gais. Ralph Klein soutient que la grande majorité des Albertains s'opposent aux mariages homosexuels.

Le ministre Cotler a qualifié l'initiative du premier ministre albertain de manoeuvre désespérée pour contourner la Charte des droits et libertés. « Et cela ne marchera pas.

›Voir MARIAGES en page A12

Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE
Saddam Hussein fait la grève de la faim. Il est tanné de manger des volées.

SOMMAIRE

Astrologie du jour	AFFAIRES 10
Bandes dessinées	ACTUEL 10
Bridge	AFFAIRES 11
Décès	AFFAIRES 12
Feuilleton	ACTUEL 10
Forum	A 18 et 19
Horaire télévision	ARTS 6
Loteries	A 7 et 13
Mots croisés	ACTUEL 10 et SPORTS 12
Maisons de la culture	ACTUEL 4
Mot mystère	ACTUEL 10
Observateur	AFFAIRES 9
Petites annonces	AFFAIRES 9 et AFFAIRES 4
Quoi faire	ACTUEL 4

Météo
Nuageux avec faible neige, maximum 0, minimum -10, plus de détails en page SPORTS 16

6 21924 98765 1

Un an après la capture de Saddam, les États-Unis toujours embourbés en Irak

ALEXANDRE SIROIS
WASHINGTON

Un an après avoir capturé Saddam Hussein, les Américains se rendent comptent qu'il aura été beaucoup plus facile de maîtriser le dictateur déchu que de dominer la situation en Irak.

D'une part, les États-Unis semblent toujours enfoncés dans un bourbier, subissant sur le terrain des attaques répétées et sanglantes d'insurgés aussi violents que résolus.

D'autre part, l'incertitude plane toujours sur la tenue d'élections en janvier prochain, malgré la fermeté manifestée par la Maison-Blanche ces derniers jours à ce sujet.

En effet, à la veille de cet anniversaire que personne ne semble vouloir célébrer à Washington, le Parti islamique irakien, principale formation sunnite du pays, a annoncé qu'il pourrait boycotter les élections si elles ont lieu le 30 janvier comme prévu.

« Nous sommes toujours convaincus qu'on ne peut pas tenir les élections fin janvier à cause des conditions de sécurité et nous tenons

›Voir IRAK en page A8

Louez une A4 1.8 T CVT 2005
pour 399 $ par mois*
**Aucune mensualité pendant deux mois

On se déplace pour vous
Audi Prestige AUTOSTRASSE
5905 Transcanadienne
Métropolitaine sortie Côte-de-Liesse
514-364-7777
www.audiprestige.com

*Contribution d'un concessionnaire Audi de Montréal participant requise. Jusqu'à concurrence d'un total de 1 000 $ pour deux mensualités. L'offre s'applique aux véhicules en stock chez le concessionnaire. *Taux de location fermé offert par Audi Finance. Location de 42 mois au taux annuel de 2,36 %, avec acompte de 5 686 $ ou échange équivalent, dépôt de garantie remboursable de 0 $, première mensualité de 399 $ et fret de 0 $. Obligation totale découlant du bail : 16 758 $. Montant dû au début du bail : 5 686 $. Montant calculé en fonction du PDSF de 37 085 $ de la Audi A4 1.8 T berline 2005 incluant la boîte de vitesses variable continue multitronic, l'Ensemble commodités et l'Ensemble confort. Autres options en sus. Taxes, immatriculation, droits, inspection de prélivraison, assurances, frais de livraison de 0 $ et frais administratifs (y inclus les frais d'inscription, jusqu'à 46 $, au Registre des droits personnels et réels mobiliers) en sus. Livraison avant le 31 décembre 2004. Frais de 0,20 $/km pour le kilométrage supérieur à 20 000 km par an assumés par le locataire. Contribution du concessionnaire requise pouvant modifier la transaction finale négociée. Demandez les détails au concessionnaire.

Audi
Suivre, jamais.

À NOS LECTEURS

La Presse défendra ses droits

Dimanche soir de la semaine dernière, cinq policiers de la Sûreté du Québec se sont présentés à *La Presse*. Présentant un mandat de perquisition, ils ont exigé de consulter les courriels reçus par le journal afin d'y récupérer un message signé par l'«Initiative de résistance internationaliste», un groupe qui prétendait avoir posé une charge explosive sous un pylône d'Hydro-Québec. Après avoir exprimé son mécontentement à l'égard de cette violation flagrante de la liberté de la presse, le vice-président Affaires juridiques de *La Presse*, Me Philippe-Denis Richard, n'a eu d'autre choix que d'acquiescer à la demande des policiers puisque le mandat était conforme à sa face même aux exigences de la loi.

Toutefois, l'affaire ne peut en rester là. Comme l'a rappelé la Cour suprême, une saisie dans les locaux d'un organe de presse n'est pas un geste banal. Au contraire, les forces de l'ordre ne devraient recourir à une telle mesure qu'en ultime recours. «Parmi les locaux commerciaux, écrivait la majorité dans l'affaire *Société Radio-Canada c. Lessard*, ceux des médias ont droit à une attention toute particulière, en ce qui concerne tant l'attribution d'un mandat de perquisition que les conditions dont peut être assorti un mandat, afin que toute perturbation de la collecte et de la diffusion des informations soit le plus possible limitée. Les médias ont droit à cette attention particulière en raison de l'importance de leur rôle dans une société démocratique.»

Le plus haut tribunal du pays a affirmé qu'une perquisition dans les locaux d'un média viole la liberté de presse garantie par la charte des droits, à moins de respecter certaines conditions. Parmi celles-ci, les enquêteurs doivent démontrer qu'«il n'existe pas d'autres sources permettant d'obtenir les renseignements requis». Dans le cas présent, il est clair que la police, plutôt que d'examiner d'autres moyens d'obtenir l'information qu'elle cherchait, s'est empressée de demander un mandat de perquisition. La preuve en est que les policiers ont appris l'existence du courriel en question vers 15 h et ont obtenu le mandat à peine quelque deux heures plus tard !

De plus, il y avait dans la manière de faire une tentative évidente d'intimidation. Fallait-il vraiment cinq policiers pour récupérer un simple courriel ? L'affaire était-elle si urgente qu'il fallait exiger que la perquisition soit menée entre 21 h et 6 h le lendemain matin ? N'était-ce pas une tentative d'éviter la direction du journal ?

Il importe de bien comprendre la portée de perquisitions de ce genre. Un grand nombre de gens se servent du courrier électronique pour faire parvenir de l'information aux médias. Les renseignements ainsi transmis servent régulièrement de point de départ à des reportages d'enquête. Souvent, les auteurs de ces messages ne souhaitent pas être identifiés publiquement, de peur de perdre leur emploi ou de subir d'autres conséquences néfastes. Si ces informateurs ont l'impression que la police peut à tout moment fouiller dans les courriels des médias, ils cesseront de nous transmettre des renseignements. La capacité des médias de jouer leur rôle de chien de garde de la démocratie s'en trouvera entravée.

La perquisition menée dans nos bureaux et dans ceux de deux autres médias il y a huit jours n'est pas une affaire isolée. La semaine dernière, un journaliste et le *Hamilton Spectator* ont été condamnés à une amende de 31 000 $ pour outrage au tribunal, après avoir refusé de dévoiler l'identité de leur source dans une enquête sur une maison de retraite. Au début de l'année, la GRC a fouillé la résidence d'une journaliste d'Ottawa afin de connaître l'identité d'une de ses sources dans une enquête sur le renvoi en Syrie de Maher Arar. Les cas du genre se multiplient aussi aux États-Unis et en Europe, parfois au nom de la lutte contre le terrorisme. Or, les démocraties ne vaincront certainement pas le terrorisme en limitant les droits des médias.

Les médias canadiens réclament depuis longtemps que le Code criminel garantisse une protection particulière aux journalistes. Dans l'affaire *Radio-Canada*, la juge McLachlin avait souligné : «Le Parlement est libre d'adopter une loi prévoyant des procédures spéciales régissant la perquisition et la saisie dans les locaux d'un journal.» C'est d'ailleurs ce qui a été fait dans le cas des perquisitions visant les bureaux des avocats, afin de préserver le caractère confidentiel de la relation entre un avocat et son client. De la même façon, toute saisie de matériel journalistique pourrait devoir être approuvée par un juge d'une cour supérieure, devant lequel le média concerné aurait le droit de se faire entendre.

La Presse n'entend évidemment pas se soustraire à ses obligations légales. Mais elle tient à la protection de ses droits fondamentaux, reconnus par les chartes. Lorsque nous estimerons que ces droits sont violés, nous emploierons tous les moyens à notre disposition pour défendre nos journalistes, la liberté de presse et donc la démocratie. Nous le ferons devant les cours de justice. Et nous le ferons devant le tribunal de l'opinion publique.

› **Philippe Cantin** Vice-président à l'information et éditeur adjoint
› **Éric Trottier** Directeur de l'information
› **André Pratte** Éditorialiste en chef

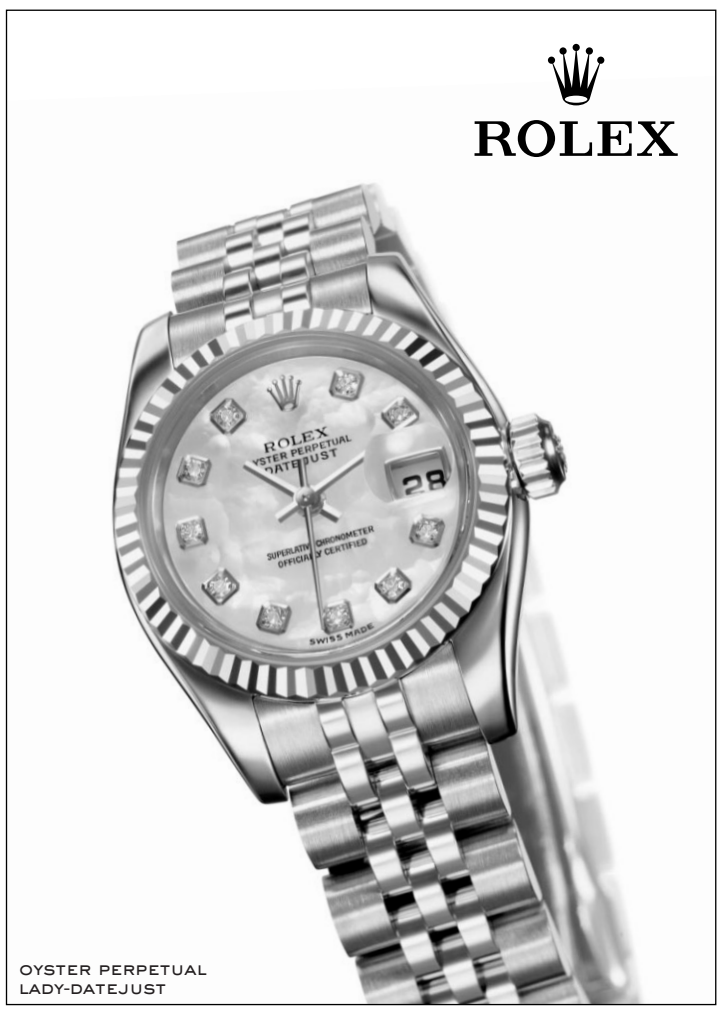

OYSTER PERPETUAL
LADY-DATEJUST

Célébrons 25 ans d'excellence
CHÂTEAU D'IVOIRE
2020, rue de la Montagne • (514) 845-4651
Appel sans frais 1 888 883 8283

3275592

CHUM LE DÉSACCORD

Le projet de McGill, lui, va bon train

PASCALE BRETON

Pendant que la communauté francophone se demande encore où sera construit le CHUM, le Centre universitaire de santé McGill (CUSM) a déjà lancé son appel d'offres pour les travaux de décontamination qui doivent se faire au printemps.

Le CUSM devrait être en mesure de respecter le premier échéancier prévu, c'est-à-dire le démantèlement des voies ferrées qui se trouvent à la gare de triage Glen d'ici le 15 décembre, estime le planificateur en chef pour le projet McGill, Jean Dufresne.

Depuis une dizaine d'années, la gare de triage servait de terrain de stationnement aux trains de l'Agence métropolitaine de transport. Ils seront désormais stationnés à la gare Sortin, à Saint-Pierre. Cette opération de reconfiguration aura coûté 5,6 millions.

Le CUSM a aussi lancé des appels d'offres en vue de la décontamination des terrains de la gare de triage Glen, un terrain d'une superficie de 186 000 mètres carrés. La facture pour la totalité de la décontamination devrait atteindre entre 35 et 60 millions, selon la méthode retenue.

« Nous voulons être très prudents. Nous allons sans doute segmenter le terrain et tester nos méthodes pour avancer de façon progressive », a expliqué M. Dufresne.

Le projet du CUSM prévoit 832 lits répartis sur deux emplacements, soit l'Hôpital général de Montréal et une nouvelle construction à la gare de triage Glen.

Pour se conformer à l'enveloppe budgétaire de 1,1 milliard fixée par le gouvernement, la direction du CUSM a choisi de réviser à la baisse le nombre de lits. Au lieu des 550 initialement prévus, l'édifice à la gare de triage Glen en comptera 500.

« Notre mandat est d'offrir des services bilingues. Nous pensons que gérer deux sites est plus approprié à la communauté que nous servons, qui est composée d'un tiers de francophones, d'un tiers d'anglophones et d'un tiers d'allophones », a indiqué M. Dufresne pour expliquer les différences entre le projet du CUSM et celui du CHUM, où la priorité était d'avoir un seul emplacement.

PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, LA PRESSE ©

Alors que la cour de triage du Canadien Pacifique, dans l'arrondissement d'Outremont, fait encore l'objet de discussions entre l'Université de Montréal et la direction du CHUM, le Centre universitaire de santé McGill est sur les rails.

CHUM › COMPARAISON DES DEUX PROJETS

	1000, rue Saint-Denis	Gare de triage d'Outremont
ACCÈS ROUTIER	⊕ Accès direct autoroute	⊖ Délai aux heures de pointe, surtout le soir, de 3 à 5 km des autoroutes
TRANSPORT EN COMMUN	⊕ Station Champ-de-Mars et Berri-UQAM à proximité	⊖ Moins de trains sur la ligne bleue, train de banlieue à déplacer
SYNERGIE AVEC L'UNIVERSITÉ	⊖ Éloignement des facultés	⊕ Facultés adjacentes
INFRASTRUCTURES	⊕ Déjà existantes	⊖ Égouts, réseau d'eau et rues à faire
IMPACT DANS LE QUARTIER	⊕ Positif pour le centre-ville et quartier international	⊕ Réhabilite la gare de triage
ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT	⊕ Présence de restaurants, hôtels	⊖ Quartier résidentiel loin des restaurants et des hôtels
SUPERFICIE	⊖ Construction en hauteur	⊕ (2,4 millions de pieds carrés, possibilité d'expansion
COÛT DU TERRAIN	⊕ Plusieurs propriétés du CHUM	⊖ Propriété du Canadien Pacifique, décontamination, expropriation
BASSIN DE POPULATION	⊕ Clientèle ciblée par agence de santé et des services sociaux	⊖ Carence de 125 lits selon l'agence de santé et des services sociaux
RISQUES	⊕ Minimes	⊖ Voie ferrée, matières dangereuses

* Selon les analyses menées par le CHUM, la Ville de Montréal et l'Agence de santé et des services sociaux.

CHUM LE DÉSACCORD

PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE ©

Pour le recteur de l'Université de Montréal, Robert Lacroix, il est évident que la direction du CHUM préfère voir son nouveau complexe hospitalier sur le site de l'hôpital Saint-Luc au centre-ville plutôt qu'à Outremont.

La tiédeur du CHUM refroidit l'UdeM

PASCALE BRETON

À quelques jours, quelques semaines tout au plus, d'une décision concernant la construction du nouveau CHUM, le torchon brûle entre le recteur de l'Université de Montréal et la direction de l'hôpital.

En entrevue à *La Presse* la semaine dernière, le recteur Robert Lacroix a reproché à la direction du CHUM le peu d'intérêt qu'elle manifeste pour le projet qu'il pilote.

Le recteur souhaite en effet construire un technopôle du savoir et de la santé à la gare de triage Outremont, un projet ambitieux et coûteux qui réunirait à la fois le CHUM, les facultés des sciences de la santé et un centre de recherche.

« À l'évidence, la direction du CHUM favorise le site Saint-Luc pour des raisons que je ne comprends pas, et moi j'appuie le site Outremont pour les arguments que je mets sur la place publique », a souligné M. Lacroix en entrevue.

Visiblement, il ne s'explique pas la tiède réaction à son projet. « Ce sont deux visions différentes et, pour être franc, j'ai toujours cru que la direction du CHUM se rallierait à la vision hospitalière. (...) Je me dis qu'il est quand même invraisemblable, si ça ne nuit pas au caractère hospitalier, qu'on n'ait pas d'intérêt. »

Le recteur dispose déjà de l'appui de plusieurs donateurs et hommes d'affaires influents, dont Jean Coutu et Paul Desmarais père, qui l'épaule dans les négociations avec le Canadien Pacifique en vue d'acquérir le terrain. Il y a quelques jours, le personnel de la faculté de médecine s'est aussi prononcé en faveur du projet dans une proportion de 80 %.

Plusieurs restent cependant sceptiques et une coalition d'organismes est même montée au créneau pour défendre le projet initialement choisi du 1000, rue Saint-Denis.

Au cours des derniers jours, M. Lacroix a donc entrepris un dernier blitz pour tenter de convaincre la communauté que son projet de technopôle est non seulement réalisable, mais nécessaire.

Chiffres à l'appui, il a pour la première fois reconnu que son projet coûterait au bas mot 1,72 milliard de dollars, soit 600 millions de plus que ce qui avait été initialement autorisé par le gouvernement Charest pour la construction du CHUM.

Côté financement, il croit cependant être en mesure d'aller chercher 1,137 milliard de la part du gouvernement du Québec, soit les 800 millions promis pour la construction du CHUM plus 300 millions du ministère de l'Éducation et 37 millions dans le cadre d'un programme destiné à la décontamination des terrains.

La Ville de Montréal serait aussi mise à contribution pour payer sa part des infrastructures (aménagement des rues, installation de lampadaires et de feux de circulation), évaluées à 24,6 millions.

Quant à l'idée de déménager des facultés au centre-ville, le recteur reste sur ses positions. C'est en catastrophe que le comité de planification du CHUM 2010 a soumis une proposition pour intégrer des facultés des sciences de la santé au projet du 1000, rue Saint-Denis, affirme-t-il.

Même si les analyses présentées par le conseil d'administration du CHUM ont démontré que l'idée est réalisable, M. Lacroix a indiqué qu'il vaut mieux l'oublier.

« C'est un élément crucial à faire comprendre. On a cru à la dernière minute qu'on était capable de faire chavirer l'histoire en disant que c'était faisable au centre-ville avec un projet un peu bancal de dernière minute. »

Rappelant qu'une part importante des professeurs et des étudiants travaillent ou font des stages à Maisonneuve-Rosemont, Sainte-Justine ou Sacré-Coeur, il a quelque peu minimisé l'importance du partenariat qui lie l'Université de Montréal à son centre hospitalier universitaire.

« L'Université de Montréal a une entité biomédicale tellement considérable qu'il n'y a pas que l'hôpital dit universitaire qui satisfait tous ses besoins. Pour nous, le CHUM est un arbre dans la forêt du biomédical », a déclaré M. Lacroix, en précisant que le plus grand perdant, si le projet de la gare de triage n'est pas choisi, sera le CHUM .

COURRIEL
Pour joindre Pascale Breton
pascale.breton@lapresse.ca

PROCESSUS DÉCISIONNEL

› Le comité interministériel, qui regroupe la Santé, l'Éducation, les Affaires municipales, le Développement économique et régional et la Recherche, ainsi que le Conseil du Trésor, doit faire ses recommandations au Conseil des ministres.

› Le ministre de la Santé, Philippe Couillard, fera connaître sa décision avant Noël, possiblement à l'ajournement des travaux parlementaires.

CHUM › LES DEUX PROJETS EN CHIFFRES

L'analyse comparative des deux projets visant la construction du nouveau CHUM n'est pas une sinécure. D'un côté, au 1000, rue Saint-Denis, on propose un centre hospitalier universitaire installé à la fois dans des bâtiments rénovés et dans des constructions neuves. De l'autre, à la gare de triage d'Outremont, on parle d'intégrer le CHUM dans un projet plus vaste et entièrement neuf, regroupant aussi les facultés des sciences de la santé. Il y a cependant un coût : Il faudrait 600 millions de plus pour réaliser le second projet.

1000, rue Saint-Denis (terrain de l'hôpital Saint-Luc)

- Terrain de **0,36 millions** de pieds carrés (33 000 mètres carrés)
- Situé au cœur du Faubourg Saint-Laurent
- Délimité par le boul. René-Lévesque et les rues Saint-Antoine, Saint-Denis, Sanguinet
- Près de la station du métro Champ-de-Mars
- Édifice construit en hauteur, d'une dizaine d'étages
- **700 lits**
- Construction d'un centre de recherche
- Possibilité de construire des facultés des sciences de la santé au coût de **448,6 millions** selon le CHUM, ce que rejette l'Université de Montréal
- Coût total : **1,129 milliards**
- Construction et aménagements extérieurs : **662,7 millions**
- Acquisition, infrastructures et autres : **90,9 millions**

Gare de triage d'Outremont

- Terrain de **2,4 millions** de pieds carrés (227 000 pieds carrés)
- Situé à la gare de triage du Canadien Pacifique
- Près de la station de métro Acadie et de la station Outremont, par une passerelle piétonnière
- Construction d'un hôpital de **700 lits**
- Construction des facultés des sciences de la santé (médecine, sciences infirmières, médecine dentaire, optométrie)
- Centre de recherche biomédicale
- Construction d'une résidence universitaire de **600** chambres
- Coût total : **1,77 milliard** selon le CHUM (1,72 milliard selon l'UdeM)
- Total pour l'hôpital : **1,281 milliard**, dont 812,9 pour la construction et l'aménagement
- Total pour les facultés : **493,5 millions** (422 millions selon l'UdeM)
- Infrastructures routières : **36,6 millions**
- Infrastructures services publics : **44,6 millions**

*Chiffres tirés des analyses du CHUM

Des dissensions de plus en plus perceptibles

PASCALE BRETON

Les reproches à peine voilés du recteur de l'Université de Montréal, Robert Lacroix, qui aurait souhaité plus d'intérêt de la part de la direction du CHUM pour son projet, causent un malaise évident.

À quelques jours de la date décisive pour le choix du terrain qui accueillera le futur CHUM, ce malaise s'ajoute aux dissensions de plus en plus perceptibles à propos des deux projets sur la table.

« La perception de M. Lacroix est fausse. La décision appartient au gouvernement », s'est contenté de dire la porte-parole du CHUM, Lise Provost, au nom du directeur général.

En entrevue à *La Presse* cette semaine, Robert Lacroix s'était montré déçu du peu d'intérêt que son projet de technopôle à la gare de triage Outremont a suscité à la direction du CHUM.

Lors d'une séance extraordinaire cette semaine, le conseil d'administration du CHUM, visiblement tiraillé entre les deux projets, a d'ailleurs refusé de prendre position.

Il s'est contenté de voter à l'unanimité une résolution rappelant au gouvernement les objectifs fondamentaux qui doivent guider sa décision, notamment l'importance de compter 700 lits au même endroit.

Le président du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'établissement, le Dr Edgar Nassif, approuve cette réserve, estimant que ce n'est pas le rôle du CHUM de prendre position pour l'un ou l'autre de ces deux projets.

Comme la population, les médecins du CHUM sont eux aussi partagés, a-t-il aussi souligné.

« D'un côté, le recteur nous propose un site complètement neuf, qui est superbe, mais est-ce que le financement vient avec ? On ne le sait pas », a lancé le Dr Nassif.

À ce jour, le CHUM et l'Université de Montréal ont dépensé ensemble 262 450 $ pour des études analysant le projet de la gare de triage.

Ils ne s'entendent toutefois pas sur l'interprétation de certains chiffres, si bien que 100 millions les séparent dans le calcul des coûts.

ACTUALITÉS

Impossible de se débarrasser des Publisac

Un citoyen essaie sans succès depuis 13 ans ; exaspéré, il recourt à un avocat

ÉMILIE CÔTÉ

Depuis 13 ans, Michel St-Laurent se bat en vain pour ne plus recevoir de Publisac. Il a beau avoir un autocollant bien en vue qui dit « non aux circulaires » sur sa boîte aux lettres, se plaindre à Transcontinental cinq fois par année, rien à faire, il reçoit toujours des Publisac. Exaspéré, il ne compte pas abdiquer, ayant même sollicité les services d'un avocat.

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE ©

Le citoyen Michel St-Laurent refuse de recevoir les Publisac depuis 13 ans et se voit contraint de recourir à un avocat dans l'espoir d'y arriver.

Chaque fois que M. St-Laurent porte plainte, cela fait effet durant quelques mois, puis les Publisac font leur réapparition. Ils sont parfois livrés à 4 h du matin, « avec un camion qui fait un bruit terrible, relate-t-il. Je ne compte pas le nombre de superviseurs à qui j'ai pu parler en 13 ans... Il semble y avoir un roulement de personnel assez élevé. Il faut donc recommencer le dossier à zéro chaque fois. »

Il y a neuf ans, le Lavallois a dû remplir un formulaire pour recevoir un autocollant « non aux circulaires ». « Je devais *renoncer* au Publisac, comme si c'était un droit, alors que je *refusais* le Publisac. »

M. St-Laurent doute d'ailleurs de l'efficacité de la campagne lancée dans 11 arrondissements de Montréal, mercredi dernier, qui encourage les citoyens à se procurer des autocollants réglementaires dans les bureaux d'arrondissements et les écoquartiers. « Quelle est la vertu d'avoir un autocollant qui n'est jamais respecté ? »

« Malgré ses deux autocollants sur son terrain, mon voisin a cédé au bout de six ans. Il se débarrasse de son Publisac, alors que pour Transcontinental, il est considéré comme livré, déplore M. St-Laurent. Après plusieurs plaintes, les gens finissent par s'incliner, car cela demande trop de temps et d'énergie. »

L'agent d'information de métier dit néanmoins comprendre que des gens désirent recevoir des circulaires. « Mon avocat est un partisan des Publisac, mais il me défend, car le droit de refus existe et doit être respecté. »

« Ma maison n'est pas un centre commercial, fait-il valoir, où n'importe qui peut venir faire sa publicité. Je peux acheter les journaux le samedi avec leurs nombreuses pages de pub, mais c'est un choix que je fais. »

M. St-Laurent ne compte pas baisser les bras et réclame un cadre juridique. « Je ne sais plus quoi faire, donc j'examine la situation avec mon avocat. Je ne tiens pas à entreprendre une bataille juridique, mais cela semble être le seul moyen de régler le problème. »

Captez l'émotion des Fêtes

SONY

DCRHC-65
-Caméra vidéo Mini DV
-1 Million de pixels
-Écran tactile 3.5 po
-Mode 16:9
979.99$

Incluant sac Andy et cassette Sony

DCSP-73
- Résolution de 4.1 millions de pixels
-Zoom optique 3x (équivalent 38-114mm)
- Écran ACL 1.5 po
299.99$

DSCT1
- Résolution 5.1 millions de pixels
- Zoom optique 3x
-Capacité de 140 images avec une pile InfoLITHIUM MC pleine
499.99$

DSCP-150

-Résolution de 7.2 millions de pixels
-Zoom optique 3x
-Capacité de 320 images avec une pile InfoLITHIUM mc pleine
579.99$

Avec tout achat d'appareil photo numérique
RECEVEZ GRATUITEMENT!
10$ de rabais sur un Atelier
15$ d'impression photo numérique
mini trépied Hakuba
Ensemble de nettoyage
Protecteur d'écran
CD Logiciel d'impression en ligne
Service Avant Pendant Après

Valide jusqu'au 24 décembre 2004

L.L.Lozeau Ltée
LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE ET DES TECHNOLOGIES DE L'IMAGE
(514) 274-6577 | 6229, St-Hubert
www.lozeau.com | Montréal, Québec
FINANCEMENT accord D Desjardins
Métro Beaubien

3263399A

EN BREF

Les étudiants de Concordia se joignent à la FEUQ

La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) s'est enrichie de 27 000 membres avec l'adhésion récente des étudiants de la Concordia Student Union, qui ont voté majoritairement pour leur affiliation à la FEUQ. Le nombre d'étudiants membres de la FEUQ passe donc à 170 000, un sommet dans son histoire. La FEUQ est un regroupement de 19 associations étudiantes provenant de toutes les régions du Québec. Établie depuis 1989, elle a pour mandat de défendre une éducation humaniste comme choix de société. De plus, elle s'attarde particulièrement à défendre ses membres avant, pendant et après leur passage à l'université en revendiquant, en particulier, une éducation accessible, de qualité, qui favorise le développement du savoir-être et du savoir-faire.

Nouveau commandant au 34e Groupe-brigade

Le colonel Jacques Lachance a succédé hier au colonel Yves Duhamel à titre de commandant du 34e Groupe-brigade du Canada. Le colonel Duhamel, qui assurait le commandement de l'unité depuis juin 2002, quittera le Canada en janvier pour la République démocratique du Congo, où il occupera le poste de sous-chef d'état-major aux opérations de la Mission des Nations unies dans ce pays. Le 34e Groupe-brigade, composé de 13 unités réparties dans la moitié ouest du Québec, est l'une des plus importantes brigades de réserve au pays. Il regroupe quelque 1500 citoyens-soldats. Depuis un an, 25 % de ses effectifs se sont portés volontaires pour participer notamment à la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan.

Faites vous un cadeau.

La traction intégrale et 500 $*** d'essence gratuite

FORESTER 2.5X ÉDITION SPÉCIALE 2005

Traction intégrale symétrique à prise constante
- Moteur boxer 2,5 L - 165 ch
- Transmission manuelle à 5 rapports
- Climatiseur
- Stéreo AM/FM/bande météo/CD
- Toit ouvrant vitré électrique surdimensionné
- Volant, levier de vitesses et frein à main gainés de cuir
- Sièges avant chauffants à deux intensités
- Et plus encore...

MEILLEUR NOUVEAU VUS
LA FORESTER 2,5XT TURBO 2004 CHOISIE PAR L'ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA (AJAC)

La Subaru Forester a reçu la meilleure note possible lors d'essais de collision frontale réalisés par l'IIHS (Institut d'assurance pour la sécurité routière des États-Unis).

FORESTER 2.5X
ÉDITION SPÉCIALE 2005

FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE 2,8%**

28 595 $*

Offre valide jusqu'au 31 décembre 2004.

PERSONNE NE FAIT LA TRACTION INTÉGRALE COMME SUBARU. JOYEUX NOËL, SOYEZ PRUDENT.

SUBARU SAINT-JÉRÔME, SAINT-JÉRÔME
CONCEPT AUTOMOBILES, GRANBY
SUBARU DES SOURCES, DOLLARD DES ORMEAUX
SUBARU DE LAVAL, ADM AUTOMOBILES
LACHUTE SUBARU, BROWNSBURG
SUBARU AUTO CENTRE, MONTRÉAL
CARREFOUR SUBARU AUTO, SAINTE-ROSE, LAVAL
SUBARU RIVE-SUD, GREENFIELD PARK
JOLIETTE SUBARU, JOLIETTE
SUBARU SAINT-HYACINTHE, SAINT-HYACINTHE
SUBARU SAINTE-AGATHE, SAINTE-AGATHE DES-MONTS
JOHN SCOTTI SUBARU, SAINT-LÉONARD
SUBARU REPENTIGNY, REPENTIGNY

INFORMEZ-VOUS DU PLAN DE PROTECTION SUBARU
NOUVEAU INFORMEZ-VOUS DU PROGRAMME DE REMISE SUBARU POUR LES DIPLOMÉS

SUBARU
Traction intégrale
www.subaru.ca

*Pour le modèle Forester 2.5X Édition Spéciale 5 vitesses (5J1QW) : prix spécial du temps des fêtes. Transport et préparation (1295$) en sus. Taxes en sus. Le concessionnaire peut offrir un prix moindre. Immatriculation (prix varie selon le client), assurance, taxes sur les pneus neufs (17 $) et autres taxes en sus. **Possibilité de financement à l'achat à partir de 2,8 %. Sujet à l'approbation de crédit par la « Compagnie de Service de Financement Automobile Primus Canada ». Offre valable jusqu'au 31 décembre 2004. Photo à titre indicatif seulement. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire Subaru. ***Une carte d'essence prépayée Pétro-Canada d'une valeur de 500 $ sera remise en prime à l'achat ou à la location de tous les modèles neufs 2005 de l'Impreza ou de la Forester achetés et livrés entre le 1er et le 31 décembre 2004. La carte expirera 2 ans après la date de l'achat ou de la location du véhicule. La carte ne peut être échangée contre de l'argent.

3277378A

RIMA ELKOURI » LA VIE LA VILLE
rima.elkouri@lapresse.ca

Un autre thé à l'ambassade

«M. Franken, faites attention si vous sortez. C'est vraiment trop glissant.»

C'était au temps où Montréal ressemblait à une patinoire. C'était la semaine dernière. Du seuil de sa porte de la rue Van Horne, John Franken me regardait en souriant. Comme pour dire: «Ça va. J'en ai vu d'autres...»

C'est vrai, il en a vu d'autres. Pour faire peur à cet homme de 82 ans, il faudrait bien plus qu'une poignée de cols bleus paresseux dans une cité de glace. Survivant des camps de prisonniers de l'armée japonaise durant la Deuxième Guerre mondiale, John Franken a connu des terrains autrement plus glissants.

Depuis des années, ce Montréalais aux airs de grand-papa gâteau mène un combat quasi solitaire afin d'obtenir des excuses officielles du Japon pour les crimes commis durant la Deuxième Guerre mondiale. Il ne veut pas d'argent, pas de compensation, pas de cadeaux. Juste des excuses pour ce que lui et des milliers d'autres ont subi. Mais comme les excuses ne viennent pas, John Franken court à leur recherche, tous les 7 décembre, date d'anniversaire de l'attaque de Pearl Harbor.

C'est ainsi que, dès l'aube mardi dernier, ce militant pas comme les autres a mis dans sa poche une pétition soigneusement rédigée, rassemblé ses pancartes, enfilé par-dessus son manteau un t-shirt l'identifiant comme ancien prisonnier de guerre. Direction: l'ambassade du Japon à Ottawa.

Chaque fois, il prend soin d'envoyer des communiqués aux médias. Mais personne ne se pointe. Chaque fois, il demande des excuses au Japon. Mais tout ce qu'il parvient à obtenir, au mieux, c'est une tasse de thé. *Un thé à l'ambassade* est d'ailleurs le titre d'un très bon documentaire sur John Franken réalisé par une amie, Catherine Hébert. «J'en ai remis une copie à l'ambassadeur du Japon, l'an dernier», lance John Franken, le regard fier. Et qu'en a-t-il dit? Rien, comme d'habitude.

Tout ça pour rien, donc? John Franken est persuadé que non. Sa tasse de thé annuelle, bien qu'en apparence anodine, constitue à ses yeux une petite victoire. Car la première fois qu'il s'est rendu à l'ambassade du Japon, c'est à peine si un employé est venu lui dire «merci, au revoir», avant de lui fermer la porte au nez. De fil en aiguille, d'année en année, de nouvelles percées ont été réalisées. Une fois, on a permis à John Franken de remettre en mains propres une pétition à un officiel de l'ambassade. La fois suivante, on lui a permis d'entrer dans l'édifice. La fois d'après, on lui a servi une tasse de thé. Ce n'est peut-être que politesse hypocrite. Mais John Franken, qui pratique le militantisme comme d'autres jadis pratiquaient l'amour courtois, y voit du progrès.

Tasse de thé ou pas, il reste que, vu l'âge avancé des anciens prisonniers de guerre, le temps presse. Le nombre de manifestants que réussit à réunir John Franken diminue d'année en année. Mardi dernier, ils n'étaient qu'une quinzaine. Les photos de groupe annuelles prises devant l'ambassade sont de plus en plus clairsemées. Ce qui inquiète un peu notre militant octogénaire. «Nous avons perdu quatre personnes depuis l'an dernier, observe-t-il. J'ai l'impression qu'ils vont attendre que nous ayons tous disparu pour enfin décider d'agir.»

Les mains plongées dans les archives éparpillées sur sa table de salon, John Franken me raconte qu'il est juif hollandais, né en Indonésie alors que l'archipel était une colonie néerlandaise.

Il a été fait prisonnier par l'armée japonaise en 1942. C'était au temps de la guerre dans le Pacifique. Il avait 19 ans. Il était au service de l'armée hollandaise. Le navire marchand qui l'emmenait vers l'Australie a été encerclé par des navires de guerre japonais. Il fut alors envoyé dans les camps de prisonniers, où il fut esclave pendant trois ans et demi. Il y a subi de mauvais traitements, assisté à des exécutions, vu la cruauté de trop près. Il a été forcé de travailler dans les bordels aménagés pour les soldats japonais. C'est là que quelque 200 000 femmes dites «de réconfort», adolescentes coréennes pour la plupart, étaient condamnées à l'esclavage sexuel. Si le gouvernement japonais, après des années de déni, a fini par avouer, en 1993, l'existence de ces esclaves, personne ne leur a encore demandé pardon.

Mardi dernier, comme tous les 7 décembre, au nom de toutes ces femmes esclaves, au nom de tous les ex-prisonniers de guerre, John Franken a donc pris un autre thé à l'ambassade du Japon. Il avait une lettre pour l'ambassadeur réclamant des excuses. «Votre Excellence, me voici encore une fois...»

Qu'a dit l'ambassadeur? Rien, comme d'habitude. Comme l'année dernière, comme l'autre d'avant et l'autre d'avant encore...

Vous n'êtes pas découragé, M. Franken? «Non», dit-il en souriant. Il me raconte que sa femme, survivante d'Auschwitz morte récemment, a été emmenée trois fois dans les chambres à gaz. Mais trois fois, le gaz a manqué. Elle disait toujours: «Il ne faut jamais abandonner.»

APARTÉ

7 décembre 1941:
Attaque de Pearl Harbor. La flotte américaine du Pacifique est détruite par les Japonais, ce qui provoque l'intervention des États-Unis dans la Deuxième Guerre mondiale.

4 mars 1942:
John Franken est fait prisonnier par l'armée japonaise.

9 août 1945:
Les Américains larguent une bombe atomique sur Nagasaki, tuant environ 70 000 personnes. John Franken s'y trouve, mais comme il travaille dans une mine de charbon, à des centaines de mètres sous terre, il ne voit rien, n'entend rien. Ce n'est que lorsqu'il sort de la mine qu'il constate la dévastation qui, ironiquement, sonne le glas de sa vie d'esclave.

La statue de la reine Victoria à Québec pourrait retrouver sa tête pour le 400e

LES PERREAUX
PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC – Plus de 40 ans après avoir été dynamitée selon toute vraisemblance par le Front de libération du Québec (FLQ), la statue décapitée de la reine Victoria pourrait retrouver sa tête.

Des personnalités de la Vieille capitale font pression pour que le monument de bronze soit restauré à temps pour le 400e anniversaire de la ville en 2008. Le 12 juillet 1963, une forte explosion qui avait retenti dans toute la ville avait décapité l'effigie haute de trois mètres qui trônait dans un parc. Cet attentat avait été attribué au FLQ.

« Je n'appuie pas le FLQ et je ne suis pas monarchiste, il ne s'agit donc pas d'un geste politique », a précisé l'avocat et ancien conseiller municipal derrière ce mouvement de « réhabilitation », François Marchand.

« Le régime britannique fait partie de notre histoire et je pense que nous sommes suffisamment matures aujourd'hui pour le reconnaître et le commémorer. »

M. Marchand aimerait que la restauration de la sculpture s'inscrive dans des travaux de revitalisation du parc Victoria, dans le quartier Saint-Roch, un des plus pauvres de la capitale. La statue a été érigée en 1897 pour souligner le 60e anniversaire de son couronnement.

Le projet a reçu un bon accueil de responsables des fêtes du 400e anniversaire de la ville. « Je pense que c'est une bonne idée, a dit Denis Angers, porte-parole de la Commission de la capitale nationale. Nous sommes le produit de tout ce que nous avons été. La reine Victoria a été notre souveraine durant 64 ans, le plus long règne de l'histoire britannique. Alors pourquoi pas ? »

Mais il a rappelé qu'aucune décision n'a encore été prise et que le financement n'est pas encore arrêté.

Bien que des spécialistes aient restauré la tête et le corps, des experts affirment qu'il serait presque impossible de les réunir.

« Il ne s'agit pas seulement de remettre la tête, beaucoup de morceaux sont manquants, a souligné la directrice du Centre de conservation de Québec, Murielle Doyle. La dynamite a été placée à l'intérieur de la statue, l'intérieur a donc été pulvérisé. Ce serait peut-être mieux de faire une copie. »

LES 60 ANS DE KIA
SOLDE D'ANNIVERSAIRE
KIA
NOUS CÉLÉBRONS NOS 5 ANS ICI AU PAYS ET NOS 60 ANS À TRAVERS LE MONDE.
PASSEZ VITE PROFITER DE NOS SPÉCIAUX DES FÊTES
ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA

Modèle EX illustré† PDSF : 15 995 $**
SPECTRA LX 2005
Prix *Meilleure voiture économique* de l'AJAC
• Moteur de 2,0 L, DACT
• AM/FM/CD/MP3 stéréo
• Six haut-parleurs
• Roues de 15 po
• Banquette arrière rabattable, partagée 60/40
• Système anti-démarrage
• Suspensions avant et arrière indépendantes
PREMIÈRE DE SA CATÉGORIE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ
LOCATION À PARTIR DE 179 $* PAR MOIS/60 MOIS
FRAIS DE LIVRAISON ET DESTINATION INCLUS
0 $ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ
OU 0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT§

Modèle LS illustré† PDSF : 12 995 $**
RIO S 2005
Équipement incomparable
• Moteur de 1,6 L, DACT • Freins ABS aux quatre roues
• Deux coussins gonflables • Servodirection
• AM/FM/CD stéréo • Roues de 14 po avec enjoliveurs complets
• Deux miroirs avec rabat dans les pare-soleil
Laissez-vous tenter par la Rio Édition anniversaire et obtenez en plus
• Climatisation • Déverrouillage à distance
• Tachymètre • Phares antibrouillard
• Et plus encore
LOCATION À PARTIR DE 159 $* PAR MOIS/60 MOIS
FRAIS DE LIVRAISON ET DESTINATION INCLUS
0 $ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ
0 $ DE COMPTANT
OU 0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT§
0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT§
Programme Protection Totale 5-5-5+ PLUS QU'UNE GARANTIE
GARANTIE PARE-CHOCS À PARE-CHOCS DE 5 ANS/100 000 KMΔ
GARANTIE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 5 ANS/100 000 KM
ASSISTANCE ROUTIÈRE AVANTAGE PLUS DE 5 ANS/100 000 KM
+ CHANGEMENTS D'HUILE ET DE FILTRE À VIE¶
KIA
3279029A
POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE WWW.KIA.CA OU COMPOSEZ LE 1 877 542-2886.
VOS CONCESSIONNAIRES KIA DU QUÉBEC
PROGRAMME «PRÊT-À-PARTIR» POUR DIPLÔMÉS
* Nos programmes de location-bail sont établis, sur approbation du crédit, par Services Financiers de Kia Canada et sont applicables aux modèles présentés : Spectra LX 2005 (ST5415) et Rio S 2005 (R054X5). Durée de location-bail de 60 mois, avec taux de financement annuels respectifs de 0,68 % et 0,02 %; et versement initial ou équivalent d'échange de 1 995 $ et 0 $. Versement du premier mois de 179 $ et 159 $, et frais d'acquisition de 350 $ exigibles à la livraison. L'obligation totale de location-bail pour les modèles présentés est basée sur un prix de détail suggéré du fabricant (PDSF) de 15 995 $ et 12 995 $, et se chiffre respectivement à 12 735 $ et 9 540 $; l'option d'achat à la fin de la location-bail est évaluée à 4 587 $ et 4 057 $, taxes en sus. Le kilométrage alloué pour la location-bail est de 20 000 km/an (d'autres forfaits sont offerts) avec un supplément de 0,10 $ par kilomètre excédentaire. ** PDSF : Spectra LX 2005 à partir de 15 995 $ et Rio S 2005 à partir de 12 995 $. Les plaques, immatriculation, assurances, frais de livraison et destination, et taxes sont en sus, à moins d'indication contraire. Le PDSF des modèles présentés figure ci-dessus. Les prix peuvent être modifiés sans préavis. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer les véhicules à prix inférieur. § Un taux de financement à l'achat de 0 % s'applique pour une période maximale de 48 mois, en fonction du modèle du véhicule et de l'année. Toutes les options de financement à l'achat excluent les frais de livraison et destination, plaques, assurances, frais d'administration et taxes applicables. Exemple de financement à l'achat : un montant de 10 000 $, à un taux de financement à l'achat de 0,0 %, donne des versements mensuels de 277,78 $ pour une durée de 36 mois; le coût d'emprunt est de 0 $ pour un engagement de 10 000 $. L'offre varie selon le modèle du véhicule. Le versement mensuel et le coût d'emprunt varient selon le montant de l'emprunt, la durée du prêt et le versement initial/équivalent d'échange. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. D'autres options de location et de financement sont offertes. † Les modèles décrits sont légèrement différents des modèles illustrés. Les images incluent des accessoires offerts en option. KIA est une marque de commerce de Kia Motors Corporation. ¶ L'offre « changements d'huile et de filtre à vie » correspond à un maximum de 3 changements d'huile à moteur et de filtre à huile et au coût de main-d'œuvre relatif par année (12 mois) de propriété. S'applique au premier acheteur seulement. Δ La garantie pare-chocs à pare-chocs couvre la plupart des composants du véhicule contre les défectuosités, dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien. Offre en vigueur pour une durée limitée.

SUITES DE LA UNE

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 **VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?** Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca** | **ABONNEMENT** (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement** | **PETITES ANNONCES** (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca** | **DÉCÈS** (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca** | **CARRIÈRES** (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca** | **PUBLICITÉ** (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

L'industrie sera mise au pas

TÉLÉMARKETING
suite de la page A1

« Les gens sont frustrés, et beaucoup se plaignent de ce qu'ils considèrent comme une intrusion dans leurs seuls moments de répit à la maison », a expliqué la députée libérale Paddy Tornsey, qui avait déposé un projet de loi privé sur cette même question plus tôt cette année.

Tout indique que le registre que le gouvernement Martin songe à mettre sur pied ressemblera à celui implanté aux États-Unis, qui connaît un succès boeuf. Jusqu'à présent, environ 65 millions de ménages américains se sont inscrits à ce nouveau programme — le *Do not Call List* — dans le but de faire retirer leurs noms et numéros de téléphone des listes des compagnies de télémarketing. Les peines imposées aux firmes qui passent outre sont fort sévères, pouvant atteindre jusqu'à 11 000 $ pour chaque appel fait à un Américain dont le nom figure sur cette liste.

Au Canada, le registre serait géré par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), qui encadre les compagnies de téléphonie. Il aurait le pouvoir d'imposer de lourdes amendes aux entreprises de télémarketing qui ne tiendraient pas compte des règles établies.

Étonnamment, l'idée de créer un tel registre est accueillie favorablement par l'industrie canadienne du marketing. Si les consommateurs disent qu'ils ne veulent pas être joints par téléphone, alors les entreprises devraient savoir qu'il vaut mieux communiquer avec eux par la poste ou par Internet, estime John Gustavson, président de l'Association canadienne du marketing. Ainsi, elles ne s'aliéneront pas des clients et ne gaspilleront pas de temps ou d'argent.

« Cela va nous permettre de mieux cibler nos clients. L'agacement des consommateurs est tel qu'il faut absolument faire quelque chose. Nous croyons qu'il s'agit d'une bonne chose pour les firmes de marketing et pour les consommateurs », a affirmé M Gustavson.

Cela dit, l'association que dirige M. Gustavson maintient déjà un registre de consommateurs qui ne veulent pas être dérangés, qui comprend quelque 340 000 numéros de téléphone et près de 800 entreprises qui ne veulent pas faire l'objet de sollicitation téléphonique.

En vertu de nouveaux règlements imposés par le CRTC à l'industrie depuis le 1er octobre, les préposés au télémarketing doivent donner à tout consommateur qui le demande un numéro d'enregistrement afin qu'il puisse ensuite vérifier si on a donné suite à sa demande. Ils doivent aussi fournir aux personnes qui ne veulent plus être appelées un numéro d'inscription unique. Le démarcheur devra aussi s'enquérir auprès du consommateur s'il souhaite être exclu de toutes les listes exploitées par l'agence qui appelle et non de la liste propre à tel ou tel client de l'agence.

Même si les firmes de marketing sont devenues persona non grata dans plusieurs domiciles au pays, il n'en demeure pas moins que les consommateurs achètent beaucoup de produits et services en utilisant... leur téléphone. Selon des statistiques, la valeur des produits et services achetés de cette façon atteint quelque 16 milliards de dollars par année.

Ce n'est pas la première fois que l'on tente d'imposer de telles contraintes à l'industrie du marketing au pays. L'idée circule depuis 2001. Un projet de loi proposant de créer un registre est même mort au feuilleton au printemps à la suite de la dissolution du Parlement et du déclenchement des élections du 28 juin.

Durant la dernière campagne électorale, le NPD de Jack Layton avait promis d'adopter une loi interdisant aux entreprises de télémarketing de téléphoner à des consommateurs qui auraient inscrit leur nom sur une liste d'exclusion.

Avec la Presse Canadienne

Ottawa et Québec appuient Bombardier

APPUI
suite de la page A1

remboursable pour permettre la mise au point du nouvel appareil.

Selon ce qu'a appris *La Presse*, Ottawa compte respecter l'échéancier donné par Bombardier — la compagnie tenait à avoir des assurances sur l'aide qu'elle obtiendrait avant une rencontre déterminante de son conseil, prévue pour le début du mois de février. L'annonce d'Ottawa ne pourra attendre le budget de Ralph Goodale, prévu plus tard en février, prévient-on au gouvernement fédéral. Bombardier veut pouvoir présenter officiellement sa série C au Salon international de l'aéronautique du Bourget, près de Paris, en juin prochain. La compagnie soutient qu'il s'agit d'un marché de 6000 ventes potentielles.

Au ministère québécois du Développement économique, on assure que tout est en place pour soutenir le geste d'Ottawa. La semaine dernière, le ministre Michel Audet a annoncé une garantie de prêt de 750 millions de dollars à Bombardier, mais cette aide ne visait que la vente d'appareils de la série des jets régionaux, déjà construits. Cette annonce avait été reçue bien froidement la semaine dernière à Ottawa, où on a cru que Québec avait choisi de faire cavalier seul pour augmenter la pression sur le gouvernement fédéral.

L'aide des deux gouvernements prévue pour janvier totalisera environ 800 millions de dollars. Bombardier prévoit que la mise au point de sa série C coûtera 2 milliards de dollars américains, facture qu'elle compte partager en trois : un tiers proviendra de ses sous-traitants, un autre tiers des deux ordres de gouvernements et le dernier tiers, des coffres de la compagnie, mal en point financièrement. À Ottawa, on souligne que la capacité même de Bombardier de payer son écot dans le projet est parfois mise en doute compte tenu de la brutale chute de la valeur des actions ces derniers mois.

Assemblage et cockpits

L'aide financière de Québec — une subvention remboursable aussi — dépendra du maintien d'un maximum d'emplois dans la province.

Bombardier a déjà fait savoir que les moteurs de sa série C seraient fabriqués par GE aux États-Unis et que les ailes seraient montées dans ses usines de Grande-Bretagne. Québec tient toutefois à ce que l'assemblage soit fait à Mirabel, où une toute nouvelle usine plus vaste devra être construite, ce qui garantirait 2500 emplois pour chaque année du programme. De plus, l'usine de Saint-Laurent aura à mettre au point la haute technologie nécessaire aux équipements de navigation des cockpits.

L'annonce d'Ottawa se fera, selon des sources fédérales, dans le cadre d'un programme plus général d'aide à l'ensemble de l'industrie aérospatiale. On prévoit une aide de 1,2 milliards de dollars par l'entremise de Partenariat technologique Canada. La semaine dernière, *La Presse* avait parlé de 300 à 400 millions pour cette initiative ; en fait, il s'agissait plutôt de la part dévolue à Bombardier dans ce programme pancanadien.

D'autres compagnies bénéficieront aussi de la manne fédérale, comme CAE, Pratt & Whitney et Bell Helicopter, qui compte d'ailleurs beaucoup de fournisseurs en Colombie-Britannique, province de M. Emerson. L'Agence spatiale canadienne bénéficiera également de subventions remboursables pour ses radars.

Avec la série C, Bombardier tente une percée dans « une autre ligue » et vise à entrer en concurrence directe avec Boeing et Embraer. La firme brésilienne est déjà sur le marché avec un jet de plus de 100 places ; elle n'a vendu toutefois qu'une quinzaine d'exemplaires de son modèle 195, doté de 108 sièges. Airbus, avec le A318, et Boeing, avec le 737-600, ont vendu moins de 120 appareils depuis le début des années 1990.

Ces aéronefs de plus de 100 places constituent toutefois, selon les spécialistes, une tendance lourde du marché des transporteurs, où les coûts croissants du carburant incitent à réduire le nombre de vols.

Bombardier promet un appareil plus performant que celui d'Embraer, moins gourmand en carburant et doté d'une plus grande autonomie.

Toutefois, avec une mise en marché prévue pour 2010, Bombardier risque d'entrer bien tard dans un créneau que visent aussi les constructeurs russes, chinois et japonais.

la Baie encore plus
50 % de rabais soutiens-gorge et culottes en boîte
WonderBra et Warner's
jusqu'à 50 % de rabais choix de pulls pour elle
ToGo^MC, Mantles^MC, Nygård Collection et mac & jac
Certains modèles offerts en tailles petites et grandes.
solde de 3 jours
Du mardi 14 au jeudi 16 décembre
L'authentique magasin de Noël
promo Bagages 1re classe
50 % de rabais bagages
Swiss Alps et Canadian 2 d'Air Canada
50 % de rabais bijoux en or à 10 ct et 14 ct
40 % de rabais peignoirs et tenues de nuit pour elle
ToGo^MC et Mantles^MC
jusqu'à 40 % de rabais choix de bottes pour toute la famille
25 % de rabais broches et boucles d'oreilles de Noël
40 % de rabais pulls automne-hiver pour lui ToGo^MC et Mantles^MC. Exception : articles dont le prix se termine par 99 ¢.
3 articles ou plus : 40 % de rabais
2 articles : 35 % de rabais
un article : 30 % de rabais
sous-vêtements et chaussettes pour lui
Plusieurs grandes marques
3 articles ou plus : 40 % de rabais
2 articles : 35 % de rabais
un article : 30 % de rabais
gants, couvre-chefs et écharpes pour lui
Polo, Perry Ellis, Nautica, etc.
50 % de rabais layette, accessoires et tenues de nuit des fêtes pour bébé
solde 79,99 frigo compact Haier, 48 l
Ord. 129,99 $.
50 % de rabais batteries de cuisine et articles suivis assortis
Lagostina, T-Fal, KitchenAid, Analon et Circulon
25 % de rabais accessoires de salle de bains et pèse-personnes
Bath Creations et Wamsutta
15 % de rabais petits électros de cuisine et de soins personnels
Rasoirs électriques, fers à repasser, purificateurs d'air, etc.
solde 399,99 télé Sony à écran plat, 61 cm (24 po)
Ord. 499,99 $.
50 % de rabais additionnel mode féminine griffée à prix de liquidation
Exceptions : Alfani et I.N.C.
Sur nos derniers prix étiquetés.
30 % de rabais additionnel
• montres et bijoux à prix de liquidation
• tenues mode à prix de liquidation pour toute la famille
Sur nos derniers prix étiquetés.
25 % de rabais additionnel chaussures, bottes et pantoufles à prix de liquidation pour tous
Prix déjà réduits jusqu'à 50 %.
Sur nos derniers prix étiquetés.
60 % à 75 % de rabais duos-sommeil : modèles de rayon et sans suite
Sur nos prix ordinaires.
NOS MAGASINS DÉBORDENT D'AUTRES AUBAINES!
3279219A

Entente de principe chez Pratt & Whitney

LA PRESSE ET PC

Les 2400 employés syndiqués des usines Pratt & Whitney de Longueuil ont approuvé hier l'entente de principe intervenue samedi entre leur syndicat et la partie patronale.

Les employés, membres du syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA), ont entériné l'entente dans une proportion de 88,6 %.

Le contrat de trois ans prévoit notamment des hausses salariales totales de 11 % et une somme forfaitaire équivalant à 2,5 % du salaire. L'entente comprend également une augmentation de la contribution de l'employeur au régime de retraite et une bonification au programme de préretraite pour les travailleurs âgés de 58 ans et plus. Ces derniers pourront racheter jusqu'à trois années de service, ce qui leur permettra de récupérer des années qui n'avaient pas été créditées au régime de retraite.

Cette importante amélioration à la convention collective se traduit par une augmentation de la rente de 175 $ par mois. De plus, si l'employé part à la retraite pendant les années qu'il a rachetées, l'employeur supportera la totalité de la rente. « Le truc consiste pour l'employé à racheter ces trois années un mois avant de quitter son emploi, c'est alors l'employeur qui prend charge du paiement des 35 mois qui reste », a expliqué Camille Larochelle, président du syndicat.

Les parties se sont aussi entendues sur des améliorations au chapitre des avantages sociaux et une protection particulière contre les effets de la réorganisation du travail en favorisant la formation et le recyclage des salariés touchés par l'amélioration de la productivité.

SOLDE DE VÉHICULES DE DÉMONSTRATION BMW LAVAL

L'offre se termine le 31 décembre 2004.

MODÈLE	ANNÉE	KM	COULEUR	N° D'INVENTAIRE
325i	2004	8600	bleu	4494
325i	2005	4100	noir	4001
325i	2005	2325	argent	4009
530i	2004	2700	gris	4954
645ci	2004	5000	minéral	4567
745i	2004	7000	noir	4399
X3 2.5	2005	1800	noir	4066
X3 3.0	2004	2200	argent	5085
X3 3.0	2004	1000	rouge	4791
Z4 3.0i	2004	8800	argent	4621

Détails chez votre concessionnaire BMW Laval.

Une fois qu'elles ont goûté la route, on ne peut plus les garder enfermées.

2,5% Taux de location à partir de 2,5 % sur certains modèles

2450, boul. Chomedey
Laval (Québec)
450.682.1212
514.990.2269
bmwlaval.com

BMW Laval
Le plaisir commence ici.

3277729A

3277789

Vous êtes sur notre liste de cadeaux!

Quatre jours seulement!

Du lundi 13 au jeudi 16 décembre

Avec tout achat de 75 $, recevez en prime une carte-rabais la Baie de 10 $ valide durant la semaine d'après Noël.

la Baie

Valide du 26 au 31 décembre 2004 seulement
Carte-rabais 10$

La carte-rabais est valide du dimanche 26 au vendredi 31 décembre seulement. Exceptions : rayons concédés, pharmacies et restaurants. Une carte par transaction, tant qu'il y en aura. Précisions en magasin.

femme

15 99 soutiens-gorge Jockey

30 % de rabais
soutiens-gorge et culottes Moi de WonderBra
Ord. 32 $ à 48 $. Exceptions : nos 7369 et 7642.

50 % de rabais
• sélection mode Nygård Collection, Mantles MC, ToGo MC, mac & jac et Melrose
Choix de modèles aussi en tailles petites et grandes.
• robes choisies
• mode griffée automne-hiver
Tailles courantes et petites.
Exceptions : I.N.C et Alfani.

40 % de rabais
vêtements d'extérieur automne-hiver

6 articles ou plus : 40 % de rabais
3 à 5 articles : 35 % de rabais
un ou 2 articles : 30 % de rabais
collants et chaussettes de vos marques préférées

homme

40 % de rabais
mode, pantalons habillés et sport, chemises tout-aller, tricots et pulls Dockers

35 % de rabais
• sous-vêtements choisis et chaussettes Calvin Klein
• chemises de ville et cravates

30 % de rabais
• sélection mode Reebok, Nike et Adidas
Exception : Nike Golf.
• sélection mode IZOD, Tommy Hilfiger, Polo, Chaps, Nautica, Wayne Gretzky et Claiborne

enfant, jouets

50 % de rabais
peluches. Exceptions : peluches pour bébé et articles Baby Gund. Dans certains magasins seulement.

40 % de rabais
tenues de nuit. Tailles 2 à 16.

25 % de rabais
ens. et coordonnés de literie, mobiles et lampes pour bébé

20 % de rabais
voitures et camions jouets
Dans certains magasins seulement.

15 % de rabais
poussettes, couchettes, tables à langer, matelas, balançoires, etc.

bijoux, chaussures et accessoires

50 % de rabais
• bijoux en argent fin
• gants Mantles MC en cuir pour elle. Ord. 40 $. Solde 19,99 $.

jusqu'à 50 % de rabais
pantoufles pour tous

25 % de rabais
• montres. Exceptions : montres Expedition et Ironman de Timex.
• bijoux mode griffés sous boîte-cadeau

30 % de rabais
chaussures confort choisies pour elle et lui. Aerosoles, Naturalizer, Rockport, Brown's Landing, etc.

foyer

jusqu'à 75 % de rabais
choix de literie sans suite ToGo MC, Market Square®, Nautica, House & Home, Wamsutta, etc.

25 % à 70 % de rabais
choix d'articles de rangement House & Home et Get Sorted

40 % à 50 % de rabais
serviettes de Noël
Ord. 6,99 $ à 37 $. Solde 3,99 $ à 21,99 $.

40 % de rabais
serviettes Nautica

20 % de rabais
gadgets de cuisine. Henckels, Good Grips, KitchenAid, etc

offre spécial de la direction 699 $
Salle à manger Bleeker, 7 pièces

achat-choc

12 99 ch.
tee-shirts et pantalons de nuit Joe Boxer pour elle

19 99
• tee-shirts à logos pour elle et lui. Nautica Jeans pour lui, Tommy Jeans et CK Jeans
Prix de comparaison 30 $ à 35 $.
• haut à capuche Point Zero pour garçon
Prix de comparaison 35 $.

49 99 tailles courantes et petites
pulls en cachemire de soie Nygård Collection pour elle
Grandes tailles 54,99 $.

60 % de rabais
Liquidation du fabricant! bijoux en or à 10 ct

MÉGAPROMOTION DE JEANS!

Prix ciseau

39 99 et 49 99
jeans Levi's pour elle et lui
Modèle 501 dans le lot.
Avant 49,99 $ et 59,99 $.

jusqu'à 40 % de rabais
jeans pour elle et lui. Tommy Jeans, CK Jeans, Nautica Jeans et Chaps Denim
Ord. 65 $ à 95 $. Solde 39,99 $, 49,99 $ et 59,99 $.

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : Liz Claiborne Home, Home Studio, offres spéciales de la direction, articles « Bon prix la Baie tous les jours », « Nouvellement réduit », « Achat-choc » et ceux des rayons concédés. La mention « ACHAT-CHOC » indique que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Les articles « Achat-choc » sont offerts en quantités limitées; pas de bons d'achat différé. Prenez note que la mention « PRIX CISEAUX » signifie que le bas prix au quotidien existant est temporairement réduit. Précisions en magasin.

3279109A

Le Conseil musulman de Montréal ne veut pas d'un tribunal familial selon la charia

ÉMILIE CÔTÉ

Le président du Conseil musulman de Montréal, Salam Elminyawi, veut remettre les pendules à l'heure. Il ne fait pas pression sur le ministre de la Justice, Jacques P. Dupuis, pour que le gouvernement instaure un tribunal islamique d'arbitrage qui trancherait les litiges matrimoniaux, comme il en est question en Ontario. Au contraire, il s'oppose à cette idée.

M. Elminyawi est président du Conseil musulman de Montréal. Le quotidien montréalais *Le Devoir* a révélé samedi que le groupe « fait des démarches auprès du ministre pour qu'il officialise l'instauration d'une instance d'arbitrage et de médiation qui rendrait ses décisions en vertu de la charia ».

Il faut souligner que la législation québécoise permet déjà un arbitrage religieux sur les questions commerciales, mais qu'elle l'interdit pour les questions familiales. Seule la médiation est autorisée, et la décision rendue n'a pas force de loi.

Manifestement irrité, M. Elminyawi dit avoir été mal compris, précisant qu'il a simplement manifesté au ministre Dupuis son intérêt à le rencontrer. Il veut en effet discuter avec lui de médiation, mais ce n'est pas une priorité pour le Conseil musulman de Montréal, qui regroupe une quarantaine de mosquées et d'organisations musulmanes. « Je veux surtout m'entretenir avec le ministre à propos du port du hijab dans les écoles privées et des lieux de prière destinés aux musulmans dans les universités. »

M. Elminyawi insiste : il ne souhaite pas instaurer un tribunal d'arbitrage qui tranchera les questions familiales selon la charia, mais « officialiser la médiation qui se fait déjà depuis des années ». À l'image des juifs qui ont des tribunaux rabbiniques, il souhaite qu'un groupe d'experts reconnus par l'État puissent se prononcer sur des questions touchant la religion musulmane, notamment la qualification des imams. « Il se fait déjà beaucoup de médiation à Montréal, notamment dans les mosquées. Le problème, c'est que n'importe qui peut en faire, car n'importe qui peut se déclarer imam. Les imams ne sont pas ordonnés comme les prêtres, par exemple », explique-t-il.

Arbitrage et médiation

Alia Hogben, présidente du Conseil canadien des femmes musulmanes, insiste sur la différence entre la médiation et l'arbitrage. « Ce sont deux choses complètement différentes. Les gens en médiation reçoivent un conseil, puis peuvent le suivre ou non », explique-t-elle. Elle souhaite que l'Ontario imite le Québec en soustrayant le droit familial à la loi d'arbitrage. L'ex-ministre déléguée à la Condition féminine de l'Ontario, Marion Boyd, doit d'ailleurs se prononcer à ce sujet d'ici la fin du mois.

« À mon avis, les tribunaux religieux sont parfaitement légitimes, pour autant qu'ils ne décident que des questions internes de la religion », estime l'avocat Julius Grey. Il explique qu'un mariage religieux peut être annulé, ce qui n'empêche pas les gens concernés de se marier le lendemain au palais de justice. « Ce genre de tribunal ne lie personne et ne touche pas au droit civil. »

TOUS LES SCÉNARIOS... CINÉMA

Tous les samedis dans LA PRESSE

Résultats

TVA, le réseau des tirages

LOTO 649 — Tirage du 2004-12-11

02 09 40 43 47 48
Complémentaire : (39)

	GAGNANTS	LOTS
6/6	2	2 268 270,00 $
5/6+	2	162 019,20 $
5/6	107	2 501,70 $
4/6	6 153	82,40 $
3/6	119 043	10,00 $
2/6+	78 273	5,00 $

Ventes totales : 15 355 846 $
Prochain gros lot (appr.) : 4 000 000 $

LOTO 649 — DES GROS LOTS PLUS GROS, PLUS SOUVENT

Québec 49 — Tirage du 2004-12-11

11 14 20 23 24 32
Complémentaire : (44)

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	1 000 000,00 $
5/6+	0	50 000,00 $
5/6	17	500,00 $
4/6	913	50,00 $
3/6	17 141	5,00 $

Ventes totales : 481 924,50 $

Extra Tirage du 2004-12-11 — NUMÉRO 480855

Extra Tirage du 2004-12-12 — NUMÉRO 206081

Quotidienne Tirage du 2004-12-12 — 3 926 — 4 1734

Banco — Tirage du 2004-12-12 — Banco Spécial

10 11 12 14 15 18 24 28 31 33
36 37 38 41 44 47 50 55 57 70

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

SUITE DE LA UNE

Un an après la capture de Saddam, les États-Unis toujours embourbés en Irak

IRAK suite de la page A1

toujours à notre position appelant à les reporter de six mois », a déclaré hier Fouad al-Raoui, l'un des dirigeants de cette formation politique. « Si les élections ne sont pas reportées, nous pensons les boycotter », a ajouté le porte-parole de ce parti issu des Frères musulmans, interrogé par l'Agence France-Presse.

Le Parti islamique irakien n'est pas le seul à vouloir repousser la date des élections. Pas moins de 17 partis et mouvements ont officiellement exhorté les autorités à reporter le scrutin de six mois. D'autres ont toutefois fait connaître leur intention d'y participer.

Saddam Hussein s'est lui aussi rebiffé hier. On a appris par la bouche d'un avocat qu'il aurait entamé une grève de la faim « pour protester contre les mauvais traitements ». Cette information a cependant rapidement été niée par l'armée américaine. Celle-ci a soutenu que Saddam Hussein, que le monde entier avait vu subir un examen médical humiliant il y a un an, « est en bonne condition » et mange régulièrement. En revanche, certains des prisonniers enfermés avec lui — leaders de son régime — auraient bel et bien refusé de prendre certains de leurs repas depuis samedi.

C'est officiellement le gouvernement irakien qui a la garde de Saddam Hussein, mais ce sont les forces de la coalition dirigée par les États-Unis qui sont responsables de sa détention. L'ancien dictateur est gardé dans un endroit tenu secret, en attente de son procès pour crimes contre l'humanité. Il est passible de la peine de mort.

On se souviendra qu'en décembre 2003, à la suite de l'interpellation de Saddam Hussein, George W. Bush avait eu la présence d'esprit d'affirmer que le fait de le mettre sous les verrous ne se traduirait pas par « la fin de la violence en Irak ».

Maintes fois dénoncé pour avoir annoncé trop tôt et avec enthousiasme la fin des opérations majeures dans ce pays, le président américain a vu juste quant à l'impact de la capture du tyran. La violence continue de faire des ravages en Irak, et elle continue de miner la confiance du public à l'égard de la Maison-Blanche. Le nombre de soldats américains morts en Irak, qui se chiffre actuellement à près de 1300, ne cesse d'alimenter le doute chez les Américains quant au bien-fondé de cette coûteuse aventure.

D'autant plus que le président a affirmé la semaine dernière que le nombre de soldats américains qui s'y trouvent grimpera à 150 000, en hausse de 12 000, pour assurer la sécurité des élections.

Son administration s'est en outre retrouvée sur la sellette il y a quelques jours lorsque le secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, a été interpellé par des militaires irrités. Ils dénonçaient leurs conditions et la nature de l'équipement qu'ils utilisent.

Ce qui empêche par-dessus tout les Américains de remettre le train irakien sur les rails, ce sont les insurgés et l'insécurité qui règne dans le pays en raison de leurs nombreux assauts. Symbole de leur détermination, leur ancien fief, Fallouja, a été le théâtre de nouveaux combats au cours du week-end.

Des échauffourées entre les insurgés et les forces américaines ont été signalées en plusieurs endroits dans cette ville située à l'ouest de Bagdad. L'armée de l'air a été appelée en renfort pour pilonner les positions des rebelles.

Les Américains avaient envahi Fallouja en novembre afin de la purger des insurgés qui s'y terraient. Leur tâche n'était vraisemblablement pas terminée puisqu'ils ont dit hier avoir éliminé au moins 17 rebelles depuis vendredi.

Sept marines tués dans la province d'Anbar

Par ailleurs, sept marines américains ont été tués dans deux incidents séparés dans la province irakienne d'Anbar, une vaste région qui englobe les fiefs insurgés de Fallouja et de Ramadi, a déclaré tôt ce matin l'armée américaine dans un communiqué.

Les sept soldats de la 1ère force expéditionnaire des marines ont été tués alors qu'ils menaient « des opérations de sécurité et de stabilisation » dans la province d'Anbar, a précisé l'armée américaine. Le communiqué n'a pas fourni d'autres détails, précisant seulement que le fait de donner d'autres informations risquait de mettre en péril le personnel américain. Hier, l'armée américaine avait déclaré qu'un autre Marine avait été tué dans la province d'Anbar.

Il n'était pas clair dans l'immédiat si ces morts étaient liés aux violents affrontements qui ont eu repris dimanche à Fallouja.

Les avions de combat américains ont de nouveau bombardé dimanche dans cette ville de l'ouest irakien, alors que des affrontements entre les insurgés irakiens et les soldats des forces de la coalition avaient lieu dans plusieurs quartiers de la ville.

« L'aviation américaine a largué dix bombes téléguidées de précision sur des structures à Falloujah où les insurgés se cachaient et d'où ils attaquaient les forces irakiennes et les Marines », a déclaré le porte-parole de l'armée américaine, le lieutenant Lyle Gilbert. Le décès des sept Marines porte à au moins 1296 le nombre des soldats américains morts en Irak depuis le début de la guerre en mars 2003, selon un décompte de l'Associated Press.

Avec l'AFP et AP

L'événement
DÉCOREZ VOTRE ENTRÉE
de Hyundai

Meilleur véhicule hybride 2005 de l'AJAC
Association des Journalistes Automobile du Canada

Tucson GL à traction avant
PDSF à partir de 19 995 $**
Le concessionnaire pourrait devoir commander le véhicule

Moteur 4 cyl. de 2,0 litres à DACT et CVCS | Boîte manuelle à 5 rapports | Freins antiblocage ABS | Contrôle électronique de la stabilité ESP avec antipatinage | Roues à 5 rayons de 16 po en alliage d'aluminium | Deux coussins gonflables | Glaces à commande électrique | Radio AM/FM/CD/MP3 | Verrouillage électrique | Dossier arrière 60/40 entièrement rabattable à plat | Et beaucoup plus.

ACCENT GS 2005

PDSF de 12 995 $**

0 % Financement à l'achat† jusqu'à 48 mois
OU
LOUEZ À PARTIR DE 139 $* par mois/60 mois
Comptant de 1595 $
0 $ de dépôt de sécurité • Transport et préparation inclus

Moteur 1,6 litre à DACT | Boîte manuelle à 5 rapports | Suspension indépendante aux 4 roues | Deux coussins gonflables | Dossier arrière rabattable 60/40 | Radio AM/FM/CD | Tachymètre | Vaste espace de chargement | Deux rétroviseurs extérieurs à commande manuelle | Direction assistée | Et beaucoup plus.

ELANTRA GL 2005

PDSF de 14 995 $**

0 % Financement à l'achat† jusqu'à 48 mois
OU
LOUEZ À PARTIR DE 169 $* par mois/60 mois
Comptant de 2295 $
0 $ de dépôt de sécurité • Transport et préparation inclus

Moteur 2,0 litres à DACT, CVCS et 16 soupapes | Deux coussins gonflables | Boîte manuelle à 5 rapports | Suspension indépendante aux 4 roues | Radio AM/FM/CD/MP3 | Télécommande d'ouverture du volet de réservoir et du coffre | Dossier arrière rabattable 60/40 | Ceintures à 3 points à toutes les places | Porte-verre double avant et arrière | Et beaucoup plus.

SONATA GL 2005

PDSF de 22 395 $**

0 % Financement à l'achat† jusqu'à 36 mois
OU
LOUEZ À PARTIR DE 229 $* par mois/60 mois
Comptant de 3595 $
0 $ de dépôt de sécurité • Transport et préparation en sus

Moteur 2,4 litres à DACT | Boîte automatique à 4 rapports | Deux coussins gonflables | Radio AM/FM/CD/MP3 | Climatiseur | Glaces, verrouillage et rétroviseurs dégivrants à commandes électriques | Télédéverrouillage | Système de sécurité avec alarme | Dossier arrière rabattable 60/40 | Et beaucoup plus.

0 % Financement à l'achat† jusqu'à 48 mois
OU
LOUEZ À PARTIR DE 199 $* par mois/60 mois
Comptant de 2995 $
0 $ de dépôt de sécurité • Transport et préparation en sus

Moteur 2,4 litres à DACT | Boîte manuelle à 5 rapports | Roues de 16 po en alliage d'aluminium | Radio AM/FM/CD/MP3 | Deux coussins gonflables | Glaces, verrouillage et rétroviseurs dégivrants à commandes électriques | Dossier arrière rabattable 60/40 | Direction assistée à pignon et crémaillère | Et beaucoup plus.

SANTA FE GL 2005 à traction avant

PDSF de 20 995 $**

Pour connaître l'adresse du concessionnaire le plus près, composez le 1 800 461-5695

7 ANS/120 000 KM GROUPE MOTOPROPULSEUR
5 ANS/100 000 KM GARANTIE GLOBALE LIMITÉE·
5 ANS/100 000 KM ASSISTANCE ROUTIÈRE††
HYUNDAI Gagnant

GARANTIE COMPLÈTE DE HYUNDAI SANS FRANCHISE. †† 24 heures, comprenant : livraison d'essence, changement de roue en cas de crevaison, déverrouillage, remorquage et autres services. Un simple appel sans frais suffit.

*Programme de location des Services financiers Hyundai pour les véhicules 2005 neufs suivants : Accent GS/Elantra GL/Sonata GL/Santa Fe GL; PDSF à partir de 12 995 $/14 995 $/22 395 $/20 995 $. Taux d'intérêt annuel de 1,50 %/4,91 %/4,38 %/4,61 %, mensualités de 139 $/169 $/229 $/199 $ pour 60 mois, sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location de 9935 $/12 435 $/17 335 $/14 935 $. Option d'achat de 4434 $/5675 $/8010 $/9208 $. Comptant de 1595 $/2295 $/3595 $/2995 $, première mensualité exigée. Dépôt de sécurité de 0 $ pour tous les modèles. Frais de transport et de préparation inclus pour les Accent et Elantra; en sus pour les Sonata et Santa Fe. Toutes taxes applicables, frais d'administration du concessionnaire, frais d'immatriculation et frais d'acquisition de location de 350 $ en sus. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 ¢ par kilomètre additionnel. **PDSF des Tucson GL 4 cyl. à traction avant/Accent GS/Elantra GL/Sonata GL/Santa Fe GL 4 cyl. à traction avant à partir de 19 995 $/12 995 $/14 995 $/22 395 $/20 995 $. Frais de transport, d'administration du concessionnaire, d'immatriculation, de préparation et toutes taxes applicables en sus des PDSF. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Le concessionnaire pourrait devoir commander le Tucson GL 4 cyl. à traction avant. †Taux annuel de financement à l'achat et de location sont pour une durée limitée, sur approbation du crédit, et ne peuvent être combinées à aucune autre offre. La garantie globale limitée de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication sous des conditions normales d'utilisation et d'entretien. En vigueur pour les véhicules vendus le ou après le 22 mars 2004. Voir le concessionnaire pour les détails.

3277506

3277299A

EN BREF

IBM : détecter les épidémies

Le fédéral a demandé au géant informatique IBM de l'aider à concevoir un système de détection avancé des épidémies ou des attaques bioterroristes. L'Agence de santé publique du Canada espère que ce projet expérimental, en cours à Winnipeg, permettra d'endiguer plus rapidement les épidémies. IBM Canada recevra 887 000 $ pour concevoir un système qui recueillera instantanément certaines données des salles d'urgences des hôpitaux, des laboratoires, des pharmacies et d'autres établissements de santé de Winnipeg. Le système préviendrait les autorités en cas de hausse soudaine dans les urgences du nombre de patients présentant des symptômes apparentés à certaines maladies infectieuses. Il pourrait aussi alerter les experts si tel type de médicament, contre les maladies gastro-intestinales ou autres, se vend de façon anormale, a expliqué le Dr Amin Kabani, un conseiller médical de Santé Canada. Le système d'IBM pourrait également signaler une attaque bioterroriste au bacille du charbon ou au moyen d'autre composé dangereux.
Presse Canadienne

Cancer du sein : un test génétique prédit les risques de récidive

Un test génétique permet de prédire les risques de récidive du cancer du sein, selon les résultats d'une recherche conduite aux États-Unis et publiée hier sur le site du *New England Journal of Medicine*. « Ce test peut désigner 50 % des malades qui ont un très bon pronostic et n'ont probablement pas besoin de chimiothérapie, a affirmé le Dr Soonmyung Paik qui a dirigé ces recherches. Cela peut faire une énorme différence dans la manière de traiter les patientes. » Les chercheurs ont découvert que 16 gènes jouaient un rôle dans l'apparition du cancer du sein. À partir de ces gènes et de leur influence respectives sur la croissance des cellules et le dosage hormonal, ils ont établi une formule de calcul de risque de récidive. Ce test, appelé Oncotype DX, a été mis au point dans le cadre d'un vaste programme fédéral de recherche sur le cancer du sein et de l'intestin, mené en collaboration avec Genomic Health, une société privée de biotechnologie californienne. Son coût est de 3450 $ a il a déjà reçu l'approbation de la FDA (Food and Drug Administration).
Agence France-Presse

La Fondation Charles-Bruneau amasse 412 938 $

Les 24 heures de Tremblant, ce dernier week-end, ont permis d'amasser 412 938 $ au bénéfice de la Fondation Charles-Bruneau. Le Dr Jocelyn Demers, coordonnateur du centre de cancérologie Charles-Bruneau et hématologue-oncologue à l'hôpital Sainte-Justine de Montréal, affirme qu'après son agrandissement prochain, le centre sera en termes d'espace le plus important au Canada : « Nous pourrons accommoder une centaine de chercheurs. Lors de la phase 2, nous aménagerons un centre de greffe de cordon ombilical, un champ d'expertise prometteur pour mener la bataille contre le cancer. » Le taux de guérison pour la leucémie lymphoblastique des enfants est passé de 30 % en 1980, à 80 % de nos jours. Le cancer demeure toutefois la première maladie cause de décès chez les enfants de 0 à 18 ans au Québec. Actuellement, plus de 2000 enfants en sont atteints au Québec et 300 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année.
Presse Canadienne

Alcoolisme foetal : le Québec traîne la patte

Le syndrome d'alcoolisme foetal (SAF) est peut-être de plus en plus connu, mais le Québec traîne nettement la patte au Canada en matière de diagnostic. Son dépistage n'est pourtant pas banal, puisque 1 % de la population est touchée, et que chaque personne qui en souffre coûtera 2 millions de dollars à l'État pendant sa vie, en soins et soutiens sociaux de toutes sortes. Le SAF est causé par la consommation d'alcool par la mère durant la grossesse. La quantité peut être importante, comme elle peut être limitée. Mais selon la chercheuse Ann Streissguth, de l'Université de Washington à Seattle, il ne faut que quelques minutes après l'absorption d'un verre pour que le foetus ait le même taux d'alcool dans le sang que la mère.
Presse Canadienne

Un deuxième anti-inflammatoire dangereux

RAYMOND GERVAIS

Après le Vioxx de Merck, le Bextra fabriqué par Pfizer est montré du doigt à son tour : il pourrait causer des complications cardiovasculaires et des réactions cutanées graves.

Après avoir discuté avec Santé Canada, Pfizer a publié vendredi un communiqué faisant une mise en garde concernant le Bextra (valdécoxib), un médicament utilisé pour le traitement de l'arthrose et de la polyarthrite rhumatoïde ainsi que pour le soulagement de la douleur causée par les crampes menstruelles.

Pfizer a récemment fait parvenir une lettre aux professionnels de la santé afin de les mettre au courant des effets du médicament.

Il y a trois semaines, l'Agence américaine de contrôle des produits alimentaires et pharmaceutiques (FDA) avait émis une mise en garde contre cinq médicaments, dont le Bextra. La FDA précisait que ces médicaments présentaient des risques tels qu'ils devraient faire l'objet de restrictions plus sévères ou être simplement être retirés du marché.

Une étude clinique récente démontre qu'un plus grand nombre de patients traités au Bextra pour soulager la douleur consécutive à un pontage aortocoronarien ont connu des complications cardiovasculaires telles que des crises cardiaques et accidents vasculaires cérébraux, des caillots sanguins dans les jambes ou dans les poumons ainsi que des infections ou des complications au site de l'opération.

Au sujet des réactions cutanées provoquées par le médicament, Pfizer explique que des cas d'érythrodermie bulleuse avec cépidermolyse, de syndrome de Stevens-Johnson et d'érythème polymorphe ont été signalés chez des patients traités au Bextra depuis son lancement au Canada, en janvier. Certaines de ces réactions cutanées, dans les cas les plus graves, se sont soldées par la mort du patient.

Pfizer recommande aux patients souffrant de sinusite grave, d'urticaire, d'une aggravation des symptômes de l'asthme ou d'un choc anaphylactique de cesser de prendre Bextra et d'obtenir des soins de toute urgence au premier signe d'éruption de la peau, de lésion des muqueuses, de réaction allergique, de troubles respiratoires ou d'une sensation de serrement dans la poitrine.

Un vaccin contre le diabète bientôt testé sur l'homme

AGENCE FRANCE-PRESSE

LONDRES — Un vaccin contre le diabète de type I sera testé pour la première fois sur l'homme cet été en Grande-Bretagne, selon le quotidien *The Times* d'aujourd'hui. Le vaccin, mis au point par des scientifiques de l'université de Bristol et du King's College de Londres, a été produit par Clinalfa, une filiale du groupe pharmaceutique américain Merck.

Dix-huit patients atteints de diabète de type I ont été choisis et les tests devraient débuter en août. « Si les tests préminiminaires sont un succès, nous tenterons ensuite de faire des tests plus poussés pendant 18 mois », a déclaré le professeur Colin Dayan, de l'université de Bristol.

Selon le *Times*, ces tests sur l'homme constituent l'avancée principale quant au diabète depuis la découverte de l'insuline dans les années 20.

Clients Rogers Sans-fil et Fido, passez à TELUS et obtenez-en plus.

Un BlackBerry^MD ou un téléphone gratuit.*

Apportez-nous votre appareil Rogers Sans-fil ou Fido^MC en service ainsi que votre relevé datant de 60 jours ou moins et obtenez :

- un BlackBerry GRATUIT en échange d'un BlackBerry* ou
- un téléphone GRATUIT en échange d'un téléphone*

écran couleur BlackBerry 7750^MC

vidéotéléphone Nokia 3205

téléphone couleur à rabat LG 4600

Temps d'antenne gratuit pendant un an.†

Inclus avec l'un de ces deux forfaits à la signature d'un contrat de 3 ans.

MAX 25

25 $/mois†

- Appels locaux entrants illimités
- Jusqu'à 1 000 minutes d'appel local le soir et le week-end
- Jusqu'à 100 minutes d'appel local en tout temps

MAX 45

45 $/mois†

- Minutes d'appel local illimitées le soir et le week-end
- Jusqu'à 700 minutes d'appel local en tout temps

Une plus grande couverture numérique.**

Aucune autre entreprise de sans-fil n'offre une meilleure couverture numérique que TELUS.

Un peu plus d'amour.

TELUS mobilité MD

le futur est simple MD

3273600A

Cette offre prend fin le 17 décembre 2004. Visitez telusmobilite.com/quebec pour les détails.

BOUTIQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

MONTRÉAL

Carrefour Angrignon
Centre commercial Le Boulevard
Centre Domaine
Centre Eaton
Centre Rockland
Complexe Desjardins
Fairview Pointe-Claire
Galeries d'Anjou
Galeries Lachine
Mail Cavendish
Place Alexis Nihon
Place Lasalle
Place Versailles
Place Vertu
Westmount Mall

Centre-ville
950, rue Sainte-Catherine Ouest
4202, rue Saint-Denis

Action Télécom Inc.
1531, rue Notre-Dame Ouest

Communications Métropolitaine
10223, boul. Pie-IX

Communications Mobilenet
5165, ch. Queen-Mary

La Zone SCP
6321, route Transcanadienne, local 1470

Dollard-des-Ormeaux

La Zone SCP
3349B, boul. des Sources

Saint-Laurent

D2 Technologie Inc.
2119, boul. Marcel-Laurin

PC Page Communications Inc.
3832, boul. Côte-Vertu

LAVAL ET RIVE-NORD

Blainville

Digital Radiocommunication
9, boul. de la Seigneurie, local 7

Joliette

Multicom Communications 2000
159, boul. Antonio-Barrette

Laval

Carrefour Laval

Centre Laval

Contact Com. D.L. Communications
1521, autoroute 440 Ouest

Proxi Telecom Inc.
1662, boul. Saint-Martin Ouest

SRAD Communications Inc.
2995, boul. Dagenais, local D

Repentigny

Galeries Rive-Nord

Technicomm
346, rue Notre-Dame, local C

Rosemère

Place Rosemère

Contact Com. D.L. Communications
259, boul. Labelle, local 102

Saint-Jérôme

Carrefour du Nord

Terrebonne

Galeries de Terrebonne

SRAD Communications Inc.
2292, ch. Gascon

RÉGIONS

Saint-Hyacinthe

Cellulaire +
Galeries Saint-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise

RIVE-SUD

Mail Champlain

Place Longueuil

Promenades Saint-Bruno

Belœil

Cellulaire +
559, boul. Laurier

Valleyfield

D2 Technologie Inc.
1, rue Dufferin, local 3

Greenfield Park

Proxi Telecom Inc.
3814, boul. Taschereau

Sainte-Julie

Alto Communication
1950, ch. du Fer-à-Cheval

3273684

Le choix et la disponibilité des téléphones peuvent varier d'un emplacement à l'autre. Nouvelles mises en service seulement. Limite totale de 100 par magasin. Offre valable au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique jusqu'au 17 décembre 2004 pour les clients actuels du service postpayé de Rogers Sans-fil et de Fido qui effectuent une mise en service avec un contrat de 3 ans. Certaines conditions s'appliquent, visitez telusmobilite.com pour obtenir plus de détails. *Dans le cadre de l'offre de téléphone gratuit à l'échange, les clients peuvent choisir entre le Nokia 3205, le LG 4600 ou le BlackBerry 7750 à la signature d'un contrat de 3 ans seulement. †Le temps d'antenne gratuit pendant un an est offert avec un contrat de 3 ans seulement et comprend le coût du tarif mensuel d'une valeur de 45 $ ou du tarif mensuel d'une valeur de 25 $. Les redevances d'utilisation mensuelles, les frais mensuels pour le service d'appel d'urgence 911 (évolué), les taxes, les frais d'interurbain et d'itinérance, le temps d'antenne additionnel et les frais pour les services payables à l'usage sont en sus et figureront sur votre relevé mensuel. **Fondé sur les cartes publiées par la concurrence indiquant la couverture numérique accessible au Canada en date du 17 novembre 2004. Rogers Sans-fil fait référence à Rogers Sans-fil inc. Fido est une marque de commerce de Microcell Solutions Inc. Les familles BlackBerry et RIM de marques, images et symboles apparentés sont la propriété exclusive et sont des marques de commerce ou des marques de commerce enregistrées utilisées avec l'autorisation de Research In Motion Limited. © 2004 TELUS Mobilité.

RÉCOMPENSEZ VOS VÊTEMENTS.

Copyright ©2004 BSH Home Appliances Corporation. All rights reserved.

Vos vêtements méritent un entretien sans pareil et une performance de nettoyage inégalée. Une laveuse et une sécheuse qui procurent une attention individuelle pour chaque type de tissus, de la soie délicate au denim robuste. Voici la nouvelle génération pour la lessive, offrant une panoplie de capteurs pour une analyse continue, allant de la température à l'humidité, pour un résultat précis de lavage et de séchage. La laveuse avec ses palettes ArchieMC offrent une excellente distribution de l'eau de même qu'un lavage par culbutage. La sécheuse avec son support pour vêtements délicats, vous permet de les sécher sans culbutage. Parmi les nombreux avantages, nous comptons la plus grande ouverture de porte avant, le fonctionnement silencieux et la meilleure cote énergétique. Pour découvvir la nouvelle génération de lessive Bosch, visitez www.nexxtlaundry.com, ou appellez notre distributeur Amiel LTÉE au 1.800.361.0799.

BOSCH

VOTRE VIE NOUS INSPIRE.

3277439A

SNOWBIRDS

Looping raté

PRESSE CANADIENNE

MOOSE JAW – Dans les secondes précédant la collision mortelle de vendredi dans le ciel de Saskatchewan, les deux pilotes de Snowbirds exécutaient un looping de front quand soudain quelque chose a mal tourné, ont déclaré les autorités hier.

Le commandant de la célèbre équipe acrobatique de l'armée de l'air et pilote en chef, le major Ian McLean, a indiqué que les capitaines Miles Selby et Chuck Mallett exécutaient un « co-looping » au moment où ils sont entrés en collision.

« Il s'agit d'une boucle opposée en basse altitude, suivie d'une autre en haute altitude, et enfin d'une dernière en basse altitude, a expliqué le major. De toute évidence, il y a eu un problème au cours de la manoeuvre. »

Les enquêteurs mettront au moins 30 jours à déterminer les causes de l'accident, a précisé le militaire.

Ils devraient alors publier un rapport préliminaire, tandis que le rapport final ne devrait pas voir le jour avant un an.

Selon le pilote en chef, cette manoeuvre ne s'avère pas plus difficile que les autres acrobaties exécutées par les Snowbirds.

La famille Bondarenko pourra passer l'hiver en Nouvelle-Écosse

PHOTO ANDREW VAUGHAN, PC

Le vent a tourné pour la famille russe vivant à bord d'un voilier : des fonctionnaires d'Immigration Canada l'ont autorisée hier à passer l'hiver en Nouvelle-Écosse. À peine quelques instants auparavant, Vitaly Bondarenko, sa femme et leurs deux fils avaient démarré le moteur de leur petit voilier et se préparaient à se diriger vers les Bermudes. Ils faisaient l'objet d'une ordonnance d'expulsion en vertu de laquelle ils devaient quitter le Canada d'ici mardi. Mais la famille a soutenu que prendre la mer dans l'Atlantique-Nord à la mi-décembre serait dangereux et a demandé l'autorisation de rester au pays jusqu'au printemps.

PDSF du Tucson GL V6 à traction intégrale montré : 27 145 $. *PDSF du Tucson GL 4 cylindres : 19 995 $. Frais de transport, de préparation, d'assurance, d'enregistrement, d'immatriculation et toutes taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre.

64 JOURNALISTES. 0 MAUVAISE CRITIQUE.

Association des Journalistes Automobile du Canada

Le tout nouveau Tucson.
Gagnant du prix du meilleur véhicule hybride 2005 de l'AJAC.
Il est vôtre à partir de seulement 19 995 $*.

HYUNDAI

3279243A

ACTUALITÉS

Pas de référendum national sur les mariages gais

MARIAGES
suite de la page A1

On ne soumet pas les droits d'une minorité à un référendum, a affirmé M. Cotler au quotidien *Toronto Star*, au cours du week-end. Ce n'est pas ce que nous faisons au Canada. »

Le chef du Parti conservateur, Stephen Harper, a lui aussi rejeté l'idée d'un référendum sur ce sujet.

M. Martin a promis que son gouvernement déposera sous peu un projet de loi légalisant les mariages civils entre conjoints de même sexe.

Appel d'un évêque aux députés

Mais l'archevêque catholique d'Edmonton, Mgr Tomas Collins, a déjà demandé à toutes les personnalités politiques, sans égard au parti, de voter selon leur conscience.

« On n'élit pas des machines à sondages, on élit des personnes en chair et en os qui ne devraient pas consulter les sondages avant de voter, a lancé Mgr Collins. Les gens croient de bonne foi qu'ils ont choisi une personne intègre qui votera selon sa conscience et qui en assumera les conséquences. »

Le premier ministre Paul Martin a assuré que les députés pourront voter librement mais que les ministres seront liés à la discipline de parti.

Dans la décision qu'elle a rendue jeudi, la Cour suprême a déclaré qu'Ottawa avait le pouvoir constitutionnel de revoir la définition traditionnelle du mariage pour y inclure l'union de couples de même sexe, mais que les Églises ne peuvent être forcées de célébrer des mariages homosexuels si cela va à l'encontre de leurs croyances ou de leurs traditions.

Mais Mgr Collins a soutenu que cette protection ne voulait rien dire et a ajouté que les officiers publics qui accordent des permis de mariage peuvent aussi être opposés aux mariages gais.

« J'invite tous les catholiques, nos frères et soeurs d'autres confessions de même que les athées à se prononcer clairement et dans la charité afin que nos voix soient entendues », a-t-il exhorté.

Rencontre avec le FRAPRU

Au cours de son passage dans sa circonscription, Paul Martin s'est entretenu avec une délégation du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), qui est ressortie « passablement déçue » de sa rencontre avec le chef du gouvernement.

Les dirigeants du FRAPRU, François Saillant en tête, ont dit avoir eu à subir la « mauvaise humeur » du premier ministre, qui allait livrer un discours devant 1000 partisans dans Lasalle-Émard, pour faire le bilan de sa première année.

Les manifestants du FRAPRU, qui avaient rempli deux autobus, voulaient rappeler au chef libéral son engagement d'accorder 1,5 milliard de dollars au logement social dès 2005.

Au sortir de son tête-à-tête d'un quart d'heure avec la délégation, Paul Martin a rappelé, au cours d'un point de presse, que le logement social était « un dossier important (...) avec lequel nous avons fait d'excellents progrès ».

François Saillant a, lui, déclaré qu'il n'était « pas rassuré » et qu'il demeurait « passablement déçu ».

« On ne peut pas dire que cela a été une rencontre positive », a-t-il commenté en précisant que M. Martin leur avait fait des reproches sur le déroulement de la manifestation.

« Il n'était pas de très bon poil (...). On a eu à subir sa mauvaise humeur. Il nous a dit : *Pourquoi vous ne demandez pas de l'argent à Québec ?* Mais on en demande toujours à Québec. »

Le porte-parole de l'organisme a toutefois indiqué qu'à la toute fin de l'entretien le premier ministre « s'est montré coopératif ».

ROGERS SANS-FIL

MONTRÉAL
1104, rue Ste-Catherine O. (514) 877-0090
3573, boul. St-Laurent (514) 288-0600
2360, rue Notre-Dame O. (514) 983-1666
Place-Ville-Marie (514) 394-0000
8984, boul. de l'Acadie (514) 387-9999
1201, avenue Greene (514) 933-8000
5150, rue Jean-Talon O. (514) 341-2221
5954, boul. Métropolitain E. (514) 257-8826
6224A, rue St-Jacques O. (514) 369-4000
Centre Rockland (514) 735-4086
Place Alexis-Nihon (514) 865-9949
Place Bourassa (514) 324-3180
Place Versailles (514) 355-0003
Les Galeries d'Anjou (514) 356-0356
997, rue St-Antoine O. (514) 866-3326
505, boul. De Maisonneuve O. (514) 845-8353
3339L, boul. des Sources (514) 683-3333
2758, boul. St-Charles (514) 428-9000
8457, boul. Newman (514) 368-4000
Carrefour Angrignon (514) 368-4230
Place Vertu (514) 745-0745
2100, boul. Marcel-Laurin (514) 856-1884
740, boul. de la Côte-Vertu (514) 789-0101
Fairview Pointe-Claire (514) 695-1554
Complexe Desjardins (514) 842-0288
BOUCHERVILLE
Promenades Montarville (450) 449-4998
BROSSARD
7005, boul. Taschereau, bur. 150 (450) 926-3111
Mail Champlain (450) 671-3300
Place Portobello (450) 671-4744
CANDIAC
87B-4, boul. Marie-Victorin (450) 444-2100
CHÂTEAUGUAY
129, boul. St-Jean-Baptiste (450) 692-2201
Centre Régional Châteauguay (450) 692-5136
DRUMMONDVILLE
965, boul. St-Joseph (819) 478-9977
Promenades Drummondville (819) 475-5024
GATINEAU
442, boul. St-Joseph (secteur Hull) (819) 776-4377
360, boul. Maloney O., bur. 1 (819) 663-8580
Promenades de l'Outaouais (819) 561-3031
GRANBY
575, boul. Boivin (450) 777-6612
Galeries Granby (450) 375-4355
GREENFIELD PARK
Mail Carnaval (450) 672-7522
HULL
Les Galeries de Hull (819) 775-3687
ÎLE PERROT
15, boul. Don-Quichotte (514) 425-5505
JOLIETTE
517, rue St-Charles-Borromée N. (450) 755-5000
Galeries Joliette (450) 760-3000
LAVAL
2142, boul. des Laurentides (450) 629-6060
379, boul. Curé-Labelle (450) 622-0303
Centre Laval (450) 978-1081
1888, boul. St-Martin O. (450) 682-2640
241C, boul. Samson (450) 969-1771
Carrefour Laval (450) 687-5386
1273, boul. Curé-Labelle (450) 680-1234
LONGUEUIL
1490, chemin de Chambly (450) 442-1566
MAGOG
221, rue Principale O. (819) 843-4455
REPENTIGNY
110, boul. Industriel (450) 657-3666
Les Galeries Rive-Nord (450) 581-7756
ROSEMÈRE
Place Rosemère (450) 971-2000
SAINT-BRUNO
Promenades St-Bruno (450) 653-7472
SAINT-EUSTACHE
360E, boul. Arthur-Sauvé (450) 974-9299
SAINT-HYACINTHE
Les Galeries St-Hyacinthe (450) 261-9991
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
Carrefour Richelieu (450) 359-4941
SAINT-JÉRÔME
Carrefour du Nord (450) 436-5895
60, rue Bélanger (450) 431-2355
SHERBROOKE
2980, rue King O. (819) 566-5555
Carrefour de l'Estrie (819) 822-4650
SOREL
Promenades de Sorel (450) 746-2079
TERREBONNE
1270, boul. Moody, bur. 10 (450) 964-1964
Les Galeries de Terrebonne (450) 964-8403
TROIS-RIVIÈRES
5335, boul. des Forges (819) 372-5000
5635, boul. Jean-XXIII (819) 372-5005
Centre Les Rivières (819) 694-6812
VALLEYFIELD
Centre Valleyfield (450) 373-0519

CONSULTEZ ROGERS.COM, COMPOSEZ LE 1 800 462-4463 OU RENDEZ-VOUS CHEZ NOS DISTRIBUTEURS ROGERS SANS-FIL, ROGERS PLUS OU ROGERS VIDEO.

RadioShack. ROGERS plus ROGERS VIDEO LA CABINE TÉLÉPHONIQUE BatteriesPlus

ÉPARGNEZ ACHETEZ EN LIGNE

Offre en vigueur jusqu'au 31 décembre 2004. †Avec le E316, le deuxième téléphone doit être d'une valeur moindre. L'offre de téléphone à 0 $ s'applique dans le cadre d'un nouvel abonnement de trois ans à un forfait Couple et Famille. Des frais initiaux de mise en service, des frais mensuels d'accès au système de 6,95 $ et des frais d'accès au service d'urgence 911 s'appliquent à chaque téléphone. Les frais d'interurbain et de déplacement, les frais liés aux services additionnels en option et les taxes sont en sus et seront facturés mensuellement. *Les forfaits Couple et Famille sont offerts dans le cadre d'un abonnement de un an, de deux ans ou de trois ans. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. Jusqu'à 2500 minutes d'appels locaux, 500 minutes d'appels interurbains au Canada et 500 messages texte sortants par mois et par ligne à utiliser entre les membres d'un même forfait Couple et Famille sur le réseau Rogers Sans-fil. **L'offre d'utilisation illimitée s'applique aux nouveaux abonnements de deux ans ou de trois ans pour les forfaits de 20 $ et plus par mois et comprend le temps d'antenne local illimité. ††Le lecteur MP3 sans fil est offert à l'achat d'un téléphone sans fil sélectionné d'une valeur de 49,99 $ ou plus dans le cadre d'un abonnement de trois ans et n'est pas offert à l'achat d'un téléphone secondaire ou avec un téléphone à 0 $. Offre en vigueur jusqu'au 31 décembre 2004 ou jusqu'à épuisement des stocks et disponible uniquement dans les magasins participants. Le lecteur MP3 peut différer du modèle illustré. Les appareils illustrés peuvent ne pas être disponibles dans tous les magasins. ©2004 Rogers Sans-fil inc. Tous droits réservés. MCRogers, Rogers Sans-fil, le ruban de Möbius et « VOTRE MONDE. MAINTENANT. » sont des marques de commerce de Rogers Communications inc. Utilisés sous licence.

3278008A

EN BREF

Inondation au Musée de la civilisation de Québec

Électriciens, pompiers et spécialistes du nettoyage ont dû pomper 400 000 gallons d'eau au sous-sol du Musée de la civilisation de Québec, inondé samedi par de fortes marées du fleuve Saint-Laurent. À la fermeture du musée, vers 17 h, samedi, des agents de sécurité avaient remarqué une fuite d'eau dans la salle de mécanique, située au sous-sol du bâtiment. Comme cette pièce contient le bloc d'alimentation en électricité, les membres du personnel ont convenu de ne pas y entrer et d'appeler les pompiers. « Quand les pompiers ont ouvert les portes de la salle, l'eau est sortie comme les chutes Niagara », indique Georges Élie, directeur du service des ressources matérielles du musée. La conduite d'égout pluvial du musée, reliée au réseau de la ville de Québec, n'est pas conçue pour recevoir de gros débits d'eau, selon M. Élie. Une cinquantaine d'employés du musée et d'experts en nettoyage ont passé la nuit et la journée d'hier à pomper l'eau à l'aide de gros équipements industriels. Le personnel profitera du traditionnel congé du lundi pour faire le grand ménage. Le musée ouvrira ses portes mardi, comme prévu. Aucune pièce de collection n'a toutefois été endommagée, à l'exception d'un objet qui aurait été légèrement abîmé par l'humidité.
Presse Canadienne

Nouvelle étape vers un grand parti de gauche

Le conseil de l'Union des forces progressistes et Option citoyenne auront des pourparlers de fusion

ÉMILIE CÔTÉ

L'alliance annoncée entre l'Union des forces progressistes (UFP) et le groupe Option citoyenne (OC) a franchi un pas de plus hier, alors que les délégués du conseil de l'UFP, réunis à Québec, ont annoncé le début des pourparlers pour fusionner les deux mouvements politiques de gauche.

« Dans un premier temps, on va rencontrer Option citoyenne pour établir un calendrier de discussions, a expliqué Amir Khadir, porte-parole de l'UFP. Il faut rapprocher nos points de vue et travailler ensemble, pour déjà formuler des prises de position communes. »

En termes d'échéancier politique, les deux formations politiques comptent multiplier les sorties où elles unissent leur voix, comme elles l'ont déjà fait en se prononçant sur les partenariats public-privé et la privatisation des services publics.

Dans un deuxième temps, M. Khadir explique que les deux formations devront s'attarder aux points de divergence. « La question nationale pourrait retarder un peu les choses », constate-t-il, mais il dit avoir bon espoir que les membres d'Option citoyenne finiront par adopter une position souverainiste, comme l'UFP. Rappelons que l'OC a préféré ne pas se prononcer sur la question nationale au terme de son premier congrès d'orientation, en novembre dernier.

« Il ne faut pas précipiter les choses », dit M. Khadir, mais d'un autre côté, « il faut passer à l'action dans certains dossiers ». Le porte-parole de l'UFP explique par exemple qu'il faut déjà solliciter des femmes, étant donné que ces dernières représenteront 50 % des candidates aux prochaines élections.

Il souhaite toujours que le Parti vert se joigne à l'unification des forces de la gauche au Québec, précisant que l'UFP a « une structure accueillante, ne demandant pas aux formations de renoncer à leur identité ».

De son côté, Françoise David s'est réjouie de la fusion, précisant que l'union de l'UFP et d'OC sera sans doute chose faite avant la fin de 2005, ce qui donnera lieu à un congrès de formation. « Nous aurons une première rencontre d'ici Noël pour être sur la même longueur d'onde. »

L'UFP propose d'ailleurs de maintenir son « leadership collégial », où des figures publiques prennent la parole, mais avec une « structure horizontale qui inclut des principes de démocratie participative ». Néanmoins, « si on doit choisir un chef demain matin, je n'aurais aucune difficulté personnellement à voter pour Françoise David », signale-t-il.

L'Ukraine intéresse Solidarité Canada

500 bénévoles iront surveiller le troisième tour de la présidentielle

ALEXANDER PANETTA
PRESSE CANADIENNE

OTTAWA – Un programme encore flou mis sur pied par le gouvernement fédéral au printemps prend forme avec l'envoi d'observateurs électoraux en Ukraine et en Palestine.

Laissé en dormance depuis sa naissance, il y a 10 mois, le programme Solidarité Canada, qui vise à envoyer des milliers de Canadiens en mission humanitaire à l'étranger, est enfin mis à l'épreuve. En effet, sous son égide, 500 bénévoles s'envoleront vers l'Ukraine afin de surveiller le processus électoral au troisième tour décisif de l'élection présidentielle, le 26 décembre.

« Vraiment, c'est un parfait exemple de ce qu'est et de ce que sera Solidarité Canada, a indiqué le porte-parole de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), Andrew Graham. Sa vocation consiste à mobiliser les citoyens de partout au pays en vue d'intervenir à l'étranger, en Ukraine dans le cas qui nous intéresse, à un moment crucial, dans sa transition vers la démocratie. »

Idée de Paul Martin à l'origine, Solidarité Canada repose sur le principe selon lequel les pays pauvres pourvus de gouvernements et d'institutions fragiles sont plus propices au terrorisme.

Par l'entremise d'un site Internet qui reste à inaugurer, le programme est censé financer divers projets et mettre les Canadiens intéressés en contact avec des organisations qui travaillent à l'étranger.

« Ce sera en quelque sorte un guichet unique avec tous les programmes internationaux auxquels les Canadiens peuvent postuler », a illustré M. Graham.

Les instigateurs souhaitent notamment attirer des professionnels tels que des juges, des avocats, des administrateurs d'hôpitaux, ainsi que des citoyens qui maîtrisent des langues étrangères.

Solidarité Canada disposait d'un budget initial de 15 millions de dollars pour deux ans, qui a été bonifié de 3,5 millions de dollars à la faveur du projet en Ukraine.

Le programme a souffert d'une image d'improvisation, après un démarrage plutôt chaotique dans la foulée du discours du trône de février. Il a d'abord été attribué au portefeuille des Affaires étrangères, puis a été cédé à l'ACDI quelques mois plus tard.

Un logo comportant la feuille d'érable sera bientôt dévoilé à l'intention des bénévoles participants.

CHEVROLET

TOUT POUR PRESQUE RIEN

CHEVROLET AVEO⁵ 2005

149 $/mois* Terme de 48 mois à la location. Transport et préparation inclus. 0 $ dépôt de sécurité OU 0 % de financement à l'achat†

Plus crédit de l'Événement On Gagne

Moteur 1,6 L DACT 4 cyl. de 103 HP • Habitacle pour 5 passagers • Sacs gonflables avant côtés conducteur et passager • Banquette arrière divisé 60/40 rabattable • Direction et freins assistés • Phares antibrouillard • Chauffe-moteur • Pneus P185/60R/14 toutes-saisons • Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise

CHEVROLET OPTRA 2005

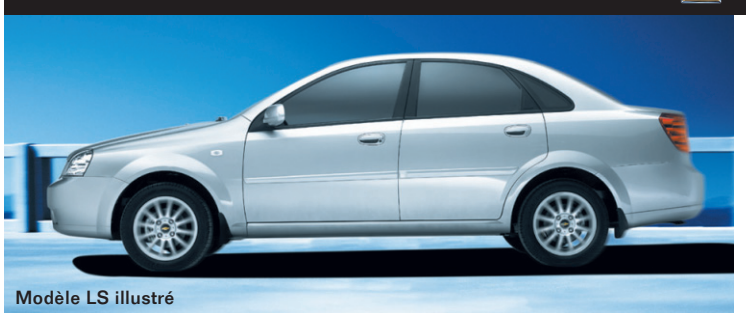

Modèle LS illustré

159 $/mois* Terme de 48 mois à la location. Transport et préparation inclus. 0 $ dépôt de sécurité OU 0 % de financement à l'achat†

Plus crédit de l'Événement On Gagne

Moteur 2,0 L DACT 4 cyl. de 119 HP • Portes et glaces avant à commandes électriques • Lecteur CD à 4 haut-parleurs • Banquette arrière divisée rabattable • Freins à disque aux 4 roues • Roues de 15 po en acier avec enjoliveur • Sacs gonflables avant côtés conducteur et passager • Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise

CHEVROLET MALIBU MAXX 2005

Modèle LT illustré

289 $/mois* Terme de 48 mois à la location. Transport et préparation inclus. 0 $ dépôt de sécurité OU 0 % de financement à l'achat†

Plus crédit de l'Événement On Gagne

Moteur V6 3,5 L de 200 HP • Toit vitré fixe au-dessus du siège des passagers arrière avec pare-soleil • Climatiseur • Banquette arrière MultiFlex • Démarreur à distance installé en usine • Glaces, portes, rétroviseurs et pédales à commandes électriques • Lecteur CD • Roues de 16 po en aluminium

CHEVROLET EQUINOX 2005

Modèle LT illustré

299 $/mois* Terme de 48 mois à la location. Transport et préparation inclus. 0 $ dépôt de sécurité OU 0 % de financement à l'achat†

Plus crédit de l'Événement On Gagne

Moteur V6 3,4 L à ISC de 185 HP • Boîte automatique à 5 vitesses avec surmultipliée • Glaces, portes et rétroviseurs à commandes électriques • Climatiseur • Banquette arrière MultiFlex • Système de panneau de chargement multifonctionnel à niveaux multiples • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD • Phares antibrouillard • Régulateur de vitesse • Glaces arrière teintées foncé

3275083

*Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs de base 2005 en stock suivants: Aveo⁵ (1DT48/R7A), Optra (1JD19/R7A), Malibu Maxx (1ZT68/R7A) et Equinox (1LF26/R7D). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. †À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial ou échange équivalent (Aveo⁵ : 2 217 $, Optra : 2 849 $, Malibu Maxx : 2 973 $ et Equinox : 4 787 $). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 ¢ du km après 80 000 km. Première mensualité exigible à la livraison. Taux de financement à l'achat de 0 % pour un terme de 36 mois sur approbation de crédit de GMAC seulement. †Aucun achat requis. Le concours s'adresse aux résidents canadiens admissibles ayant atteint l'âge de la majorité dans leur province de résidence. Le concours prend fin le 3 janvier 2005. Les grands prix excluent les véhicules de marque HUMMER et Cadillac ainsi que certains autres véhicules, et peuvent varier selon les marques vendues par le concessionnaire chez qui se sera rendu le participant. Les crédits offerts en prix sont valables durant une période limitée et, comme les crédits de base, s'appliquent uniquement à l'achat ou à la location de modèles 2004 (en stock) ou 2005 admissibles (à l'exclusion des véhicules HUMMER 2004-2005 notamment). Les crédits de base ne s'appliquent pas à l'achat/location d'une valeur de 1 000 $ sur la plupart des modèles 2004 et sur une sélection de modèles 2005. Les crédits offerts en prix sont répartis ainsi au Canada : 100 crédits de 10 000 $, dont 20 au Québec. 500 crédits de 2 000 $, dont 80 au Québec, 5 400 crédits de 2 000 $, dont 1 080 au Québec. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location, à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. **Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, au 1 800 463-7483 ou visitez www.gmcanada.com.**

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs de base 2005 en stock suivants: Aveo⁵ (1DT48/R7A), Optra (1JD19/R7A), Malibu Maxx (1ZT68/R7A) et Equinox (1LF26/R7D). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. †À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial ou échange équivalent (Aveo⁵ : 2 217 $, Optra : 2 849 $, Malibu Maxx : 2 973 $ et Equinox : 4 787 $). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 ¢ du km après 80 000 km. Première mensualité exigible à la livraison. †Taux de financement à l'achat de 0 % pour un terme de 36 mois sur approbation de crédit de GMAC seulement. †Aucun achat requis. Le concours s'adresse aux résidents canadiens admissibles ayant atteint l'âge de la majorité dans leur province de résidence. Le concours prend fin le 3 janvier 2005. Les grands prix excluent les véhicules de marque HUMMER et Cadillac ainsi que certains autres véhicules, et peuvent varier selon les marques vendues par le concessionnaire chez qui se sera rendu le participant. Les crédits offerts en prix sont valables durant une période limitée et, comme les crédits de base, s'appliquent uniquement à l'achat ou à la location de modèles 2004 (en stock) ou 2005 admissibles (à l'exclusion des véhicules HUMMER 2004-2005 notamment). Les crédits de base ne s'appliquent pas à l'achat/location d'une valeur de 1 000 $ sur la plupart des modèles 2004 et sur une sélection de modèles 2005. Les crédits offerts en prix sont répartis ainsi au Canada : 100 crédits de 10 000 $, dont 20 au Québec. 500 crédits de 2 000 $, dont 80 au Québec, 5 400 crédits de 2 000 $, dont 1 080 au Québec. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location, à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. **Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, au 1 800 463-7483 ou visitez www.gmcanada.com.**

GROUPE MOTOPROPULSEUR GARANTIE 5 ANS 100 000 KM SANS FRANCHISE

PROGRAMME GM POUR LES DIPLÔMÉS 1000 $ DE REMISE À L'ACHAT OU À LA LOCATION D'UN VÉHICULE GM NEUF

La Carte GM TD VISA

GAGNEZ UN DES 150 VÉHICULES

L'ÉVÉNEMENT On GAGNE

OU JUSQU'À 10 000 $ DE CRÉDIT

À l'achat ou à la location sur la plupart des modèles 2004 et 2005

CHEVROLET GM

3275066A

LOTO QUÉBEC Résultats TVA, le réseau des tirages

Célébration 2005

1 Grand Cherokee Laredo (ou 50 000 $)

Tirage du 2004-12-12

169B502

(non décomposable)

2004-12-01	094B898	2004-12-07	289A080
2004-12-02	822C125	2004-12-08	241B070
2004-12-03	316B210	2004-12-09	712C567
2004-12-04	547D218	2004-12-10	723C012
2004-12-05	807A264	2004-12-11	524B879
2004-12-06	278D217		

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

1 Grand Cherokee Laredo chaque jour du 1er au 31 déc. 2004

ACTUALITÉS

La famille Bolo-Bernard refusée à l'immigration

Une décision excessive, selon les Français du Canada

RAYMOND GERVAIS

L'Assemblée des Français de l'étranger (AFE), une organisation qui défend les droits des Français auprès des services publics de leur pays d'accueil, s'insurge contre la décision d'Immigration Canada de refuser l'entrée au pays de la famille Bolo-Bernard dont le fils Merlin, âgé de 3 ans, souffre de trisomie 21.

François Lubrina, délégué élu de l'Assemblée des Français de l'étranger au Canada, trouve excessive la décision du gouvernement et a expliqué hier que lorsqu'une famille française immigre au Canada, un réseau d'écoles de pédagogie française est à sa disposition et que les enfants de ces familles n'ont pas à fréquenter l'école publique et à se trouver à la charge de l'État.

Si les parents n'ont pas les moyens financiers d'inscrire leur enfant dans ce réseau d'enseignement français, ils ont droit à des bourses d'études qui sont accordées par la Commission des bourses du consulat français.

De plus, quelles que soient les ressources financières des familles ayant un enfant handicapé, l'État français leur fournit une somme de 109 euros par mois, soit environ 170 $. Cet argent est géré par le comité consulaire pour la protection et l'action sociale.

Selon M. Lubrina, la charge financière pour un enfant atteint de trisomie 21 légère n'est pas plus lourde pour le service de santé canadien que celle d'un enfant « normal » qui attrape des maladies « normales ». Quant au recours à des spécialistes pour la stimulation physique ou la motricité fine dont l'enfant trisomique a besoin, les coûts sont à la charge des parents, précise M. Lubrina.

« Je trouve la décision d'Immigration Canada excessive parce qu'il s'agit ici d'une trisomie légère. De plus, le gouvernement français peut, dans certains cas, ajouter des aides sociales supplémentaires lorsque les familles immigrantes en ont besoin », a ajouté le porte-parole de l'Assemblée des Français au Canada. Parent d'une fillette trisomique de 10 ans qui fréquente une école française, M. Lubrina a expliqué qu'il avait lui-même pris en charge le développement de sa fille en retenant les services d'une accompagnatrice quatre heures par jour. L'enfant est aussi encadré par le réseau de pédagogie de son école. « L'État canadien n'a donc pas à engager des débours additionnels. »

Toujours selon M. Lubrina, la France a une politique différente de celle du Canada au chapitre de l'immigration. « Les familles immigrantes qui ont des enfants malades ne sont pas écartées par l'État français. Si l'on repousse des familles qui sont motivées ou des gens qui sont jeunes et qui ont des économies, je ne crois pas que ce soit productif pour le Canada », conclut-il.

La famille Bolo-Bernard tente d'immigrer au Canada depuis l'an 2000. Merlin, le dernier-né de la famille a vu le jour le 30 novembre 2001, après que le couple eut reçu son certificat de sélection du Québec.

Lorsque le médecin de l'ambassade canadienne en France a vu l'enfant, il n'a pas détecté la déficience, c'est la mère qui a expliqué le cas au médecin. L'enfant est considéré par Immigration Canada comme un « fardeau excessif ».

Le calme revient au village

« ON PEUT ENFIN DORMIR SUR NOS DEUX OREILLES »

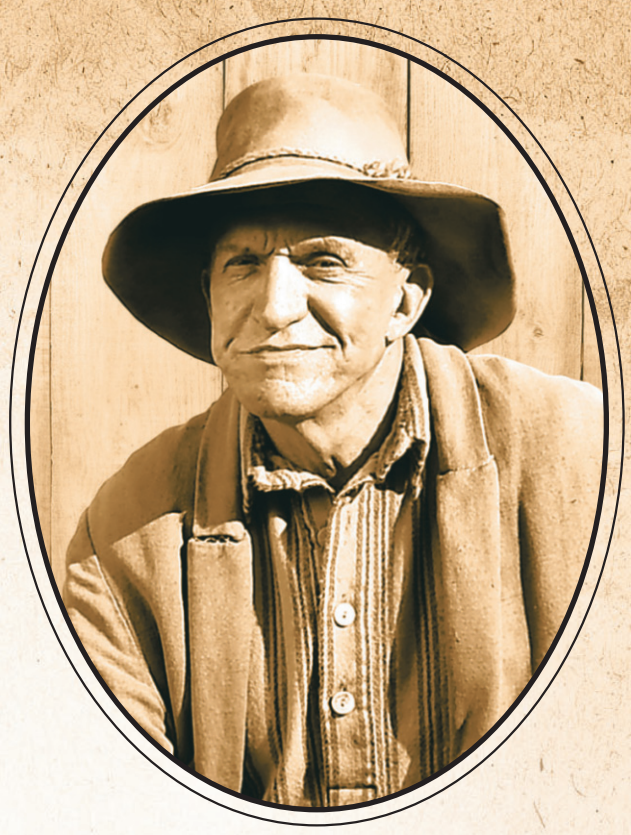

Au lendemain de l'intrusion de malfrats dans l'ordinateur de plusieurs villageois, ceux-ci ont employé les grands moyens pour se défendre. Notre bon Joseph-Aimé témoigne : « Avec l'attirail de Bell, j'ai le ciboulot tranquille. Pour les festivités, y a rien de mieux qu'une parenté bien protégée ! »

Mobilité

• 3 premiers mois de service gratuits*1
• Pas de frais d'activation ni de frais mensuels cachés avec les forfaits **Tout-en-un**

La mobilité sans tracas. Seulement chez Bell.

Téléphone pliable à écran couleur à partir de
0 $*2

ExpressVu

Offrez-vous une meilleure télé !
• Plus de 400 canaux et 16 forfaits thématiques
• Service horaire variable gratuit sur les réseaux canadiens

Vous en aurez plein la vue !

À partir de
49 $‡
après crédits installation incluse‡‡

Le Forfait

Combinez 2 ou 3 services
• **Mobilité**
• **Sympatico**MC
• **ExpressVu**MC
et économisez mois après mois avec **Le Forfait**^1 de Bell.

NOUVEAU
5 $ **par mois^2**
pour 1000 min d'interurbain
Canada, É.-U., 24/7

Sympatico Intermédiaire

Libérez votre ligne téléphonique !
14,95 $ par mois les 6 premiers mois†1

C'est le temps de brancher toute la maisonnée !

Service Internet plus pratique et sécuritaire que jamais.

Gratuit : 6 mois de notre gamme complète de services de sécurité†2 mis à jour automatiquement
• Antivirus • Coupe-feu • Anti-logiciels espions

Bell

Et bien simple.MC

3272256

bell.ca/cadeaux • 1 866 880-5076 • Magasins Espace Bell et Bell Mobilité

Espace Bell

Anjou
Les Galeries d'Anjou
(514) 353-0257
Beloeil
Mail Montenach
(450) 446-7176
Brossard
Mail Champlain
(450) 465-8759
Châteauguay
Centre régional Châteauguay
(450) 691-7665
Coaticook
18, rue du Manège
Place J.R. Lefebvre
(819) 849-9997
Cowansville
Domaine du Parc
(450) 263-4444
Delson
5, route 132
(450) 635-9999
Dollard-des-Ormeaux
3352, boul. des Sources
(514) 684-6846
3699, boul. St-Jean
(514) 626-8888
Dorion-Vaudreuil
84, boul. Harwood
(450) 424-1416
Dorval
Les Jardins Dorval
(514) 631-1222
Drummondville
2265, boul. St-Joseph
(819) 478-5178
Promenades Drummondville
(819) 474-4433
Gatineau
Promenades de l'Outaouais
(819) 246-2355
Granby
Galeries de Granby
(450) 777-4058
Hull
Galeries de Hull
(819) 771-2716
Joliette
Les Galeries Joliette
(450) 755-5533
LaSalle
Carrefour Angrignon
(514) 364-3071
Laval
1655, boul. St-Martin Ouest
(450) 680-1010
Carrefour Laval
(450) 681-3344
Carrefour Laval (kiosque)
(450) 978-7133
Centre Laval
(450) 680-2355
Longueuil
Place Longueuil
(450) 679-4558
Montréal
Boul. Décarie (angle Jean-Talon)
(514) 739-7777
9280, boul. de l'Acadie
(514) 385-0770
5187, avenue Papineau (angle Laurier)
(514) 526-2020
892, rue Ste-Catherine Ouest
(514) 866-6686
Centre Rockland
(514) 340-1269
Place Alexis-Nihon
(514) 939-2439
Place Dupuis
(514) 844-1313
Place Versailles
(514) 353-8847
Plaza Côte-des-Neiges
(514) 342-5444
Tour Jean-Talon (rez-de-chaussée)
(514) 270-1155
Montréal-Nord
Place Bourassa
(514) 322-3202
Mont-Tremblant
517, rue de St-Jovite
(819) 681-0404
Pointe-aux-Trembles
12530, rue Sherbrooke Est
(514) 645-4455
Pointe-Claire
Fairview Pointe-Claire
(514) 630-4992
Repentigny
309, rue Notre-Dame
(450) 585-4455
Les Galeries Rive-Nord
(450) 657-4455
Rosemère
232, boul. Curé-Labelle
(450) 979-3838
Place Rosemère
(450) 435-0024
Salaberry-de-Valleyfield
Centre commercial Valleyfield
(450) 377-1256
Sherbrooke
2700, rue King Ouest
(819) 823-9994
Carrefour de l'Estrie
(819) 565-1605
Sorel
Les Promenades de Sorel
(450) 742-6789
St-Bruno-de-Montarville
Les Promenades St-Bruno
(450) 441-1535
Ste-Agathe-des-Monts
80A, boul. Morin
(819) 321-0265
St-Eustache
Place St-Eustache
(450) 623-8500
St-Hubert
5190, boul. Cousineau
(450) 676-9919
3879, boul. Taschereau
(450) 926-2020
St-Hyacinthe
Galeries St-Hyacinthe
(450) 778-1749
St-Jean-sur-Richelieu
391, boul. du Séminaire Nord
(450) 348-5210
Carrefour Richelieu
(450) 349-4400
St-Jérôme
Le Carrefour du Nord
(450) 431-3926
St-Laurent
La Place Vertu
(514) 335-2355
St-Léonard
6050, boul. Métropolitain Est
(514) 257-9292
Centre Le Boulevard
(514) 376-2288
Terrebonne
Les Galeries Terrebonne
(450) 964-7985
Tracy
604, route Marie-Victorin
(450) 746-7777
Trois-Rivières
5691, boul. Jean-XXIII
(819) 376-6849
Centre Les Rivières
(819) 691-0482
Victoriaville
567, boul. des Bois-Francs Sud
(819) 357-7777
La Grande Place des Bois-Francs
(819) 357-5776

Aussi offert dans les magasins Bell Mobilité et les détaillants autorisés : FUTURE SHOP, LA CABINE TÉLÉPHONIQUE, Dumoulin, Stéréo Plus, SONXPLUS, RadioShack (Excluant Mobilité)

Offre ExpressVu disponible aussi : CENTRE HI-FI

Les offres prennent fin le 31 décembre 2004 et sont réservées aux nouvelles activations. Services offerts aux clients résidentiels, là où la technologie le permet. Prix/offres sujets à changement sans préavis et ne peuvent être combinés avec aucune autre offre. Taxes en sus. Jusqu'à épuisement des stocks. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent pour chaque engagement. D'autres conditions s'appliquent, y compris des exigences techniques minimales. Photos à titre indicatif. †1Sujet à un engagement de 12 mois. Le tarif de 25,95 $/mois s'applique pour les mois 7 à 12. Le tarif mensuel courant (maintenant 29,95 $) s'applique par la suite. 2 Go de téléchargement par mois, frais pour téléchargements en sus. †2Le tarif mensuel courant (maintenant 12,90 $) s'applique par la suite. Les services doivent être activés dans les 90 jours suivant l'abonnement sans quoi ils seront automatiquement retirés du compte. Fournis avec Zero-Knowledge Systems, Inc. aux abonnés Sympatico. Aucun service n'offre une protection absolue. *1Tarif mensuel du forfait, d'une valeur max. de 35 $, remis sous forme de crédits appliqués sur le compte. Sujet à un engagement de 3 ans. Le tarif alors courant s'applique par la suite. Frais d'interurbain en sus. *2Sujet à un engagement de 3 ans. ‡Prix net basé sur le prix de détail suggéré du récepteur 3120 (129,99 $) moins les crédits d'équipement de 50 $ et de télé à la carte de 30 $ avec un engagement de 2 ans. Les crédits sont appliqués sur le compte, avant les taxes ; prévoir de 6 à 8 semaines. Le système doit être activé avant le 16 janvier 2005. Le crédit de télé à la carte n'est valide que pendant 90 jours après l'activation et s'applique à tous les films ou événements sur Vénus ou Vu! jusqu'à un max. de 15 $ par commande. Une pièce d'identité avec photo valide et une autorisation doit être donnée sur une carte de crédit ou par prélèvement bancaire pour ouvrir un compte. ‡‡Sujet à un engagement de 2 ans. Visitez bell.ca/installationincluse pour savoir si vous êtes admissible. ^1Offert avec les services et forfaits de Bell sélectionnés. Sujet à un engagement de 2 ans pour chaque service. Pour être admissible, vous devez avoir Bell Canada comme fournisseur de service interurbain, mais il n'est pas nécessaire d'être abonné au service local ou à d'autres services tarifés de Bell Canada. Des frais pour l'équipement et l'installation professionnelle peuvent s'appliquer. Pour les détails, appelez au 1 866 880-5076 ou visitez bell.ca/forfait. ^2S'applique aux appels interurbains résidentiels automatiques ou faits avec le service Contact famille MC au Canada et aux États-Unis.
Sympatico et Contact famille sont des marques de commerce de Bell Canada. ExpressVu est une marque de commerce de Bell ExpressVu, s.e.c.

3272254A 3272304

L'événement On s'emballe pour Honda

En location

268$*
par mois/48 mois

0$
dépôt sécurité

Incluant 96 000 km
Transport et préparation inclus

Taux de financement à partir de 3,9 % jusqu'à 60 mois†

1 500$*
d'options Honda sans frais

Accord DX 2005

Accord EX-L illustrée

Honda paie la première mensualité*

Aucun versement
avant 90 jours à l'achat

CR-V LX 2005

CR-V EX illustrée

En location

298$*
par mois/48 mois

0$
dépôt sécurité

Incluant 96 000 km
Transport et préparation inclus

Taux de financement à partir de 3,9 % jusqu'à 60 mois†

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS HONDA**

OUI, ON A FAIT LE PLEIN
Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.

L'Association des concessionnaires Honda du Québec

HONDA

Pour obtenir l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous, visitez le www.honda.ca ou composez le 1 888 9-HONDA-9.

*Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. Ces offres portent sur les véhicules neufs 2005 mentionnés ci-après. Période de location 48 mois. Première mensualité incluse jusqu'à un maximum de 450 $ plus taxes. Pour chaque véhicule, sont identifiés : a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant total au terme de la location. Berline Accord DX 5 vitesses (modèle CM5515E) : a) 268 $, b) 3 780 $, c) 16 376 $; CR-V LX (modèle RD7755E) : a) 298 $, b) 4 910 $, c) 18 916 $. Programme 0 $ comptant également offert. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Option d'achat au terme de la location moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. 1 500 $ d'options Honda sans frais disponible sur les modèles Accord seulement. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photos à titre indicatif. †Les offres de financement sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur l'acceptation du crédit. Taux de 3,9 % pour le financement à l'achat d'une Berline Accord DX 2005 5 vitesses (modèle CM5515E) ou d'un CR-V LX 2005 (modèle RD7755E) : en inventaire pour un terme allant jusqu'à 60 mois. D'autres termes de financement sont offerts. Un versement initial et les taxes applicables pourraient être exigés. Première mensualité gratuite en location seulement. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. **Les récents diplômés universitaires ou collégiaux peuvent être admissibles au programme donnant droit à une allocation allant jusqu'à 750 $ sur certains modèles. Demandez tous les renseignements chez les concessionnaires Honda participants.

3277622A

SANTÉ **LA PLANÈTE AUTOCHTONE** 3. Problèmes d'ailleurs

Le taux de mortalité infantile est de 3,5 fois supérieur chez les Premières Nations. Dans une réserve du Manitoba, une étude a conclu qu'**un enfant sur 10 serait victime du syndrome d'alcoolisme fœtal**.

Les Amérindiens, qu'on appelle aussi Premières Nations, sont divisés en de multiples nations et bandes. **Les nations du territoire québécois sont les Abénaquis, les Algonquins, les Attikameks, les Cris, les Hurons-Wendat, les Innus ou Montagnais, les Malécites, les Micmacs, les Mohawks et les Naskapis**.

PHOTO CP

Winnipeg, où tous les problèmes se concentrent. Les métis, qui vivent dans le tiers-monde de la santé autochtone. Et les pensionnats de la Colombie-Britannique, d'où tant de drames ont surgi. Autant de situations problématiques rencontrées hors-Québec. Mais des lueurs d'espoir apparaissent, conclut notre envoyée spéciale dans le dernier volet de notre série sur la santé des autochtones.

Heureux mélange de médecine « blanche » et autochtone

LILIANNE LACROIX

PHOTO PRESSE CANADIENNE

La moitié des Métis et les trois quarts des Indiens de Winnipeg vivent sous le seuil de pauvreté.

WINNIPEG — Dès la tombée de la nuit, les rues du centre-ville de Winnipeg se vident de leurs Blancs cravatés, qui n'y reviendront qu'au matin. Errant ici et là, les autochtones les plus esseulés arpentent les trottoirs à la recherche d'un ailleurs qu'ils ne trouvent jamais.

Dans la capitale du Manitoba, qui regroupe un peu plus du quart des aborigènes de la province, 10 % des 650 000 habitants sont autochtones, sauf la nuit où les plus pauvres et les plus mal en point d'entre eux forment la majorité visible.

Au Centre de santé et de bien-être aborigène, rue Higgins, on n'ignore pas que la santé n'est pas qu'une affaire physique. De tout temps, bien avant la mode et la vague d'influence asiatique zen, les autochtones ont eu une vision holistique de la santé. Celle-ci englobe aussi bien la sphère intellectuelle qu'émotionnelle ou spirituelle, la communauté et la nation aussi bien que les aspects sociaux, culturels, économiques ou politiques. Sur un des murs, une affiche promeut l'usage traditionnel du tabac et son caractère sacré : « *Tobacco. Keep it sacred.* »

Qu'ils viennent de la rue ou d'un quartier plus confortable de Winnipeg, les autochtones s'y retrouvent quand ils ont besoin de consulter, d'être traités ou tout simplement de parler.

D'origine crie, Don Cardinal y est guérisseur. Au Centre, il a son bureau tout près de celui du médecin, dont la collaboration est acquise. Les patients ont le choix : médecine traditionnelle autochtone, médecine « blanche », ou un heureux mélange des deux. Une façon actuelle et efficace de conjuguer les deux réalités sans les opposer.

« Pour cheminer vers un mieux-être, il faut d'abord retrouver le respect », dit le guérisseur. En fait, l'homme au visage parcheminé chute, à tel point qu'on doit se pencher et se concentrer pour tout saisir. « La vie nous fournit deux types de professeurs, dit-il : les enfants, qui nous enseignent la spontanéité et l'art d'apprécier la vie, et les aînés, gardiens de la sagesse et de la connaissance. »

« Pour cheminer vers un mieux-être, il faut d'abord retrouver le respect. »

Plantes médicinales, jeûnes, voyages initiatiques qui s'étendent sur quelques jours en nature, incantations, usage sacré du tabac ou purification dans les tentes à suer (sortes de saunas qui servent à la purification physique et spirituelle), les soins traditionnels tendent vers un mieux-être global. « Les tentes à suer ont la forme d'un ventre de femme enceinte. C'est une façon de retourner aux sources », explique le guérisseur.

Médecins et guérisseurs

Juste de l'autre côté de la rue, la maison Thunderbird du Cercle de vie constitue un refuge spirituel pour les aborigènes qui viennent y chercher une occasion de croissance personnelle et culturelle. L'édifice rond est spectaculaire à l'extérieur, mais surtout à l'intérieur, où il prend l'allure d'un sanctuaire.

Aînée et guérisseuse, Linda Blomme y reçoit les visiteurs en quête de soutien ou de ressourcement. « Avant, tout était en concordance avec la nature. La malbouffe et l'inactivité ont empoisonné notre corps, mais bien des expériences malheureuses ont aussi empoisonné notre esprit, dit-elle. Les pensionnats, par exemple, qui ont coupé bien des gens de leur culture, de leur langue et de leur famille, ont causé bien des ravages. Certaines blessures sont si profondes et la colère si intense... »

Les chiffres parlent : dans les centres pour jeunes sans-abri de la ville, la moitié des gens sont autochtones. En 2000, au Manitoba, près des trois quarts des prisonniers (70 %) étaient autochtones. La moitié des Métis et les trois quarts des Indiens de Winnipeg vivent sous le seuil de pauvreté. « Notre peuple ne s'est pas retrouvé dans cet état en un seul jour, souligne Darlene Hall, directrice du Centre aborigène de santé et de bien-être. La guérison commence avec les individus, les familles. C'est un long processus et il faudra y mettre le temps. »

Une des pistes de solution est de former des diplômés autochtones, plus proches de la réalité des leurs et aussi plus enclins à s'installer dans leurs communautés.

Dans l'espoir de mettre un frein aussi aux abandons trop répandus chez les étudiants autochtones, l'Université du Manitoba a mis sur pied un programme de mise à niveau pour leur permettre de s'adapter plus facilement aux exigences universitaires. « Pas question de diplôme à rabais, toutefois, prévient le directeur du programme, Peter Nunoda. À l'arrivée à l'université, cette mise à niveau permet justement aux étudiants de s'intégrer plus facilement par la suite. L'université parvient ainsi à garder 60 % des étudiants autochtones inscrits dans le programme. »

Premier du genre au Canada, ce programme d'intégration a permis, depuis son implantation en 1984, de former 22 médecins, cinq chirurgiens-dentistes, quatre hygiénistes dentaires, trois pharmaciens et 15 spécialistes en réadaptation. Les cours de soins infirmiers n'en font pas partie.

LA PLANÈTE AUTOCHTONE

1› Communautés lointaines
2› La ville aux mirages
3› Problèmes d'ailleurs

Faites-nous part de vos réactions à **commentaires@lapresse.ca**

PHOTO PRESSE CANADIENNE

En 2000, au Manitoba, près des trois quarts des prisonniers (70 %) étaient autochtones.

SANTÉ LA PLANÈTE AUTOCHTONE

3. Problèmes d'ailleurs

On a aussi appelé les Métis les Sang-Mêlé. Ce sont des personnes d'ascendance mixte, qui possèdent des ancêtres européens et issus d'une Première Nation. **Leurs origines sont généralement écossaise, française, ojibway et crie**. Leur langue est le michif, sorte de créole qu'on tente de redynamiser.

En 1991, Statistique Canada estimait que quelque 90 600 ex-pensionnaires étaient encore vivants. On ne sait toutefois pas combien de jeunes de 5 à 16 ans ont fréquenté ces pensionnats pendant les plus de 100 ans qu'a duré le programme (1874-1996). **Plus de 130 pensionnats indiens, dirigés par des communautés religieuses jusqu'en 1969, ont existé au Canada**.

Perdre son identité au pensionnat

Les enfants autochtones ont été humiliés et agressés par ceux qui devaient les « civiliser »

LILIANNE LACROIX

Ils sont les chaînons manquants. Enlevés à leur famille et à leur village, obligés de fréquenter un pensionnat dans une langue et une culture qu'ils ne connaissaient pas, ils n'ont jamais pu transmettre à leurs enfants leur bagage et leur identité autochtones, qu'on les a poussés à oublier ou, pire, à haïr.

« Certains n'osent même plus parler leur langue maternelle, participer à des rituels autochtones ou même raconter aux enfants une histoire traditionnelle, car ils sont convaincus qu'ils vont brûler en enfer. » Infirmière, psychologue et responsable d'un cercle de guérison dans l'île de Vancouver, Evelyn Voyageur tente d'aider les siens à guérir et à retrouver leur identité.

Dans la communauté algonquine de Kitcisakik, dans le parc de la Vérendrye, au Québec, près de 85 % de la population a connu le choc culturel des pensionnats. Chez les Innus de Betsiamites et Malioténam, les enfants ont été amenés à Sept-Îles pour être scolarisés. Mais, à leurs côtés, les jeunes de la Basse-Côte-Nord, qui portaient des vêtements plus traditionnels et que l'éloignement de leur village isolait de leur famille, ont été les plus mal lotis, humiliés et malmenés fréquemment par des enseignants blancs chargés de les « civiliser ».

Quasi inévitables dans de telles situations de domination, des agressions sexuelles sont venues s'ajouter pour certains. Pour la première fois, lors d'un colloque aux allures de *conventum* qui réunissait des survivants à Sept-Îles, une dame dans la soixantaine a avoué en pleurant avoir été agressée par un religieux. Catholiques pratiquants, beaucoup de participants en ont été choqués.

Au Québec, les Blancs continuent souvent d'ignorer cette triste réalité, pourtant répandue ici, mais dont les autochtones parlent assez peu. Ce n'est pas le cas dans l'Ouest, où des gens comme Mme Voyageur tiennent à ce qu'on tire les leçons d'un pan fort peu glorieux de notre histoire moderne. « Nous avons besoin de guérir autant que vous avez besoin de savoir ce que ceux de votre race ont fait », lance-t-elle vigoureusement.

D'origine dzawataineuk, Mme Voyageur, rencontrée à Nanaimo, a été forcée de fréquenter un des pensionnats pour Indiens : « C'était un choc. Nous n'avions jamais été habitués aux corrections physiques ni à prier tout le temps. J'ai même dû m'habituer à de la nourriture que je trouvais dégoûtante. Jamais on ne nous louangeait pour un bon travail ou une bonne action. Pour eux, on était seulement des sauvages sales, paresseux et imbéciles. »

Parce que sa famille lui avait inculqué une grande force de caractère, elle admet avoir été moins traumatisée que bien d'autres : « Je me rappelle surtout qu'on nous faisait mettre en rangs constamment, pour tout et pour rien. »

Selon elle, les conséquences n'ont pas touché que les victimes elles-mêmes : « Quand vous perdez votre langue, vous êtes réduit au silence. Cette incapacité à nous exprimer, ce manque d'assurance, nous l'avons transmis à nos enfants. Complètement coupés de leur famille pendant des années, certains ne savent même plus qui ils sont. »

Trouver un équilibre

« La frustration, la rage, ce sont parfois les enfants ou même les petits-enfants, spoliés de l'amour et de la chaleur familiale que les survivants n'ont pas su créer dans leur foyer, qui la vivent », renchérit Linda Blomme, aînée et guérisseuse à la maison Thunderbird, du Centre de vie de Winnipeg.

Les responsables de cercles de guérison se penchent sur les séquelles que les pensionnats ont laissées chez les Indiens et Métis. Tout tourne autour d'un équilibre extrêmement fragile. Comment mettre le doigt sur le bobo sans s'acharner à gratter la blessure et la réinfecter ? Comment en arrive-t-on à prendre conscience des coups durs du passé sans s'y enliser pour se tourner plutôt vers l'avenir ?

« Pas facile, admet Mme Voyageur. Ça serait évidemment plus simple si le chemin pouvait être parcouru et la réalité constatée conjointement, par nos deux peuples. Cela dit, ce n'est pas en répétant ce qui nous est arrivé que nous allons guérir, c'est en disant : « Ça suffit ». Pour commencer, nous devons nous extirper de cette mentalité inculquée par les Affaires indiennes. Ce n'est qu'en retrouvant notre identité que nous recouvrerons notre santé. »

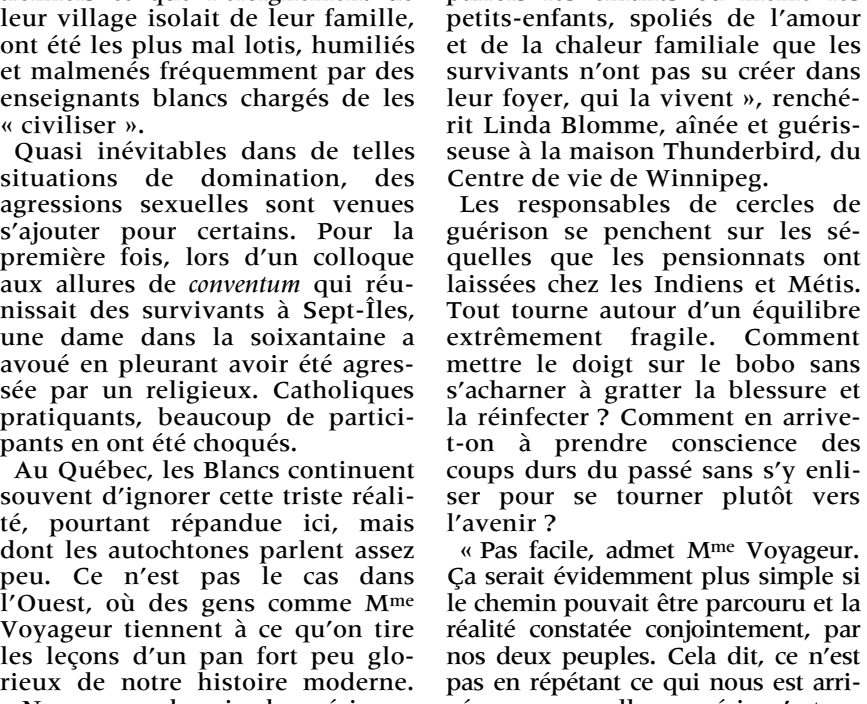

PHOTO FOURNIE PAR LARDUX FILMS

Le film *One of Many — Le Vol de l'esprit*, présenté en ce moment au cinéma Ex-Centris, à Montréal, retrace l'histoire de ces petits autochtones arrachés à leurs familles et coupés de leur culture et de leurs racines pour être envoyés dans des pensionnats.

PHOTO PRESSE CANADIENNE

La statue du leader métis Louis Riel, à Winnipeg.

Éternels oubliés

LILIANNE LACROIX

MANIGOTAGAN — « Quel service ? Il n'y en a pas à Manigotagan. L'infirmière publique n'a pas mis les pieds ici depuis à peu près deux ans. »

Les blessures, les petites urgences et même le bébé qui se pointe un peu trop rapidement après le début des contractions et qui lui tombe littéralement entre les mains, c'est Helen Thomas, une résidante locale, qui s'en occupe. Le dispensaire est pourtant juste à côté de Manigotagan, dans la réserve Ojibway de Hollow Water. Mais les 194 résidants de Manigotagan, à l'est du lac Winnipeg, n'y ont pas accès parce qu'ils sont Métis et que le dispensaire est accessible seulement aux Indiens de la réserve. C'est donc à l'hôpital de Pinefalls, à 70 kilomètres de Manigotagan, ou encore à Winnipeg, à deux heures et demie au sud, qu'ils doivent alors se rendre.

S'ils sont désormais considérés comme des autochtones par les autorités canadiennes, les Métis sont loin d'avoir les privilèges ou les fonds accordés aux nations amérindiennes.

À Manigotagan, on en sait quelque chose. En cas d'accident de la route, Mme Thomas, qui a déjà travaillé comme « paramédic », appelle d'abord l'ambulance, qui n'arrivera que 45 minutes plus tard au mieux. Puis elle part rapidement avec sa trousse d'urgence pour parer au plus pressé. Pour acheter un appareil de tension artérielle et un stéthoscope, la communauté a dû se cotiser.

La route qui mène à Manigotagan traverse une terre de désolation, incendiée à deux reprises, la dernière fois en 1999, 10 ans tout juste après le premier sinistre. Par contre, le village est plutôt coquet, sur les bords de la rivière Manigotagan, tout près du grand lac Winnipeg.

Le cimetière, juste en face du centre communautaire, avance en pointe dans l'eau. Un grand nombre de croix et de petits monuments ornés de fleurs portent les noms de Wood, Boulette ou Bjork, preuves tangibles du passage d'un ancêtre suédois qui s'est marié à une Métisse du pays. C'est une de ses descendantes justement, Audrey Bjork, 70 ans, qui fleurit régulièrement les tombes, alors que Fred Wood, 76 ans, tond le gazon.

« J'ai la tête tellement dure que je ne vais jamais voir le médecin à moins d'y être absolument obligée », explique Mme Bjork. À côté d'elle, Dorothy Meade, 82 ans, opine du bonnet : « C'est tellement compliqué, il faut trouver quelqu'un pour m'amener. Alors j'attends d'y être obligée », explique l'aînée, qui est pourtant diabétique et qui souffre de problèmes d'estomac.

Bruce Prest, qui a eu deux enfants avec une voisine de la réserve d'origine ojibway-crie, s'inquiète pour son fils de 3 ans, qui perdra sans doute, quand il atteindra 18 ans, son statut d'Indien et les privilèges qui y sont attachés. « Il va le perdre parce que je suis Métis. Heureusement, j'ai réussi à obtenir une carte pour ma fille de 9 mois. »

Les Métis sont loin d'avoir les privilèges ou les fonds accordés aux nations amérindiennes.

Le paternalisme traditionnel

La situation de Manigotagan n'est pas unique. C'est plutôt la règle pour les petites communautés de Métis. « C'est une réalité que nous connaissons bien, lance David Chartrand, président de la Fédération des Métis du Manitoba. Ma mère, qui souffre de diabète, vit à Duck Bay, tout près de la réserve de Norway House, où il y a une clinique. Mais elle doit se rendre à Thompson, à quatre heures de là, par une route de gravier.

« Si on considère que l'état de santé des autochtones n'est pas très reluisant, laissez-moi vous dire que le cas des Métis est sans doute pire... parce que nous ne disposons d'aucun service conçu spécialement pour nous et de beaucoup moins d'argent pour mettre sur pied des programmes. Quant aux statistiques à notre sujet, elles sont quasiment inexistantes. Prenez seulement le diabète. Il est présent dans quasiment toutes nos familles. Le pays doit acquérir une conscience sociale de la réalité des Métis. Nous constituons une bombe à retardement sur le point d'exploser. »

Un des problèmes, c'est que l'enveloppe budgétaire, répartie entre les Premières Nations — pour l'immense majorité — et les Inuits, est déjà considérée comme insuffisante. Les Métis, tout comme les autochtones hors réserve ou sans statut, ne reçoivent quasiment rien.

Conscients de cette réalité et ne voulant surtout pas se mettre à dos leurs alliés naturels en allant piger dans leur part, les Métis réclament de nouveaux fonds pour mettre sur pied leurs propres programmes. « Ce qui me fait peur, c'est de faire face au paternalisme traditionnel et qu'à cause du manque de politiques claires et adaptées, on se retrouve dans un état total de dépendance (envers le gouvernement) qui n'aiderait en rien. »

À Winnipeg, un pas dans la bonne direction a été fait avec l'ouverture, en juin dernier, de l'Agence de services des Métis pour l'enfant, la famille et la communauté. Un des programme qu'on doit y promouvoir est le rapprochement des grands-parents avec leurs petits-enfants. « Dans notre culture, les grands-parents jouent un rôle fondamental dans l'éducation des enfants », soulignait la directrice exécutive, Dorothy McLoughlin.

À cette occasion, Marcel Baril, non-autochtone et directeur du centre de la famille de Winnipeg, a rappelé l'expérience malheureuse des adoptions forcées d'enfants métis par des familles blanches. « Il est difficile pour les gens d'une autre culture d'évaluer vos besoins (ceux des Métis), a-t-il admis. On pense parfois qu'on en sait plus, mais ce n'est pas toujours le cas. Les bonnes intentions ne sont pas toujours suffisantes. »

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef
LA PRESSE

ÉDITORIAL

L'excellente idée de M. Caillé

apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

Le président d'Hydro-Québec, André Caillé, a exprimé le souhait que les tarifs d'électricité payés par les Québécois grimpent graduellement pour rejoindre les prix du marché. L'idée a été tuée dans l'oeuf par le premier ministre, Jean Charest. On comprend pourquoi : une augmentation d'une telle ampleur, même graduelle, soulèverait l'indignation de la population. Pourtant, la proposition de M. Caillé promettait de grands avantages pour le Québec.

Rappelons comment les tarifs d'électricité sont établis au Québec : le prix de l'énergie produite par les installations existantes, dite « patrimoniale », est fixé par la loi à 2,79 cents le kilowattheure. À ce montant s'ajoutent les coûts de transport et de distribution.

La proposition du président d'Hydro-Québec promettait de grands avantages pour le Québec.

Si l'augmentation suggérée par M. Caillé était mise en vigueur aujourd'hui, le tarif payé par le consommateur résidentiel passerait de 6,40 cents à 10,20 cents le kilowattheure. Pour un bungalow typique, la facture mensuelle moyenne grimperait de 128 $ à 204 $. Un bond impressionnant. C'est pourquoi le président d'Hydro-Québec parlait d'une hausse graduelle.

Pourquoi augmenter les tarifs à ce point ? Une hausse du prix de l'hydroélectricité au niveau du prix du marché aurait deux effets bénéfiques. Un : ce serait le moyen le plus efficace pour convaincre les Québécois de diminuer leur consommation d'énergie. Deux : une telle augmentation générerait des revenus considérables pour Hydro, et donc pour le gouvernement. On parle d'un montant de quatre milliards par année !

Une telle somme, partagée entre Hydro-Québec et le gouvernement, augmenterait sensiblement les capacités d'investissement de la société d'État. Que ferait le gouvernement avec les autres deux milliards par an ? Certains voudraient les voir dépensés en santé et dans d'autres priorités gouvernementales. L'augmentation des tarifs ne serait alors rien d'autre qu'une hausse d'impôts déguisée.

Un comité d'experts formé l'an dernier par *La Presse* avait aussi proposé que le prix de l'électricité vendue au Québec soit substantiellement augmenté. Ce comité estimait cependant que les milliards ainsi recueillis devraient être versés dans un nouveau « Fonds d'infrastructures du Québec (...) consacré à des immobilisations prioritaires pour le développement économique du Québec. »

L'économiste réputé Pierre Fortin suggérait pour sa part, ces jours derniers, que les sommes amassées grâce à de telles hausses de tarifs soient consacrées au remboursement de la dette. Dans un scénario comme dans l'autre, les Québécois mettraient à profit leur plus grande ressource naturelle par des investissements à long terme, plutôt que pour leur bien-être à court terme. Il ne fait pas de doute que, du point de vue de la prospérité du Québec, de tels investissements seraient de loin préférables.

Malheureusement, les citoyens sont peu portés sur le long terme. Par conséquent, les politiciens ont tendance à ne pas voir plus loin que les prochaines élections. D'où l'enterrement de première classe réservé à l'idée mise de l'avant par le président d'Hydro-Québec. Une excellente idée.

serge paquette, collaboration spéciale

DROITS RÉSERVÉS

OPINION

L'inquiétude persiste

Ottawa et Québec doivent se prononcer clairement en faveur d'un instrument international contraignant en matière de diversité culturelle

PIERRE GRAVELINE
M. Graveline est éditeur. Son texte est cosigné par une pléiade de créateurs et de producteurs culturels du Québec, dont Victor-Lévy Beaulieu, Séphane Bourguignon, Nicole Brossard, Édith Butler, Louis Caron, Hélène Dorion, Raoul Duguay, Andrée Ferretti, Hervé Fischer, Jean-Claude Germain, Pauline Gill, David Homel, Alain Horic, Diane Juster, Henri Lamoureux, Louise Marleau, Marco Micone, Monique Miville-Deschênes, Serge Mongeau, Yannick Nézet-Séguin, Fernand Ouellette, André Payette, Monique Proulx et Bruno Roy.

La mondialisation, qui est sans contredit le grand défi de notre époque, ne doit pas se faire dans le seul intérêt des marchands. Elle doit tenir compte des intérêts des nations. Elle doit refléter les valeurs et les idéaux des citoyennes et des citoyens du Québec et du Canada : le respect des droits sociaux et des libertés de la personne, le respect de l'environnement, la promotion du développement durable, l'instauration de la paix entre les peuples et, bien sûr, le respect et la protection du patrimoine culturel de l'humanité.

Voilà pourquoi, nous, créateurs et producteurs culturels du Québec, nous sommes réjouis quand le Québec et le Canada ont appuyé le combat de la France pour faire échouer, en 1998, l'Accord multilatéral sur l'investissement qui ramenait la culture à une simple marchandise. Nous nous sommes également réjouis que le Québec, le Canada, la France et plusieurs autres pays soient parvenus à convaincre l'UNESCO de la nécessité d'adopter en 2005 une convention internationale sur la diversité culturelle.

Inquiets

Mais nous sommes aujourd'hui inquiets. Suite aux pressions des États-Unis, la convention internationale sur la diversité culturelle actuellement à l'étude à l'UNESCO n'aura aucun caractère contraignant. Elle pourrait être subordonnée aux accords de commerce international. Les mécanismes de règlement des différends prévus dans la convention ne donneraient pas lieu à des décisions qui soient de nature exécutoire. En somme, adoptée telle qu'elle est actuellement formulée, elle n'aurait au mieux qu'une portée symbolique.

Aussi nous réclamons des gouvernements québécois et canadien qu'ils se tiennent debout face au lobby américain et qu'ils se prononcent clairement en faveur d'un instrument international contraignant en matière de diversité culturelle. Nous réclamons en outre qu'un véritable débat démocratique se tienne d'urgence au Canada et au Québec, notamment à l'Assemblée nationale et à la Chambre des communes, sur cette convention internationale.

LA BOÎTE AUX LETTRES

Un appui à Caillé

Je ne comprends pas du tout les réactions face aux propos tenus par M. Caillé ! Il n'y a aucune raison valable pour justifier que l'électricité se vende moins cher ici qu'ailleurs ! Premièrement, on devrait tous payer la juste part des biens et services que l'on consomme. Est-ce que le gouvernement albertain vend son pétrole moins cher aux consommateurs de cette province sous prétexte qu'il s'agit d'une ressource collective ? L'électricité devrait donc être vendue comme tout autre bien et les revenus redistribués à tous les Québécois. Deuxièmement, la seule façon d'inciter les gens à diminuer leur consommation d'électricité c'est de toucher à leur portefeuille. Si on veut vraiment diminuer notre gaspillage d'énergie, il faut arrêter de vendre l'électricité à un prix ridicule, sans quoi il n'y a aucune raison de changer nos habitudes ! Les verts devraient être les premiers à applaudir toute hausse du prix de l'électricité.

Jean-Christophe Barrette
Montréal

Tous les détails

MM. Charron et Bruneau affichent leur mine patibulaire. Un drame horrible s'est produit dans une petite municipalité ! TVA nous présente l'information la plus fumante qui soit en pénétrant au coeur et dans l'âme même de l'événement, en colligeant tous les menus détails. On décrit l'événement, on le vulgarise au besoin, on le vit sur les lieux quand il y a possibilité, on questionne ou bien les commères, ou bien les voisins, ou bien les témoins, ou bien les proches, ou bien les victimes ou bien les acteurs eux-mêmes. « Vous avez été victime d'inceste. Depuis quand ? Pendant combien de temps ? Pourquoi en parler aujourd'hui ? Lui avez-vous pardonné ? » Mais que diable ! Avons-nous besoin d'autant de précisions pour mieux saisir l'événement !

Yves Deslauriers

Chauffards du déneigement

L'hiver commence à peine et voilà que certains chauffards du déneigement reprennent du service. Le samedi 4 décembre, à 7 heures 23, je roule en direction nord sur le boulevard des Galeries d'Anjou. Le feu est vert et me permet de virer à droite sur Armand-Bombardier ; je croyais pouvoir virer à droite devrais-je dire. Un camion aux couleurs de l'ex-ville d'Anjou roule à vive allure vers l'est, sur Armand-Bombardier et brûle coup sur coup deux feux rouges ; celui de l'intersection Galeries d'Anjou et le suivant, à l'intersection Renaude-Lapointe. Ce camion épandait un abrasif sur une chaussée devenue glissante. Une sage précaution pour la sécurité des automobilistes. Toutefois, il n'y avait pas péril en la demeure et le conducteur de ce camion n'avait pas à brûler de feux rouges. Il y aurait lieu que les responsables du déneigement rappellent aux employés affectés au déneigement, municipaux ou en sous-traitance, qu'ils ne sont pas au-dessus des lois et qu'ils doivent respecter les règlements de la circulation et, partant, les piétons et les automobilistes.

Serge M. Vaillancourt
Montréal

Un autre boycottage

Pour répondre au commentaire de M. Normand Rousseau (« Le mot d'ordre », 6 décembre 2004) qui affirmait qu'il y avait un mot d'ordre à *La Presse* pour boycotter certaines lettres souverainistes, je peux lui dire que j'ai personnellement envoyé au moins cinq lettres qui étaient non conformes à la « pensée unique » qui a cours au Québec, celle-ci englobant entre autres souverainisme, gauchisme, anti-américanisme primaire et complaisance envers l'islamisme... Une seule fut publiée. Si cela peu vous rassurer Monsieur Rousseau...

Germain Lucas
Gatineau

RÉPLIQUE

Objectif raté

Si on veut s'attaquer à l'inefficacité de l'État, c'est surtout vers le gouvernement fédéral qu'il faudrait regarder

YVAN LOUBIER
L'auteur est porte-parole du Bloc québécois en matière de Finances et député de Sainte-Hyacinthe-Bagot.

Dans son éditorial du 3 décembre, André Pratte regrette que les habitudes et les mentalités soient restées les mêmes au Québec en matière de finances publiques. Il en veut pour preuve l'augmentation de 24 % des dépenses courantes du gouvernement du Québec de 1997 à 2002. S'il veut parler des habitudes et des mentalités qui restent les mêmes et qui sont néfastes, son objectif est raté, car c'est vers Ottawa que devrait se diriger en premier lieu son regard.

Entre 1998 et 2003, les dépenses de fonctionnement du gouvernement fédéral ont augmenté de 39 %. Le nombre des fonctionnaires fédéraux a augmenté de 46 000 et la masse salariale à elle seule de 7,3 milliards $ en cinq ans.

On ne parle pas ici de services ou de transferts directs à la population, mais bien des dépenses bureaucratiques d'Ottawa, alors que les dépenses du gouvernement du Québec sont injectées dans les services directs à la population dans les hôpitaux, les écoles, sur les routes, pour les garderies et la justice.

Si l'objectif de M. Pratte est de s'attaquer à l'inefficacité de l'État, il sera servi avec le gouvernement fédéral. Sa politique des pêches est un désastre. Sa politique autochtone est un désastre. Ses sous-marins sont incapables de plonger et ses hélicoptères de voler. Le registre des armes à feu est un fiasco financier et les exemples de mauvaise gestion sont si nombreux qu'on pourrait en faire une liste qui remplirait toutes les pages de *La Presse* du samedi.

Et c'est sans oublier le gonflement de la dette fédérale au cours des années 70 et 80, ce qui demeure à ce jour l'exemple le plus criant de mauvaise gestion gouvernementale de l'histoire canadienne. Faut-il aussi parler des fiascos de Mirabel, de l'assurance-emploi, des erreurs de calcul dans la formule de péréquation, des 68 millions $ dépensés pour un Sénat anachronique, des dépenses somptueuses de la Gouverneure générale ou des centaines de millions $ du scandale des commandites et du Fonds pour l'unité canadienne ?

Si vraiment les Québécois se décidaient à faire un grand ménage du gaspillage et de l'inefficacité et de s'offrir un État efficace et performant qui leur en donnera pour leur argent, la meilleure solution c'est encore de faire la souveraineté et d'éliminer tous ces dédoublements et ces intrusions fédérales qui sont synonymes d'inefficacité.

Le bon goût

pgagne@lapresse.ca
PIERRE-PAUL GAGNÉ

La pub s'en permet beaucoup. S'étant autorisé de plus en plus de licence, entre autre sexuelle et langagière, au cours des dernières années, faut-il s'étonner que le public prenne lui aussi de plus en plus de liberté pour la critiquer vertement ?

Il y a un an, la chaîne de restaurants Saint-Hubert retirait des ondes (après avoir été inondée de plaintes) une campagne de publicité où on voyait des fidèles dans une église chanter les mérites du poulet barbecue au cours d'une cérémonie religieuse. Simple hasard ou victoire du public mécontent ?

C'est sûr que le meilleur moyen que détient le consommateur d'exprimer son insatisfaction face à une pub, c'est de dénoncer celle-ci et de ne pas acheter le produit en question. Certains vont même parfois jusqu'à réclamer le boycottage du bien annoncé.

Quoi qu'il en soit, nos lecteurs sont de plus en plus nombreux à réagir avec véhémence quand ils ne sont pas d'accord avec une campagne de pub. Voyons quelques exemples tout récents de courriels qui nous sont parvenus :

> « J'ai reçu une publicité de La Senza, une chaîne de magasins de lingerie. D'un côté du carton, une jeune fille d'une dizaine d'années en pyjama avec son toutou. De l'autre, une fille d'un âge frôlant de près les 18 ans, mais qui donne l'impression d'en avoir 16-17, dans une tenue affriolante. Comment notre société peut-elle accepter des publicités à connotation sexuelle mettant en vedette des adolescentes ? Dénonçons ces publicités malsaines en n'achetant pas dans ces magasins ! » (Nicolas Bussière, Sainte-Julie)

> « La pub télévisée de Réno Dépôt pour le temps des Fêtes prend les consommateurs québécois pour des demeurés, eux qui tiennent de plus en plus à la qualité de leur langue. Depuis quand est-il nécessaire de dire qu'une scie circulaire « vient avec un beau *case* » pour être compris des consommateurs ? Faudrait-il retourner au temps des *bumpers*, des *drills* et des *hoods* ? Faites connaître votre mécontentement à cette compagnie ! » (Denyse Robitaille, Sainte-Foy)

> « Les pubs idiotes foisonnent à la télé. Aussi ne m'attarderai-je qu'à celle qui me plonge dans la plus totale perplexité : les plus récentes pubs de Burger King. Est-ce l'ingestion de leurs hamburgers qui rend fétichiste ou adepte de la zoophilie ? Est-ce qu'il faut, au contraire, être fétichiste ou zoophile pour les aimer ? » (Serge M. Vaillancourt, Montréal)

> « Quand donc Bell va-t-elle tirer la *plug* de sa publicité débile et débilitante de ses « téléphones à poche » ? Et moi qui croyais que la publicité devait faire évoluer le langage, les concepts et les moeurs ! C'est du moins le rôle que jouent la plupart des publicités. Mais certainement pas celles de Bell. » (Jean-Claude Gaumond, Longueuil)

> « Un des principaux facteurs des excès de vitesse dont se rendent coupables les automobilistes tient sûrement à l'invitation qui leur vient de la publicité des fabricants d'automobiles. Ceux-ci vantent à l'envi la puissance de leurs véhicules, la vitesse que ceux-ci permettent d'atteindre. Certains chauffeurs prennent les rues de la ville et les routes pour des pistes du Grand Prix. Si la publicité avait un devoir, ne serait-il pas de rappeler à ces chauffeurs que la route ne leur appartient pas en exclusivité ? » (Madeleine Achard et Jacques Constantin)

Toujours critiques contre la pub, nos lecteurs ? Non. À preuve ce courriel de Mme Chantal Fréchette, de Laval, qui montre bien comment les consommateurs peuvent apprécier certaines publicités qu'ils considèrent de bon goût :

« La publicité, surtout télévisuelle, a un impact incroyable dans nos vies. À force de se faire marteler les mêmes messages, les mêmes images, on en vient à les enregistrer dans notre tête bien malgré nous. Tant qu'à subir tous ces messages publicitaires, je souhaiterais qu'ils véhiculent au moins des valeurs profitables à notre société. Beaucoup trop de pubs charrient violence et mauvais goût. L'imagination débordante des publicitaires pourrait tellement mieux servir notre société. En ce sens, je salue les concepteurs de certaines publicités comme celle de Desjardins (Vive la compagnie), IGA (J'veux que ma vie goûte quelque chose) et les fromages de chez nous (Goûtez la beauté d'ici). Ce genre d'annonces fait du bien. »

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESS

Des heures de plaisir à déballer et lire cette littérature d'emballage ? Désolant, nous dit Alain Girard.

L'époque emballée

Il faudrait instaurer une taxe sur l'emballage

ALAIN GIRARD
L'auteur habite à Lavaltrie.

Quand j'étais petit, ma mère achetait des patates dans des sacs de papier et faisait ses tartes elle-même en utilisant des assiettes d'aluminium réutilisées jusqu'à ce que le coulis de framboises coule dans le four. Les muffins n'existaient pratiquement pas et Tim Horton, au lieu de nous bourrer le crâne de pub de petits pains bourrés de ragoût, se contentait de jouer au hockey.

Aujourd'hui, quand je regarde mon bac de récupération, je panique à l'idée que l'on vit dans une société où l'image prime autant chez les politiciens que sur les emballages de pizzas surgelées. Chaque produit que nous achetons, faute de temps pour réutiliser nos assiettes d'aluminium, est affublé d'un emballage démentiel qui rivalise de poids avec le produit lui-même. Des muffins sur petit *cup* de papier, dans un emballage de papier cellophane, sur plateau de carton, recouvert encore de papier plastique et probablement livré dans des caisses de carton. Dément, je dis. Sans parler de l'énergie qu'il faut souvent pour déballer ces produits enrobés pour résister à je ne sais quelle guerre nucléaire ou apocalypse.

Ô voleurs !

Chez Canadien Tire, les petits gadgets annoncés par le couple trop heureux pour être vrai sont emballés dans un plastique si solide que j'utilise mes ciseaux à tôle pour les ouvrir. Deux fois je me suis coupé en déballant quelque outil protégé par son blindage de polymère. Une fois, j'ai demandé à la caissière pourquoi cet acharnement de moulage. « À cause des voleurs », qu'elle m'a dit. J'ai compris, aucun voleur n'a envie de s'ouvrir les veines en déballant un tournevis ou une pompe à vélo.

Je propose que l'on mette en place une taxe à l'emballage. Une taxe sur le rapport poids utile/emballage, payable par les fabricants avec interdiction de nous refiler la facture. Je l'annonce ici officiellement : « Je me fous que ma pizza surgelée soit dans un sac de papier. » Je n'ai pas besoin de la voir et elle n'a pas besoin de carton de support puisqu'elle est gelée ! Si les annonceurs ont vraiment envie de me raconter l'histoire de la Sicile sur une boîte de pizza, qu'il me mettent une adresse Internet et j'irai voir. Mon bac de récupération peut contenir 200 litres ; il faut qu'on agisse avant qu'on ait besoin de conteneurs devant notre porte !

Un gaspillage scandaleux!

ANDRÉE MARSOT
L'auteure habite à l'Île-des-Soeurs.

L'intention du gouvernement de doter le Québec d'un plan de développement durable est politiquement, socialement, écologiquement et, à court, moyen et surtout long terme économiquement rentable.

En tant que maillon de la chaîne dans l'industrie de la construction (à titre de conceptrice), je suis scandalisée de voir le gaspillage de produits et matériaux et ses conséquences dramatiques pour l'environnement.

En 2002, 28 % des matières résiduelles (jolie expression pour déchets) envoyées aux sites d'enfouissement (autre jolie expression pour dépotoirs) provenaient des chantiers de démolition. C'est certainement plus élevé aujourd'hui compte-tenu de la frénésie actuelle dans ce domaine.

La plupart du temps, tout ce qui est arraché et démoli est envoyé pêle-mêle à l'enfouissement, y inclus les débris contaminés tels que le gypse recouvert de peinture, (i.e. le gypse lui-même libère du sulfure d'hydrogène en se décomposant), le bois peint ou verni, les tapis avec endos de polypropylène (à base de pétrole), les tuiles de vinyle fabriquées avec du pétrole et collées avec des produits nocifs pour la santé et l'environnement, les matériaux non dégradables comme le métal soit notamment les montants métalliques, les boîtiers de luminaires, le câblage électrique, les pièces de mécanique/ventilation, etc. et, surtout, les produits contenant des matières toxiques tels que les fluorescents (mercure), les ballasts contenant des BPC et plusieurs matériaux contenant du formaldéhyde (déclaré cancérogène l'été dernier).

Tous ces produits dangereux s'infiltrent dans la nappe phréatique et contaminent nos plans d'eau, nos forêts et nos champs. Le règlement sur les matières dangereuses comporte par ailleurs une zone grise technique en ce qui concerne le mercure dans les fluorescents, ce qui explique en partie, avec la non information, la désinvolture avec laquelle ces derniers sont traités. Sait-on qu'un seul tube fluorescent contenant 15 mg de mercure peut contaminer 15 000 litres d'eau ?

Tarifs trop bas

Le principal obstacle à la récupération et au recyclage réside dans les tarifs d'enfouissement ridiculement bas, soit une moyenne de 15 $ la tonne au Québec. En plus de décourager la récupération et le recyclage, ces tarifs extrêmement bas attirent nos voisins (l'Ontario et les États-Unis) à venir déverser leurs déchets chez nous. En effet, en Ontario, le tarif pour l'enfouissement est de 60 $ la tonne. Alors, même en ajoutant une redevance de quelques dollars comme vous vous proposez de le faire éventuellement, on est très loin de 60 $. Parce qu'en plus de venir remplir nos « dépotoirs » leurs camions polluent par le bruit, la congestion sur nos autoroutes et leurs émissions de gaz à effet de serre.

Des études sérieuses sur ce sujet concluent que les frais d'enfouissement doivent excéder 50 $ la tonne pour que le recyclage devienne une option économiquement intéressante. Qu'attendez-vous, monsieur le ministre, pour hausser ces tarifs ? Voilà une action concrète qui prouverait que, au-delà des intentions, vous voulez vraiment passer à l'action.

Je suis une citoyenne concernée et « vendue » au développement durable depuis plusieurs années et je demande au gouvernement d'agir avec fermeté.

3640 sacs de plastique en moins...

GILLES MALO
L'auteur est Montréalais.

Interrogé récemment à Radio-Canada, le ministre de l'Environnement du Québec a dit qu'il entendait convaincre ses collègues du gouvernement d'instaurer une taxe sur les emballages pour en favoriser le recyclage, entre autres les boîtes de conserve. Étant écologiste de conviction, j'ai eu, je l'avoue, un sursaut d'espoir. Enfin, on allait faire payer les fabricants qui augmentent sans cesse les emballages et sur-emballages. Peut-être, me suis-je dit, un cent par emballage, gouvernement libéralo-privé oblige, n'est-ce pas ? L'espoir n'a pas duré longtemps ! Le ministre a indiqué ensuite que l'éventuelle taxe serait aux alentours d'un millième de cent par boîte ou emballage (0,001 cent). *Sick* !

Ensuite monsieur Mulcair a parlé d'un entretien qu'il a eu avec son vis-à-vis d'Irlande. Il semble que l'Irlande impose maintenant une taxe de 20 cents sur chaque sac d'épicerie en plastique, pour en réduire la présence dans les sites d'enfouissement. Je savais déjà que sur certaines îles de la Méditerranée et en Italie, on avait interdit aux marchands de donner des sacs à leurs clients. On doit obligatoirement les leur vendre. Pour leur part, les Irlandais ont, semble-t-il, repris la vieille habitude européenne d'apporter leurs propres sacs ou filets pour rapporter leurs achats.

Un petit effort

Pour ma part, depuis au moins dix ans, je conserve presque toujours assez de sacs de plastique dans mes poches de manteau ou dans mon sac à dos pour refuser tout sac d'épicerie ou même de librairie ou de magasin de vêtement. Réutilisant au minimum sept sacs de plastique par semaine, en dix ans, j'ai épargné à l'environnement 3640 sacs de plastique (7 sacs x 52 semaines x 10 ans). Pour les tatillons, soustraire les quelques sacs qui rendent l'âme après environ 20 réutilisations, soit 180. Économie nette, 3460 sacs, minimum. Un jour, je demanderai à un épicier combien une boîte contient de ces sacs, pour calculer le volume épargné dans le site d'enfouissement de Montréal.

D'autre part, la consigne sur les canettes d'aluminium est fixée à 5 cents depuis plus de 20 ans. On discute partout du fait que les droits de scolarité et le tarif d'électricité n'ont pas suivi l'inflation et la vie moderne. Pourquoi ne pas indexer aussi la consigne sur les canettes et l'étendre aux contenants d'aluminium de toutes formes et provenances qui échappent à la consigne qui, elle-même, maximise le recyclage.

MONDE

LE TOUR DU GLOBE

PALESTINE

Barghouthi ne sera pas candidat

Le chef du Fatah en Cisjordanie, emprisonné en Israël, Marwan Barghouthi, renonce à sa candidature à l'élection présidentielle palestinienne du 9 janvier, a annoncé le responsable de sa campagne Ahmad Ghouneim. « Je confirme mon soutien à Abou Mazen (le président de l'OLP, Mahmoud Abbas) candidat à cette présidentielle », a déclaré M. Barghouthi dans un message lu par M. Ghouneim lors d'une conférence de presse. Mahmoud Abbas est le candidat du mouvement Fatah, principale formation palestinienne. AFP

DARFOUR

Étrangers malvenus

Les représentants de cinq pays africains ont affirmé lors de leur réunion hier au Caire leur rejet de « toute ingérence étrangère » dans la crise du Darfour (ouest du Soudan) et souligné le rôle de l'Union africaine dans le règlement de ce problème. « Les participants soulignent le rôle dirigeant de l'Union africaine (UA) dans le règlement du problème du Darfour et rejettent toute ingérence étrangère dans cette crise », affirme le communiqué publié au terme de la réunion. AFP

CUBA

Manoeuvres

Cuba fera la démonstration de sa capacité de réaction et de mobilisation en donnant aujourd'hui le coup d'envoi d'imposantes manoeuvres militaires, parmi les plus importantes organisées dans l'île au cours des 18 dernières années, a-t-on appris hier de sources militaires. Les manoeuvres baptisées « Bastion-2004 » dureront jusqu'au 19 décembre et ont pour objectif de montrer aux États-Unis « l'unité, la capacité et la préparation défensive des Cubains », a déclaré le général Leonardo Andollo, numéro 2 de l'état-major des forces armées révolutionnaires (FAR). « L'entêtement de l'Administration américaine actuelle à détruire la Révolution par n'importe quel moyen, y compris militaire, explique la nécessité de réaliser cet exercice », a indiqué le général Andollo, à la presse. AFP

TURQUIE

Accueil mitigé

Deux tiers des Français (67 %) et 55 % des Allemands sont opposés à l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne tandis que 65 % des Espagnols, 49 % des Italiens et 41 % des Britanniques y sont favorables — dans ces deux derniers pays, la proportion d'indécis est très élevée —, selon un sondage IFOP publié aujourd'hui dans *Le Figaro*. La France est le pays où les opinions sont les plus tranchées, avec seulement 1 % des personnes interrogées qui ne se prononcent pas. Deux tiers des Français (67 %) se disent opposés à l'adhésion de la Turquie contre 32 % qui s'y déclarent favorables. Interrogés sur leur refus, les opposants expliquent à 39 % que les droits de l'homme ne sont pas toujours respectés en Turquie, à 34 % qu'il y a trop de différences religieuses et culturelles, à 25 % que la condition des femmes n'y est pas la même qu'en Europe. AP

GRANDE-BRETAGNE

La mort de Kelly

Deux secouristes appelés sur les lieux où l'expert britannique en armement David Kelly a été trouvé mort en juillet 2003 ont émis des doutes hier sur le verdict de suicide prononcé en janvier 2004 suite à l'enquête de Lord Brian Hutton. « Il n'y avait pas beaucoup de sang... Lorsque quelqu'un se tranche une artère, que ce soit intentionnellement ou accidentellement, le sang coule à flots. Je pense que c'est hautement improbable qu'il soit mort de la blessure au poignet que nous avons vue », a expliqué Vanessa Hunt, dans un entretien accordé hier à l'*Observer*. AFP

Un commando palestinien porte un coup dur à l'armée israélienne

SAÏD KHATIB
AGENCE FRANCE-PRESSE

RAFAH, Bande de Gaza — Des combattants palestiniens ont porté un dur coup hier à l'armée israélienne en détruisant à l'explosif un fortin à la frontière entre l'Égypte et la bande de Gaza, faisant quatre tués parmi les soldats tout en perdant l'un de leurs hommes.

Cette opération, visiblement préparée de longue date, risque d'embarrasser l'Autorité palestinienne alors qu'elle presse Israël de coordonner avec elle son retrait de la bande de Gaza prévu en 2005.

Il s'agit de l'attaque la plus grave depuis le décès du président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, le 11 novembre, qui avait été suivi par un calme relatif sur le terrain.

L'opération a commencé par une énorme explosion dans un tunnel de sape creusé sous la position, suivie d'un assaut d'un commando de deux hommes contre le poste gravement endommagé, puis d'une seconde explosion de moins forte puissance.

Un porte-parole israélien a fait état de quatre tués alors que les hôpitaux israéliens signalaient que neuf blessés avaient été admis.

« Cette attaque n'empêchera pas Israël de mettre en oeuvre son plan de désengagement (de la bande de Gaza), mais ce désengagement ne pourra être coordonné avec l'Autorité palestinienne si elle n'agit pas contre les groupes terroristes », a déclaré le porte-parole du premier ministre israélien Ariel Sharon, Raanan Gissin.

Il a souligné qu'Israël « n'acceptera pas de se désengager de la bande de Gaza sous le feu », en référence au retrait prévu l'année prochaine.

Les Faucons du Fatah, un groupe armé lié à la principale composante de l'Organisation de libération de la Palestine, ainsi que les Brigades Ezzedine al-Qassam, le bras armé du Hamas, principal mouvement islamiste palestinien, ont revendiqué l'attaque.

PHOTO ASSOCIATED PRESS

Des préposés aux urgences israéliens se sont portés hier au secours d'un soldat blessé lors d'un attentat de Palestiniens survenu dans la bande de Gaza.

« Nous avons détruit lors d'une opération commune un poste militaire près de Rafah, à la frontière avec l'Égypte. Nos héros ont réussi à atteindre ce poste grâce à un tunnel et ils ont fait exploser une charge de 1300 kg puis une seconde charge de 200 kg » ont-ils affirmé.

Ils ont confirmé la mort de l'un de leurs hommes, Moayed Al-Agha, des Faucons du Fatah, dans l'attaque du commando.

Un second combattant a réussi à s'enfuir après s'être emparé d'une mitrailleuse légère et avoir tenté de prendre un soldat en otage, selon ces sources.

Des échanges de tirs se sont poursuivis durant deux heures dans le secteur après l'explosion, ce qui a rendu l'évacuation des blessés très difficile.

Un civil palestinien a en outre été tué dans son domicile de Rafah lors des échanges de tirs.

Ces nouveaux morts portent à 4614 le nombre des personnes tuées depuis le début de l'Intifada fin septembre 2000, dont 3573 Palestiniens et 967 Israéliens.

Après cette attaque, l'armée israélienne a fermé hier soir le terminal de Rafah, point de passage entre la bande de Gaza et l'Égypte, et découpé jusqu'à nouvel ordre le territoire en trois secteurs.

Du côté israélien, le Likoud (droite) d'Ariel Sharon et le Parti travailliste espèrent conclure un accord sur leur cohabitation au gouvernement dans la semaine à venir. Les Travaillistes ont accepté d'entrer au gouvernement afin de favoriser l'application du plan de retrait de Gaza.

Poison: Iouchtchenko veut une « enquête sérieuse »

SYLVIE GROULT
AGENCE FRANCE-PRESSE

KIEV — Le chef de l'opposition ukrainienne, Viktor Iouchtchenko, victime d'un empoisonnement à la dioxine, a demandé hier l'ouverture d'une « enquête sérieuse » après l'annonce du diagnostic, assurant qu'il s'abstiendrait de le commenter avant la présidentielle du 26 décembre.

M. Iouchtchenko, le grand favori de cette élection, aujourd'hui presque défiguré par un mal jusque-là mystérieux, a souvent accusé l'actuel pouvoir d'avoir voulu l'assassiner.

Après de nouveaux examens médicaux à Vienne, ses médecins ont annoncé samedi qu'il avait été victime d'un empoisonnement à la dioxine, et que cette toxine avait probablement été administrée « par la voie orale », « par une tierce partie ».

Avant de repartir hier pour Kiev, il a assuré qu'il ne ferait aucun commentaire sur cette affaire avant l'élection présidentielle. Une attitude en contraste avec les virulentes accusations de tentative de « meurtre » commandité par le pouvoir, qu'il avait réitérées encore vendredi.

« Ce ne serait pas éthique de ma part de me prononcer sur ce problème. Cette affaire nécessite une enquête sérieuse », a déclaré M. Iouchtchenko, promettant de revenir sur le sujet après l'élection, avant de quitter la clinique privée du Rudolfinerhaus.

Quelques minutes plus tôt, il avait assuré devant la presse que le régime ukrainien, dirigé depuis 1994 par le président Léonid Koutchma, vivait « ses derniers jours », comparant le soulèvement populaire qui a suivi l'élection présidentielle frauduleuse du 21 novembre « à la chute de l'Union soviétique ou du mur de Berlin ».

Viktor Iouchtchenko, un réformateur pro-occidental âgé de 50 ans, était brusquement tombé malade en septembre, et avait alors été hospitalisé pendant plus d'une semaine à Vienne.

Avaient suivi des semaines de mystères, d'accusations sans preuves et de démentis dans une affaire aux allures parfois de roman d'espionnage.

Roumanie: candidats à égalité

ASSOCIATED PRESS

BUCAREST — Le premier ministre, Adrian Nastase, et le maire de Bucarest, Traian Basescu, à égalité en Roumanie : les sondages réalisés à la sortie des urnes ne sont pas parvenus hier soir à déterminer le vainqueur du second tour de la présidentielle, que chaque candidat estimait avoir remporté.

« Je serai un président fort », a annoncé le néo-communiste Adrian Nastase qui a dit toutefois attendre le dépouillement du scrutin d'hier. « J'ai gagné l'élection », proclamait de son côté le centriste pro-occidental Traian Basescu, expliquant que les sondages à la sortie des urnes avaient été réalisés deux heures avant la fermeture des bureaux de vote.

Les résultats définitifs du scrutin sont attendus mercredi.

L'un des sondages à la sortie des urnes, réalisé par Insomar / Metro, créditait chaque candidat de 50 % des suffrages. Un autre mené par le Centre pour la sociologie urbaine et régionale donnait 50,7 % pour Adrian Nastase et 49,3 % pour Traian Basescu, un écart moindre que la marge d'erreur. Les deux sondages avaient été réalisés avant la clôture du scrutin et les instituts prévenaient que les résultats étaient préliminaires.

Après le discours d'Adrian Nastase, les responsables de son Parti social démocrate (PSD) ont quitté le siège de la formation. Dans les locaux de l'Alliance Justice et Vérité de Traian Basescu, l'atmosphère était euphorique. « Je remercie l'électorat roumain et je l'assure que je serai président de la Roumanie », a déclaré Traian Basescu, 53 ans. « Je remercie ma formidable équipe. On peut gagner les élections avec peu d'argent en Roumanie ».

PHOTO DANIEL MIHAILESCU, AFP

Le candidat centriste à l'élection présidentielle roumaine, Traian Basescu, maire de Bucarest, a du mal a retenir un éclat de rire : un sondage à la sortie des urnes hier le place à égalité avec son adversaire, le premier ministre Adrian Nastase.

Des centaines de partisans de Traian Basescu ont envahi le centre de Bucarest, agitant les ballons et drapeaux orange de l'Alliance Justice et Vérité. Concert de klaxons et danses accompagnaient les slogans « Basescu ! » et « Adrian tu ne sais pas comme tu deviens petit. »

Coïncidence, la couleur du parti de M. Basescu est la même que celle de l'opposition ukrainienne qui a donné son nom à la « révolution orange », qui a abouti à l'annulation du second tour de la présidentielle ukrainienne, contesté pour fraudes, et à l'organisation d'un nouveau scrutin le 26 décembre.

À Bucarest, plusieurs dizaines de personnes se sont massées devant les locaux du Bureau électoral central pour protester parce qu'ils n'avaient pu voter, les bureaux de vote ayant fermé alors qu'ils se trouvaient encore dans les files d'attente.

Selon l'opposition et des ONG, le premier tour de la présidentielle roumaine le 28 novembre avait été marqué par des fraudes, le PSD faisant seulement état d'irrégularités mineures. De nouvelles règles ont été adoptées pour éviter les votes multiples et le chef de la diplomatie, Mircea Geoana, avait promis un second tour sans problèmes.

La Roumanie vient de terminer ses négociations d'adhésion avec l'Union européenne au sein de laquelle elle espère faire son entrée au 1er janvier 2007. Chacun des candidats est favorable à cette entrée.

Congrès d'adversaires de Poutine à Moscou

Des éléments disparates se rassemblent, gênés par l'attitude du président en matière de libertés

AGENCE FRANCE-PRESSE

MOSCOU – Plus de 1000 représentants de l'opposition au président russe, Vladimir Poutine, se sont réunis hier en congrès à Moscou pour tenter d'unir leurs efforts contre ce qu'ils dénoncent comme une « offensive totale » des autorités russes contre les libertés.

« C'est une inquiétude commune qui nous a réunis, une inquiétude provoquée par l'offensive totale des autorités contre nos droits civils... Nous ne pouvons pas créer un seul parti pour le faire, nous sommes trop différents, mais nous devons apprendre à défendre nos droits en commun, sinon il ne nous en restera plus », a déclaré à l'ouverture du congrès Lioudmila Alexeïeva, présidente du groupe Helsinki de Moscou.

Aux côtés des ONG russes, des partis politiques comme les libéraux de l'Union des forces de droite (SPS) et les réformateurs de Iabloko étaient présents à ce congrès intitulé « La Russie pour la Constitution et contre la dictature », organisé le jour célébrant la Constitution russe.

La réforme de l'État

Celle-ci est menacée, selon l'opposition, par la réforme de l'État du président Poutine, lancée avec une loi qui confie au chef de l'État la désignation des dirigeants régionaux, jusqu'alors élus, ce qui était considéré comme un acquis démocratique de la présidence de Boris Eltsine.

Grigori Iavlinski, chef du parti Iabloko, a dénoncé le régime russe actuel comme un « pouvoir désemparé (qui) cherche des ennemis intérieurs et extérieurs, et commence la chasse aux sorcières ».

Boris Nemtsov, chef de file de l'Union des forces de droite, a appelé à un mouvement de l'opposition dans la perspective des élections de 2008.

« Ce qui nous attend en 2008, c'est le tournant du poutinisme vers le fascisme. Devant une telle menace, nos différends n'ont pas d'importance », a-t-il dit.

« Nous avons vite et facilement renoncé à nos libertés », a-t-il ajouté, suscitant des cris dans la salle rétorquant « c'est vous qui les avez anbandonnées ».

« Les ambitions de nos dirigeants politiques, y compris moi-même, ont été trop exagérées et importaient plus que les intérêts du pays », a-t-il concédé.

L'unique candidate de l'opposition libérale à la présidentielle d'avril 2004, Irina Khakamada, et des représentantes du parti des Mères de soldats, participaient aussi à ce congrès.

Une explosion dans un marché fait au moins 15 morts aux Philippines

ASSOCIATED PRESS

MANILLE – Une violente explosion a frappé hier un marché de General Santos, ville située à un millier de kilomètres au sud de la capitale, Manille, faisant au moins 15 morts et 58 blessés, a-t-on appris de source policière.

La déflagration, apparemment causée par une bombe artisanale ou une grenade dissimulée dans une boîte, a tué trois personnes sur le coup. Huit autres sont mortes des suites de leurs blessures à l'hôpital, précise-t-on de même source. La zone a été entièrement bouclée, par crainte de nouvelles explosions.

« De nombreuses personnes se trouvaient sur le marché, car il y avait des stands de Noël. L'explosion a été très puissante », a expliqué le capitaine de la police Maximo Sebastian à l'Associated Press. Le colonel Medardo Geslani, responsable de la section régionale antiterroriste, a précisé que l'attaque n'avait pas été revendiquée.

Des informations avaient pourtant fait état de projets d'attentat à General Santos, mais les forces de l'ordre n'ont pas pu faire face.

VEUILLEZ JOINDRE ET EXPÉDIER AVEC VOTRE DON DÈS MAINTENANT

Repas complet pour Noël - 2,29 $

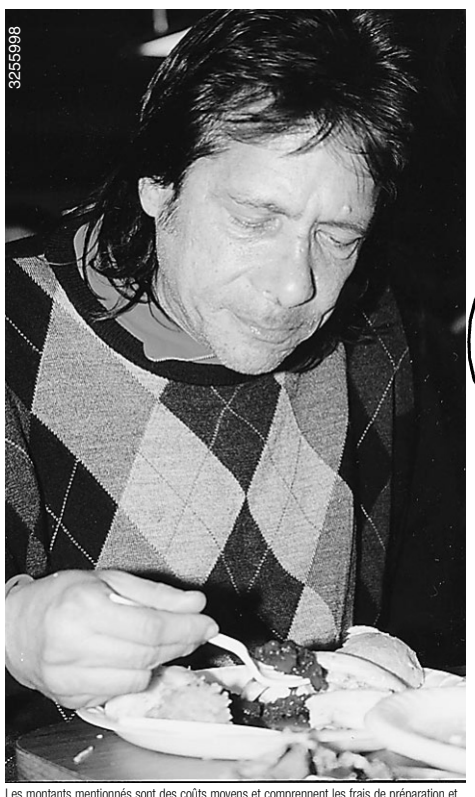

Nous avons besoin de votre aide pour servir des repas chauds ou procurer d'autres services essentiels, en cette période de Noël, aux personnes démunies, sans-abri et qui souffrent dans la région de Montréal.

Pour seulement 2,29 $, vous pouvez procurer un repas chaud ou un abri sécuritaire et une aide qui pourraient être le point de départ pour une nouvelle vie.

S'il vous plaît, aidez-nous à donner de la nourriture et des soins à ceux qui ont faim, aux sans-abri et à ceux qui souffrent en postant votre don dès maintenant.

❍ 22,90$pour aider 10 pers. ❍ 57,25$ pour aider 25 pers.
❍ 114,50$ pour aider 50 pers. ❍ 229,00$ pour aider 100 pers.
❍ _____ $ pour aider autant de personnes que possible

Pour porter votre don sur votre carte de crédit, veuillez composer le (514) 523-5288.

Nom

Adresse

Ville/Prov./Code postal

Téléphone ( )

Courriel

Veuillez faire votre chèque payable à :
LA MISSION BON ACCUEIL
C.P. 894, succursale St-Jacques, dép. 404113
Montréal QC H3C 2V8
Situé au : 1490, rue Saint-Antoine Ouest
www.missionbonaccueil.com

Les montants mentionnés sont des coûts moyens et comprennent les frais de préparation et de service des repas. Un reçu d'impôt sera émis pour tout don de 10 $ et plus.
Le numéro d'enregistrement de la Mission Bon Accueil, un organisme de charité, est le BN10819 5215 RR0001.

NOTRE 113E ANNÉE AU SERVICE DES DÉMUNIS

IS 300 2004
1,1%

À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION LEXUS

ES 330 2005
578$
48 mois
0$ comptant

Constat à l'amiable entre luxe et prix abordable.

RX 330 2005
518$
48 mois

GX 470 2004
768$
48 mois

VIMONT LEXUS
255, boul. St-Martin Est, Laval
(450) 668-2710 1 800 625-3987
ventes@vimont.lexus.ca

GABRIEL LEXUS
3333, Côte de Liesse, St-Laurent
(514) 747-7777
ventes@gabriel.lexus.ca

PRESTIGE LEXUS
5770, boul. Taschereau, Brossard
(450) 923-7777
ventes@prestige.lexus.ca

SPINELLI LEXUS
561, boul. St-Joseph, Lachine
(514) 634-7171 1 800 352-6111
ventes@spinelli.lexus.ca

Les taux d'intérêt pour les véhicules Lexus RX 330 2005 Suffixe « R » / GX 470 2004 Suffixe « A »/ ES 330 2005 Suffixe « D » est de 5,9%. Acompte ou échange équivalent : 7 975 $ / 7 975 $ / 0 $ - Mensualité de location : 518 $ / 768 $ / 578 $ - Dépôt de sécurité : 0 $. PDSF : 49 900 $ / 66 800 $ / 39 900 $. Le taux d'intérêt pour le modèle IS 300 2004 est de 1,1% avec un dépôt de sécurité multiple de 4 500 $. Ces offres s'appliquent à des plans de location de 48 mois de SFL, sur approbation du crédit. Ces offres s'appliquent uniquement aux véhicules en stock chez le concessionnaire et ne peuvent être combinées à aucune autre offre. Limite de kilométrage : 24 000 km par an. Frais de 0,15 $ pour chaque kilomètre supplémentaire (0,10 $ par kilomètre si convenu au moment de la signature du contrat de location). Frais de transport et de préparation en sus. Taxes, immatriculation et assurances en sus. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Voyez votre concessionnaire Lexus le plus près pour plus de détails. L'offre prend fin le 3 janvier 2005. Les modèles peuvent être montrés avec un équipement en option.

3277303A

MONDE

Arbitraire à la française

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
COLLABORATION SPÉCIALE

PARIS — Il y avait un spectacle discret mais inusité, le 27 novembre dernier, devant la prison de la Santé, à Paris. Deux anciens otages de Beyrouth avaient donné rendez-vous aux journalistes pour marquer leur solidarité avec celui qui avait réussi à les tirer des griffes de leurs ravisseurs. Leur « libérateur » des années 1987 et 1988, Jean-Charles Marchiani, est en détention préventive depuis le mois d'août dans une affaire de pots-de-vin qu'il aurait touchés à l'occasion de contrats d'armement.

Le caméraman Jean-Louis Normandin a passé près de deux ans dans un sous-sol sans lumière, enchaîné à un radiateur. Il a été libéré le 27 novembre 1987, en même temps que le journaliste Roger Auque (aujourd'hui... à Bagdad !). Le journaliste Jean-Paul Kauffman, de son côté, a passé 35 mois en détention avant d'être libéré le 4 mai 1988, en même temps que deux employés de l'ambassade de France. Michel Seurat, qui avait été enlevé avec lui, est mort en détention et on n'a jamais retrouvé son corps.

Depuis 16 ans, ces cinq « rescapés » de Beyrouth commémorent, le 4 mai et le 27 novembre, ce qui reste pour eux les fêtes les plus importantes de l'année. Quand on sait les conditions épouvantables dans lesquelles se trouvaient les otages occidentaux au Liban — dont un Américain qui y est resté sept ans ! —, on peut comprendre que certains d'entre eux aient été profondément marqués par ce passage dans la maison des morts.

Les cinq ex-otages avaient l'habitude de célébrer cet anniversaire en compagnie de celui qui les avait tirés de cet enfer, un certain Jean-Charles Marchiani, personnage par ailleurs fort controversé. « On ne remplit pas ce genre de mission sans se salir les mains, dit aujourd'hui Kauffman : Marchiani a pris des risques personnels pour nous tirer de là, et dans des situations très tendues. Après tout, un négociateur britannique, Terry Waite, s'est lui-même retrouvé otage pendant trois ans... »

Ancien des services secrets, spécialiste des missions délicates auprès de régimes peu démocratiques, Marchiani était de surcroît l'homme de confiance de Charles Pasqua, longtemps conseiller de Chirac et spécialiste des réseaux parallèles. C'est Pasqua, redevenu ministre de l'Intérieur, qui avait nommé Marchiani préfet du département du Var. Puis qui l'avait fait élire sur sa liste aux élections européennes de 1999, lui assurant l'immunité parlementaire pour cinq ans.

Cette immunité — qui peut tout de même être levée par les députés européens — tombait à pic puisque, dans des affaires de contrats d'armement datant de 1991, Marchiani est soupçonné par le juge Courroye d'avoir empoché l'équivalent de 2,4 millions de dollars canadiens.

La liste Pasqua ayant été balayée aux européennes de juin dernier, Marchiani a perdu en juillet à la fois son siège et son immunité. Trois semaines plus tard, il était convoqué dans le bureau du juge et aussitôt placé en détention préventive. Cela fait maintenant cinq mois, et une énième demande de remise en liberté a été rejetée la semaine dernière. Motifs invoqués, comme d'habitude : trouble à l'ordre public (en cas de remise en liberté), risque de disparition de preuves ou de pression sur les témoins. Notons que, selon la loi française, Marchiani est, comme tout le monde, présumé innocent. Et, après tout, nul ne sait comment se conclura son futur procès.

On n'est pas forcé de penser, comme Roger Auque ou Kauffman, que Marchiani est un simple chevalier sans peur et sans reproche. Il n'en reste pas moins que sa détention provisoire confine à l'absurde. Mis en cause depuis quatre ans dans cette affaire, Marchiani a eu tout le temps de faire disparaître des preuves, de se concerter avec des témoins. Il pouvait même, le cas échéant, disparaître à l'étranger. Sa détention préventive n'a pas d'autre but que de le faire « craquer » ou d'intimider les autres témoins — comme cela se pratique régulièrement en France.

La France est un pays qui, comme le reste de l'Europe de l'Ouest, emprisonne plutôt moins que l'Amérique. Avec aujourd'hui 57 000 détenus, la population carcérale est proportionnellement huit fois moins importante qu'aux États-Unis, qui alignent deux millions de détenus. Mais les prisons sont dans un état lamentable. Et surtout le tiers des détenus sont en attente de procès.

Même dans tous les cas où il n'y a pas eu de violence grave, où il n'y a pas de risque de fuite, la détention est presque la règle, et non pas l'exception. De plus, la justice française est beaucoup plus lente qu'au Canada. Dans les affaires les plus banales, lorsque enfin le procès a lieu, 14 mois après les faits, on s'arrange bien souvent pour imposer une peine équivalant au temps passé en prison. Dans certains cas, comme l'épouvantable affaire de (fausse) pédophilie collective à Outreau, en juin dernier, on découvre que des gens modestes ont fait trois ans de prison et eu leur vie brisée avant d'être acquittés.

Admettons que la personnalité de Jean-Charles Marchiani et son dossier n'ont rien à voir. Ici, c'est un expuissant, sans doute sulfureux, qui est en cause. Mais sa détention, parfaitement injustifiée, ne fait que perpétuer une mauvaise habitude française qui, tous les jours, frappe les prévenus ordinaires.

3275190A

Les appels de Fido à Fido à mini prix

> Appels locaux, messages textes et instantanés illimités entre abonnés Fido
> 100 minutes de jour, en semaine
> 1000 minutes, soirs et week-ends

25 $ par mois

10 $ par mois pour les 3 premiers mois

Appareils à partir de 0 $

Sony Ericsson T237 Siemens CF62 Sony Ericsson T610

Offres valides avec Entente Fido® seulement

AUSSI

3 MOIS ILLIMITÉS

Appels locaux, messages textes et images

fido®

Achetez sur **fido.ca** ou en composant le **1 888 481-FIDO (3436).**

Le forfait Fido à Fido à 10 $ pour trois mois et l'offre de trois mois d'appels locaux et de messages textes et images illimités offerts jusqu'au 3 janvier 2005. L'offre portant sur les appareils est valide jusqu'à épuisement des stocks. Le forfait Fido à Fido à 10 $ pour trois mois et l'offre sur les appareils sont valides avec toute nouvelle activation d'un forfait mensuel de temps d'antenne avec Entente Fido. L'offre de trois mois d'appels locaux et de messages textes et images illimités est valide avec toute nouvelle activation d'un forfait mensuel de temps d'antenne. Les appels locaux sont illimités dans la zone de couverture numérique de Fido. Le prix courant du forfait Fido à Fido est de 25 $ par mois et s'applique dès le troisième mois. Taxes, frais d'interurbain, d'itinérance, frais mensuels de service 911 (50 ¢) et d'accès au réseau (6,95 $) ou autres frais applicables en sus. Sujet à la politique d'utilisation équitable de Fido. Certaines restrictions s'appliquent. Détails en magasin. Fido est une marque déposée de Microcell Solutions Inc.

LES MAGASINS

- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Carrefour Angrignon
- Carrefour Laval
- Centre Laval
- Centre Rockland
- Place Versailles
- Place Rosemère
- Centre Fairview Pointe-Claire
- Carrefour du Nord, Saint-Jérôme
- Mail Champlain
- Les Promenades St-Bruno
- Les Galeries d'Anjou
- Centre Eaton
- Galeries des Sources
- Galeries Rive Nord
- Place Vertu

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Montréal :

LA CABINE TÉLÉPHONIQUE FOXCOM CellulMax Fidel Communications Positive ÉLECTRONIQUE Kiosque Place Longueuil FUTURE SHOP BRAULT & MARTINEAU TelePlus ACTION-PAGE ZONE MOBILE B MOBILE

3275196